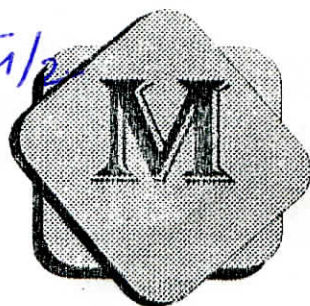


2

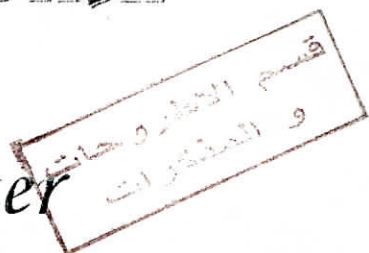
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
UNIVERSITE DE TIZI-OUZOU

DEPARTEMENT DE LANGUE ET CULTURE AMAZIGH

T. MO56/T1/2



MEMOIRE



De Magister
en langue et culture Amazigh
Option : Linguistique

Thème

L'ETAT D'ANNEXION EN BERBERE
(KABYLE)



Volume I

Présentée par :

Mr Moussa IMARAZENE

Sous la direction de :

Mr Amar NABTI

Devant le jury:

Président : KADACHE
Examineur : HAMADOU
Examineur : DEBILALI
Examineur : TILIZILI

Tizi-Ouzou 1995

Remerciements

Mes vifs remerciements vont à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail : Parents, grand mère, frères et soeurs au village et à Akbou et enseignants. .

Je tiens, aussi et en particulier à remercier :

Mme Tiziri, Mr Nabti, Mr Salhi, Mr Haddadou, Madjid Ali, James, Moh, Bachir, Hamid, Said, Amar et tout le personnel du département Amazigh.

Je remercie aussi DIGIT Informatique pour le travail de saisie et d'impression.

Dédicaces

- *À ma grand mère, mes parents, ma femme, mes frères et soeurs.*
- *À la mémoire de Mouna.*
- *À tous ceux qui m'ont encouragé et soutenu dans les moments difficiles.*

Je dédie ce travail.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Sommaire	2
Notation et transcription	5
Introduction	12
 CHAPITRE I: PRESENTATION DU PHENOMENE	 31
I.1- Manifestations de l'état d'annexion en berbère	32
I.2- Situation du phénomène en linguistique	50
I.3- L'opposition d'état à travers les dialectes berbères	52
I.4- Désignations du phénomène	57
I.5- Les travaux effectués sur l'opposition d'état en berbère	61
I.6- L'origine et l'évolution d'état d'annexion	70
 CHAPITRE II: LES REGLES D'APPARITION DE L'ETAT D'ANNEXION--	 76
II.1- Les règles d'apparition des formes de l'état d'annexion	77
II.2- L'annexion et les emprunts	107
II.3- L'annexion et les noms propres de personnes (Prenoms)	110
II.4- L'annexion et les noms de parenté	112
II.5- L'annexion et les composés (synthèmes)	113
 CHAPITRE III: COMPARAISON INTER-DIALECTALE	 118
III.1- Introduction	119
III.2- Le kabyle de kherrata	120
III.3- Le chaoui	124
III.4- Le chenoui	128
III.5- Le tachelhit du Maroc	135
III.6- Conclusion générale	138

CHAPITRE IV: L'EA: FAIT DE LA MORPHOLOGIE OU DE LA SYNTAXE? 144

IV.1- Introduction	145
IV.2- Les contextes d'apparition de l'état libre	148
IV.3- Les contextes d'apparition de l'état d'annexion	154
IV.4- Les contextes d'apparition morphologique	158
IV.5- Les contextes d'apparition syntaxique	167
IV.6- Conclusion	176

CHAPITRE V: ALLOMORPHES/ALLOPHONES..... 178

V.1- L'état d'annexion et les prépositions	179
V.2- L'énumération et l'état d'annexion	210
V.3- L'annexion et le hiatus	217

CONCLUSION 227

ANNEXES (Volume II) 1

I- Extraits des différents corpus du kabyle 2

Introduction 3

I.1- Les listes représentant chaque marque de l'état d'annexion	4
I.2- Les listes représentant chaque contexte où apparaît l'état libre	44
I.3- Les listes représentant chaque contexte où apparaît l'état d'annexion	60
I.4- Extraits représentant chacun des contextes d'apparition morphologique de l'EA	71
I.5- Extraits représentant chacun des contextes d'apparition syntaxique de l'EA..	84

II- Propositions d'exercices 93

III- Résumé en berbère 99

IV- Bibliographie 119

**TABLEAU DE NOTATION ET DE
TRANSCRIPTION**

1- Les consonnes:

			Bilabiales	Labio-dentales	Apico-alvéo-dentales	Prédorso-alvéolaires	Apico-alvéolaires	Post-alvéolaires	Dorso-palatales	Dorso-palato-vélaires	Uvulaires	Pharyngales	Laryngales
	Non-emphatiques	Sonores		b	d	z	r/l	j		g	ɣ	ʕ	h
		Sourdes		f	t	s		c		k	x	ħ	
	Labiovélares	Sonores								g ^w	ɣ ^w		
		Sourdes								k ^w	x ^w		
	Nasales		m		n								
	Semi-voyelles		w						y				
	Emphatiques	Sonores			ḏ	ẓ	ṛ						
		Sourdes			ṭ	ṣ							
	Non-emphatiques	Sonores	b		d					g			
		Sourdes	p		t					k	q		
	Labiovélares	Sonores								g ^w			
		Sourdes								k ^w	q ^w		
	Affriquées	Sonores				ʒ		ʝ					
		Sourdes				ʈ		č					
	Emphatiques	Sonores			D	Z	R/L	J					
		Sourdes			T	S							
	Non-emphatiques	Sonores	B		D	Z	R/L	J		G	ɣ	ʕ	H
		Sourdes	P	F	T	S		C		K	Q	ħ	
	Labiovélares	Sonores	B ^w							G ^w			
		Sourdes	P ^w	F ^w						K ^w	Q ^w		
	Affriquées	Sonores				ʒ		ʝ					
		Sourdes				ʈ		č					
	Nasales		M		N								
	Semi-voyelles		W						Y				

2) Les voyelles:

	Antérieures	Centrales	Postérieures
Aperture 1 :	i		u
Aperture 2 :	(e)		
Aperture 3 :			
Aperture 4 :		a	

Puisque nous avons utilisé la transcription usuelle, nous n'avons pas noté, au niveau des voyelles, les différentes variantes contextuelles des phonèmes /a/, /i/ et /u/.

Cette transcription est, donc, celle que nous avons utilisée dans notre travail. Et, afin de la présenter avec plus de détails et de simplicité, voici des exemples pour illustrer chacun des sons donnés:

a/ Les voyelles:

a : awal "parole".

i : imi "bouche".

u : usu "Lit".

e : ilem "vide".

b/ Les semi-voyelles:

w : awal "parole".

W: iWi "il a pri".

y : ayla "Propriété".

Y : iYa "viens".

c/ Les consonnes:

1) Les emphatiques:

ḍ : dentale, sonore :

iḍ "nuit"

Ḍ : dentale, sonore, tendue :

Ḍalem

ṭ : dentale, sourde :

aṭas "beaucoup"

ʃ :	sifflante, sourde :	ʃub	"descendre"
z :	sifflante, sonore :	aʒawali	"pauvre"
r :	vibrante, sonore :	ruh	"partir"
ṭ :	dentale, sourde, tendue :	ṭes	"dormir"
ʃ :	sifflante, sourde, tendue :	ʃaneâ	"maçon"
z :	sifflante, sonore, tendue :	iʒul	"il a prié"
Ṛ :	vibrante, sonore, tendue :	iṚez	"il est cassé"
l :	Latérale, sonore, tendue :	Lufan	"bébé"

2) Les labio-vélaires:

k ^w :	palato-vélaire, sourde, spirante :	ak ^w bal	"maïs"
k ^w :	palato-vélaire, sourde, occlusive:	ak ^w	"tous"
K ^w :	palato-vélaire, sourde, tendue :	dek ^w ent	"en vous"
g ^w :	palato-vélaire, sonore, spirante :	ag ^w em	"chercher de l'eau"
g ^w :	palato-vélaire, sonore, occlusive:	ag ^w ad	"avoir peur"
G ^w :	palato-vélaire, sonore, tendue:	deG ^w eXam	"à la maison"
ɣ ^w :	uvulaire, sonore, tension faible :	aɣ ^w bel	"soucis"
x ^w :	uvulaire, sourde, tension faible :	tax ^w lijt	"petit village"
q ^w :	uvulaire, sourde, tension moyenne:	aq ^w rab	"cartable"
Q ^w :	uvulaire, sourde, tendue :	yeQ ^w el	"il est devenu"
B ^w :	Labiale, sonore, tendue :	yeB ^w i	"il a prié"
P ^w :	labiale, sourde, tendue :	yeP ^w i	"il a prié"
F ^w :	labio-dentale, sourde, tendue :	aF ^w agi	"sur celui-ci"

3) Les affriquées:

ğ :	chuintante, sonore :	ağadermi	"gendarme"
č :	chuintante, sourde :	ačamar	"barbe"
ž :	sifflante, sonore :	lžayer	"Algérie"
ʧ :	sifflante, sourde :	tideʧ	"vérité"
Ġ :	chuintante, sonore, tendue :	yeĠa-t	"il l'a surpassé"
Č :	chuintante, sourde, tendue :	yeČur	"il est plein"
Ž :	sifflante, sonore, tendue :	ageŽar	"boucher"
Ṭ :	sifflante, sourde, tendue :	naṬa	"lui"

4) Les nasales:

m: labiale	:	imi	"bouche"
n : dentale	:	inigi	"témoin"
M:labiale, tendue	:	yeMal-as	"il lui montre"
N: dentale, tendue	:	yeNa	"il a dit"

5) Les autres sons non-emphatiques:

b: labio-dentale, sonore, spirante:	ibawen	"fèves"
f: labio-dentale, sourde	: afus	"main"
b: labiale, sonore, occlusive	: bab	"porter sur le dos"
B: labiale, sonore, tendue	: âeBi	"charger"
F: labio-dentale, sourde, tendue:	Fi	"prendre de l'eau"
p: labiale, sourde	: apaki	"paquet"
P: labiale, sourde, tendue	: yepiri	"il a été opéré"
d: dentale, sonore, spirante	: idis	"côté"
d: dentale, sonore, occlusive	: adaynin	"écurie"
D: dentale, sonore, tendue	: daDa	"grand frère"
t : dentale, sourde, spirante	: atmaten	"frères"
t : dentale, sourde, occlusive	: atraktur	"tracteur"
T: dentale, sourde, tendue	: yeTabaâ	"il suit"
g: palato-vélaire, sonore, spirante:	agu	"brouillard"
g: palato-vélaire, sonore, occlusive:	agus	"ceinture traditionnel"
G: palato-vélaire, sonore, tendue	: deGeXamen	"dans les maisons"
k: palato-vélaire, sourde, spirante	: akal	"terre"
k: palato-vélaire, sourde, occlusive	: akamyun	"camion"
K: palato-vélaire, sourde, tendue:	teki	"appuyer"
z: sifflante, sonore	: izi	"mouche"
s: sifflante, sourde	: asirem	"espoir"
S: sifflante, sourde, tendue	: Su	"faire le lit"
Z: sifflante, sonore, tendue	: Zu	"griller"
r: vibrante, sonore	: aru	"écrire"
R: vibrante, sonore, tendue	: eR	"renvoyer"

l : latérale, sonore	: ili	"être"
L: latérale, sonore, tendue	: tileLi	"liberté"
ɣ: uvulaire, sonore	: iɣi	"petit-lait"
ʕ: uvulaire, sonore, tendue	: yeʕaɣ	"il appelle"
x: uvulaire, sourde, tension faible	: axabit	"traître"
X: uvulaire, sourde, tendue	: aXam	"maison"
q : uvulaire, sourde, tension moyenne	: aqcic	"garçon"
Q: uvulaire, sourde, tendue	: yeQaɣ	"il étudie"
â : pharyngale, sonore,	: aâɾab	"arabe"
Â: pharyngale, sonore, tendue	: Âumer	"à omar"
h : pharyngale, sourde	: aħbib	"ami"
H: pharyngale, sourde, tendue	: Ĥlelu	"de la guérison"
ħ : laryngale, sonore	: iħi	"donc/ainsi"
H: laryngale, sonore, tendue	: ideHu	"il s'amuse"
c : chuintante, sourde	: amcic	"chat"
C: chuintante, sourde, tendue	: Cna	"action de chanter""chant"
j : chuintante, sonore	: ajdid	"nouveau"
J: chuintante, sonore, tendue	: Jih	"exile"

Tableau des abréviations et des symboles phonétiques:

E.L. : état libre.

E.A : état d'annexion.

V.I. : voyelle initiale.

c : consonne.

C : consonne tendue.

v : voyelle.

s : syllabe.

F : féminin.

M : masculin.

sing. : singulier.

Plur. : Pluriel.

E.O. : expansion objet.

C.E : complément explicatif.

E.R. : expansion référentielle.

* : non attesté.

/ : ou bien.

() : ou encore (utilisé au niveau des thèmes nominaux représentant chacune des règles de l'E.A.).

INTRODUCTION

I - INTRODUCTION:

Jusqu'au début du siècle dernier, le berbère a, toujours, été un domaine de recherche vierge pour lequel aucune étude n'a été consacrée.

C'est dans le but de mieux asseoir la domination et de bien comprendre les populations des différentes régions colonisées ou à coloniser que les premières recherches ont été entreprises par les français. Cependant, il faut noter que le plus grand nombre de ces recherches a été consacré à la civilisation, aux traditions et aux relations sociales de ces groupes. Le peu de travaux sur la langue berbère n'a connu, dans un premier temps, aucune étude rigoureuse puisqu'il se résumait à de simples collectes de recueils (**CHENIER, Delaporte**). Ces recherches ne tarderont pas à prendre une autre tournure tant dans le contenu que dans l'analyse avec les travaux de **HANOTEAU** sur la grammaire touareg en 1855 puis sur la grammaire du kabyle en 1858. Ces grammaires seront reprises, plus tard, par des kabyles (**B.BENSEDIRA, A.S. BOULIFA**).

Sans nier ni leur aspect historique ni leur richesse lexicale, ces travaux demeurent insuffisants puisqu'ils se limitaient à de simples collectes lexicales où à des présentations des parlers étudiés sans centrer la recherche sur un aspect linguistique déterminé. Il faut noter, en outre, que ces recherches ont été faites dans le cadre de la grammaire traditionnelle et que les chercheurs ont, sans doute, pris comme référence les études faites sur l'arabe, en réutilisant la terminologie et même la méthode de travail.

Cela n'a, à notre avis, rien d'étrange du fait que certains sinon tous ces premiers berbérissants ont travaillé, bien avant, sur la langue arabe.

En conséquence, les chercheurs ne se sont pas rendus compte des aspects spécifiques qui existent dans la langue berbère, comme celui de l'opposition d'état qu'ils ont complètement négligé en le reliant à la détermination nominale. D'ailleurs, même l'appellation "état d'annexion" est emprunté aux arabisants ¹.

Ajoutons à ces deux points le fait que ces recherches ont porté sur des parlers régionaux représentés par un seul village comme At Manguellet, Irjen, Beni Menacer. Cela a fait que la recherche n'a révélé ni les spécificités du parler ni les variations et/ou les particularités que peut présenter tel ou tel dialecte par rapport à d'autres, ce sont des monographies.

C'est au début du 20^{ème} siècle que l'étude de la langue berbère va connaître son renouveau puisque certains chercheurs tels **A. BASSET**, **L. GALAND** et **W.VYICHL** tenteront d'approfondir leurs études en cernant des faits linguistiques précis, dans certains de leurs articles paru dans différentes revues, l'état d'annexion, l'article défini et autres et ce, au niveau de certains dialectes ou même du berbère en général.

Mais il faut savoir que ces travaux demeurent, dans leur grande partie, restreints et incomplets surtout si on envisage l'enseignement du berbère et l'élaboration de méthodes et manuels. L'insuffisance de ces travaux est, à notre avis, due à de nombreuses raisons:

- Ils s'inscrivent dans le cadre de la grammaire traditionnelle avec ses incohérences et son imprécision.

¹ CASPARI C.P.: Grammaire Arabe, Ed. Paris Maisonneuve, Paris, 1881.

- Ils s'inspirent des travaux déjà effectués par des arabisants sur la langue arabe.
- Les résultats obtenus se sont basés sur des régions limitées et n'ont pas été confrontés aux nombreux parlers berbères (pan-berbère).

C'est, en particulier, pour ces raisons mais aussi par manque d'études qui pourraient servir en pédagogie du berbère que nous avons opté à traiter une question précise, (l'opposition d'état), au niveau d'un kabyle plus ou moins standard mais aussi en comparaison avec d'autres dialectes, c'est à dire: en référence à des comparaisons intra-dialectales et inter-dialectales. Nous pensons offrir à notre travail un aspect didactique en proposant une analyse détaillée sur les plans formels et fonctionnels. Nous avons aussi prévu, en fin de cette étude, des exercices qui permettront une utilisation appropriée de l'opposition d'état. Nous pensons que ceci est indispensable puisque l'opposition d'état, semble-t-il, est un aspect caractéristique de la langue berbère et ne trouve pas d'équivalent dans d'autres langues, du moins sous cette forme.

L'opposition d'état concerne, en fait, le substantif et se manifeste par les multiples modifications qui affectent la voyelle initiale de ce nom. On dit que le nom est à l'état libre quand il apparaît avec la voyelle a, i ou u à son initiale; à savoir la forme qui accompagne le nom quand il est hors contexte, en général:

Exemples:

aqcic	(EL)	"un garçon"
irgazen	(EL)	"des hommes"
ul	(EL)	"coeur"
taqcict	(EL)	"une fille"
tislatin	(EL)	"les mariées"
tulawin	(EL)	"les femmes"

Dans d'autres contextes, par contre, le nom prend l'état d'annexion qui se manifeste sous différentes formes qui entraînent un changement au niveau de l'initiale du substantif, en question:

Exemples:

aqcic	(EL)	weqcic	(EA)	"garçon"	ifey weqcic.
aman	(EL)	waman	(EA)	"eaux"	Lan waman.
akamyum	(EL)	ukamyun	(EA)	"camion"	yiwen ukamyun.
irgazen	(EL)	yergazen	(EA)	"hommes"	sin yergazen.
izi	(EL)	yizi	(EA)	"mouche"	yufeg am yizi.
taqcict	(EL)	teqcict	(EA)	"fille"	tefey teqcict.
tameTut	(EL)	tmeTut	(EA)	"femme"	twala-t tmeTut.
teslatin	(EL)	teslatin	(EA)	"mariées"	Ƨant teslatin.
tlemzīt	(EL)	tlemzīt	(EA)	"une jeune fille"	
tulawin	(EL)	tlawin	(EA)	"femmes"	tlata tlawin.

Ainsi, nous avons noté que ce phénomène semble être propre à la langue berbère car, même si on parle aussi d'annexion en arabe, il ne s'agit pas de ce point mais de la situation où le nom se place en position de complément déterminatif d'un autre nom. Et, si les arabisants parlent aussi des différentes déclinaisons finales que connaît le nom en arabe, il faut savoir qu'elles diffèrent largement de ce que nous retrouvons en berbère, ne serait ce que dans la morphologie et la position par rapport au nom.

Notre expérience dans l'enseignement du kabyle à des non-kabylophones a montré une grande différence dans l'acquisition et l'utilisation de l'opposition d'état, entre les arabophones et les autres berbérophones (chaoui, chenoui, mozabit).

Pour ce qui est des étudiants berbérophones, ils n'ont aucun problème à classer les noms, suivant leurs états, aux places qui leur sont dus. Ils distinguent, clairement, cette opposition d'état et son utilisation. L'unique remarque à noter se situe au niveau des marques de l'état d'annexion: bien que ces étudiants réalisent l'EA. aux mêmes lieux que les kabylophones, ils produisent, parfois, des marques qui diffèrent de celles qu'aurait réalisé un kabylophone.

Les non-berbérophones, quant à eux, réagissent d'une manière complètement différente mais aussi indifférente vis-à-vis de l'opposition d'état: c'est à dire qu'ils tendent vers l'ignorance complète de ce fait.

En résumé, ces apprenants réalisent toujours l'EL. du nom et se passent de l'EA. et ce, dans toutes les positions et fonctions. Et, même s'ils produisent, parfois, l'EA. de certains noms, ils ne le font que par simple hasard car ils ne respectent pas les marques et les positions où doit apparaître cet état.

akal	(EL)	ukal*	(EA)	"terre"
irgazen	(EL)	yirgazen*	(EA)	"hommes"

yeswa waman* "il a bu de l'eau". waman doit prendre l'EL. (aman) car il a la fonction d'objet. C'est pour cela que nous considérons cette performance comme aléatoire et hasardeuse.

L'opposition d'état est, certes, un fait linguistique très complexe mais la question qui se pose est d'expliquer le pourquoi de cette nette différence dans l'acquisition de la valeur et des manifestations de cette opposition, entre ces deux groupes d'étudiants?

La réponse à cette question nous semble simple et évidente: les autres berbérophones ne trouvent pas de difficultés à marquer l'opposition d'état car ils ont déjà utilisé ce phénomène dans leurs parlers d'origine. En outre, il est probable que ces dialectes présentent l'état d'annexion exactement comme le kabyle, sinon avec quelques variations au niveau des marques. Quant aux non-berbérophones, il semblerait qu'ils voient en cette opposition d'état une forte ambiguïté que l'on pourrait expliquer par le simple fait que la (les) langue (s) que ces étudiants ont déjà connue (s) ne présente (ent) pas d'aspect linguistique équivalent, ou même proche à ce phénomène qui, semble-t-il, est une caractéristique de la langue berbère.

C'est pour cela que nous avons choisi d'étudier l'opposition d'état afin de la présenter d'une manière aussi précise et détaillée que possible, à la fois sur les plans formels et fonctionnels et ce, en tentant de donner réponses et explications aux deux questions que voici:

La première est de vérifier si l'apparition de chacune des marques de l'état d'annexion, avec leur diversité, est soumise à un système de règles ou non.

La seconde, et c'est sans doute la plus importante, est de savoir si cette opposition d'état jouit d'un rôle fonctionnel dans la syntaxe du berbère ou s'il ne s'agit que d'un simple fait morphologique sans aucune pertinence syntaxique.

• Pour ce faire, nous voulons, d'abord, tenter d'exposer la multitude et la variation des marques de l'état d'annexion et de rechercher le pourquoi de la diversité de ces marques au point où une même voyelle initiale d'EL. passe à plusieurs marques d'EA.

Exemples:

a → wa:	akal	(EL)	wakal	(EA)	"terre"
a → we:	argaz	(EL)	wergaz	(EA)	"homme"
a → u:	aḥerki	(EL)	uḥerki	(EA)	"traître"

Ne pourrait-on pas expliquer ce fait par la structure phonique du nom que chaque forme d'EA. accompagne? C'est, sans doute, l'unique explication qui puisse exister puisque la voyelle initiale de ces noms est la même "a" et que seul leurs thèmes diffèrent.

Nous pouvons, peut être, chercher la (les) règles qui préside (ent) l'apparition de toute forme d'EA. car nous pensons que chaque kabylophone qui maîtrise la langue possède au fond de sa compétence linguistique un système de règles qui lui permet de distinguer la marque d'EA. que chaque nom doit prendre. On peut expliquer cette hypothèse et l'argumenter par les réalités que voici:

a/ Tous les kabylophones réalisent l'EA. aux mêmes lieux et de la même manière (avec les mêmes marques) et, parfois, avec de légères variations formelles et ce au niveau d'une seule et même marque, comme nous le constatons dans notre corpus: dans certaines régions, on a tendance à remplacer la marque de l'EA. (we) par le (u). Au moment où dans la plupart des régions de la Kabylie, les locuteurs distinguent entre les deux marques d'EA. (we) et (u), à savoir la substitution de la semi-voyelle (w) et l'alternance vocalique (a/u), ceux des régions des At-yenni, Béni Douala, At Abdelmoumène et Makouda ont, plutôt, tendance à négliger la première en la remplaçant par l'alternance (a/u).

Exemples:

aksum	(EL)	weksum / uksum	(EA)	"viande"
argaz	(EL)	wergaz / urgaz	(EA)	"homme"
amcic	(EL)	wemcic / umcic	(EA)	"chat"
amyaɾ	(EL)	wemyaɾ / umyaɾ	(EA)	"vieillard"

Cependant, nous pensons qu'il existe un lien entre ces deux réalisations, chose qui nous a incité à le rechercher et à vérifier cette hypothèse, comme nous allons le voir plus loin. Ce qui nous a étonné, par contre, c'est d'entendre des locuteurs de deux régions éloignées,

l'une de l'autre, Illoula et At Abdelmoumène, produire les mêmes noms dont les signifiés sont les mêmes, aussi, avec deux marques d'E.A, qui diffèrent complètement. Il s'agit de (we) et de (ye) d'une part, et du syncrétisme masculin (i) et de (ye), d'autre part.

Exemples:

wezrem (EA à Illoula)	yezrem (EA à At Abdelmoumène)	"serpent"
imurar (EA à Illoula)	yemraren (EA à At Abdelmoumène)	"cordes"
wanzaren (EA à Illoula)	yenzaren (EA à At Abdelmoumène)	"nez"

A première vue, on ne constate aucune différence au niveau de la structure phonique du premier nom et du troisième, entre les deux régions. Mais, nous nous sommes dit que cette divergence dans les formes ne peut qu'être le résultat d'une différence existant au niveau du nom, entre les deux régions. Alors, nous nous sommes référés à la voyelle initiale d'EL car le (we) d'EA est relié à la voyelle initiale (a) d'EL, tandis que (ye) est relié à la voyelle (i).

Ainsi, nous avons constaté que ces noms ont un état libre différent dans les deux régions: les gens qui produisent (wezrem) et (wanzaren), à l'EA, connaissent ces noms sous la forme (azrem) et (anzaren) à l'EL. D'un autre côté, ceux qui disent (yezrem) et (yenzaren) à l'EA, produisent (izrem) et (inzaren) à l'EL.

Quant au second substantif (imurar / yemraren), il est, dans les deux situations, porteur de la voyelle initiale (i), à l'EL. Donc, on ne peut pas expliquer cette différence des marques de l'EA. de la même façon que pour les cas précédents. Mais, comme nous pensons qu'une telle divergence ne peut être que le produit d'une différence au niveau du nom, nous avons constaté qu'il y a, effectivement, une légère différence dans la structure phonique du nom:

imurar: i + c + v + s

imraren: i + cc + v + s

De ce fait, nous concluons, à travers ces deux points, que la variété des marques de l'EA est reliée à la voyelle initiale du nom mais aussi à sa structure phonique.

b/ Le locuteur kabyle a la capacité de marquer, avec exactitude, l'EA d'un nom qui lui est étranger et qu'il doit utiliser pour la première fois et ce, sans aucune hésitation. C'est ce que nous avons constaté avec nos informateurs en leur proposant de marquer l'EA. de certains noms que nous avons pris du nouveau dictionnaire du berbère (Amawal n tmaziɣt tatrart).

Exemples:

amawal	(EL)	umawal	(EA)	"dictionnaire"
amedya	(EL)	umedyā	(EA)	"exemple"
tayiwant	(EL)	tyiwant	(EA)	"commune"
timsislit	(EL)	temsislit	(EA)	"phonétique"

Nous pensons que l'explication d'une telle situation est que cela se fait par une certaine analogie. Mais on se demande: par analogie à quoi? C'est, sans doute, non pas par analogie à un autre nom connu qui porte le même thème ¹, mais à une longue série de noms dont le thème est semblable. Cela prouve, aussi, que la formation de l'EA obéit à une structure et à des règles précises et communes au niveau de notre dialecte.

c/ Nous avons constaté, dans notre corpus, que certains noms empruntés se soumettent à l'opposition d'état et connaissent les mêmes marques d'EA. que les noms d'origine berbère. Il s'agit des noms qui sont soumis à la berbérisation, c'est-à-dire qu'ils ont pris la structure du nom berbère.

¹ On appelle "thème", la structure phonique du nom, à savoir la racine consonantique à laquelle s'ajoute le schème qui est constitué des voyelles ou ce qui s'appelle, aussi, les désinences casuelles pour le nom ou l'adjectif.

Exemples:

takeṛust	(EL)	tkeṛust	(EA)	"voiture"
akamyun	(EL)	ukamyun	(EA)	"camion"
itrakturen	(EL)	yetrakturen	(EA)	"tracteur"
inselmen	(EL)	yinselmen	(EA)	"musulmans"

D'un autre côté, nous avons noté que de longues séries de noms d'origine berbère ne connaissent pas cette opposition d'état puisqu'ils sont porteurs d'une seule forme qui demeure invariable pour les deux états. Il s'agit de tous les noms à initiale consonantique ainsi que d'autres noms masculins à voyelle initiale (i) et féminins à voyelle initiale (a), (i) et (u) qui se soumettent au syncrétisme d'état.

Exemples:

laṣ	(EL) / (EA)	"faim"
faḍ	(EL) / (EA)	"soif"
izimer	(EL) / (EA)	"mouton"
iguza	(EL) / (EA)	"grappes (de raisins)"
tala	(EL) / (EA)	"fontaine"
tili	(EL) / (EA)	"ombre"

A côté de ces noms, nous avons d'autres listes: Il s'agit de tous les emprunts non-berbérisés et qui sont à initiale consonantique ainsi que certains noms berbérisés qui subissent le même sort que les noms d'origine berbère qui se soumettent au syncrétisme d'état.

Exemples:

Tilifun	(EL / EA)	"téléphone"
Ṭejra	(EL / EA)	"arbre"
ikertunen	(EL / EA)	"carton"
ineslem	(EL / EA)	"musulman"

De ce fait, nous pensons que ces réalités ne peuvent pas être le résultat d'un simple hasard.

d/ Comment expliquer, s'il ne s'agissait pas d'un système linguistique soigneusement structuré, le fait que la même voyelle initiale d'EL puisse passer à deux ou plusieurs marques d'EA? Ne devrait-elle pas passer à une seule marque d'EA?

Exemples:

Avec le (i):	izi	(EL)	yizi	(EA)	"mouche"
	irgazen	(EL)	yergazen	(EA)	"hommes"
	izimer	(EL)	izimer	(EA)	"mouton"
Avec le (a):	aman	(EL)	waman	(EA)	"eaux"
	amcic	(EL)	wemcic	(EA)	"chat"
	akamyun	(EL)	ukamyun	(EA)	"camion"

Si les règles dont on parle n'existent pas, comment pourra-t-on expliquer:

- 1 - le fait que deux noms dont la voyelle initiale d'EL est la même, ne puissent pas avoir la même marque d'état d'annexion (voir les exemples cités plus haut)?
- 2 - le fait qu'un nom à voyelle initiale (a) d'EL, par exemple, ne puissent pas prendre les trois marques d'EA reliées à cette même voyelle?
- 3 - le fait que deux noms dont le thème est le même mais qui diffèrent au niveau de la voyelle initiale d'EL doivent prendre des marques différentes à l'EA. ?

Exemples:

as	(EL)	was	(EA)	"jours"
iḍ	(EL)	yīḍ	(EA)	"nuit"
aman	(EL)	waman	(EA)	"eaux"
iḍan	(EL)	yīḍan	(EA)	"chiens"

Pour toutes les raisons que nous venons de citer, nous nous proposons de dégager, à partir de différents corpus, les règles qui sont à l'origine de la formation de l'état d'annexion et de la variété de ces marques. Une fois ces règles dégagées, classées et expliquées, elles peuvent être réinvesties dans le cadre de l'enseignement de la langue berbère.

Cependant, il est clair qu'il est insuffisant d'enseigner à nos étudiants les différentes marques de l'EA et les règles qui président à l'apparition de chacune d'elles sans leur faire part de la manière dont ils doivent les utiliser. Est-ce que le problème de l'opposition d'état est, définitivement, résolu s'ils ne savent pas comment et dans quelle position utiliser tel ou tel état et non l'autre?

Pour rendre l'apprentissage plus efficient, nous avons jugé nécessaire de donner les deux classements qui entraînent, pour chacun, l'apparition de l'un ou l'autre des deux états. Ainsi, il sera plus simple à ces étudiants de donner les noms, dans différents contextes, avec l'état et la marque qui leur correspondent. Mais pour que cette présentation soit plus rigoureuse, il faut montrer, avec plus de détails, l'importance et la valeur que peut avoir l'opposition d'état, dans un énoncé donné. Et, pour ce faire, il faut prouver si l'opposition d'état est fonctionnelle ou, au contraire, formelle, comme la considère certains chercheurs tel EL MOUDJAHID EL **HOUSSAIN**¹.

Pour clarifier ce point capital, nous allons procéder à un second classement de tous les contextes où apparaît l'E.A.; ce classement comportera deux grilles dont l'une va représenter les positions où cette apparition est pertinente tandis que l'autre sera réservée aux apparitions facultatives.

Nous pensons que le phénomène de l'opposition d'état en berbère, avec toutes ses complexités, ne pouvait pas demeurer dans notre langue sauf s'il y joue un rôle d'une grande

¹ EL MOUDJAHID E., " Un aspect morphologique du nom en tamazight (l'état d'annexion)", in: langues et littératures, Volume II, 1982.

pertinence? Cependant, il se trouve qu'en synchronie, les parlers orientaux ne connaissent plus cette opposition ¹. Cette situation laisse à penser, contrairement à la première, que l'opposition d'état n'est pas fonctionnelle. Néanmoins, cela ne peut que justifier d'avantage son utilité à travers les autres parlers qui l'ont toujours gardée.

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la linguistique fonctionnelle ². Il consiste, dans une partie très importante, en une étude morpho-syntaxique de l'opposition d'état, en général, et de l'EA, en particulier.

Cependant, vu que notre objectif est, essentiellement, didactique, il nous semble important de traiter la question dans ses moindres détails.

Dans un premier temps, nous allons travailler sur un corpus de base enregistré en Kabylie dans la région d'Iloula Oumalou à Tizi-Ouzou (voir la présentation du corpus).

L'analyse de ce corpus nous permettra, dans une première étape, de dégager tous les noms qui y figurent et de les classer selon l'état puis le genre et le nombre.

Une fois ces listes dégagées, nous allons passer à un second classement qui nous permettra de rétrécir le premier en évacuant la distinction entre singulier et pluriel car, comme nous l'avons constaté dans notre corpus, il n'y a pas lieu de distinguer entre les deux nombres. En revanche, cette différence dans les marques de l'EA est formellement très vaste, entre le masculin et le féminin. Par la suite, nous allons compléter toutes les cases en

¹ LANFRY J., " Sur l'état d'annexion dans les parlers Ghadamsis", in: GLECS, Tome XVI, 1971 / 1972.

² MARTINET A., La linguistique fonctionnelle, PUF, Paris, 1979.

recherchant le second état du nom que nous avons. Ainsi, nous aurons en face de chaque nom à l'EL., sa forme à l'EA.

C'est alors que l'analyse sera menée puisque c'est ce dernier classement qui va nous permettre de distinguer les similitudes et les différences, au niveau de chaque grille, d'une part, puis de toutes les grilles, d'autre part. Ainsi, nous déterminerons tous les thèmes nominaux d'EL. qui permettent d'aboutir à telle ou telle marque d'EA. pour qu'enfin, soient dégagées de l'ensemble des règles de formation de l'EA.

A partir de corpus secondaires, toutes les conclusions seront vérifiées à travers d'autres régions de la Kabylie d'une part, puis au niveau de certains autres dialectes berbères tels le chenoui, le chaoui et le chleuh, d'autre part.

Sur la base de nos premiers résultats, nous avons à rechercher les convergences et les divergences, s'il en existe, entre ces différents dialectes, au niveau des marques de l'EA.

Une fois cette phase achevée, nous allons passer à un second niveau de travail sur le corpus de base. Il s'agit de dégager tous les contextes où apparaît un substantif, quel que soit son état. Les énoncés dégagés seront classés, aussi, en deux grilles selon l'état du nom qui figure dans chacun d'eux. Ainsi, nous aurons les contextes d'apparition d'EL., d'une part, et les contextes d'apparition de l'EA., d'autre part.

Cependant, la question de base, à savoir la valeur de l'opposition d'état, n'est pas encore résolue. Et, c'est pour cela que nous allons procéder à l'analyse des différents contextes qui permettent l'apparition de l'état d'annexion pour y déterminer si l'opposition d'état est fonctionnelle. Cette démarche nous permettra de dégager les situations où l'opposition d'état

R

est pertinente et celles où elle est facultative, d'un côté, et de déterminer le statut fonctionnel de l'opposition d'état, de l'autre.

Nous consacrerons, enfin, une partie à l'étude de certaines allophones ¹ des différentes marques de l'EA. et ce, à travers les trois situations suivantes:

a- avec les différentes prépositions: à travers ce point, nous avons à classer ces prépositions suivant leur influence sur l'initiale du nom qui leur succède, c'est à dire voir celles qui entraînent l'état d'annexion et celles qui entraînent l'état libre.

b- en situation d'énumération

c- en situation d'un hiatus: c'est à dire lorsqu'il y a une succession de deux voyelles, chose qui n'est pas admise en berbère. Dans de telles situations, on tend à rompre ce hiatus d'une manière ou d'une autre.

Comme nous l'avons déjà cité, nous allons étudier plusieurs corpus pris dans différentes régions de la Kabylie ainsi que dans certaines autres régions berbérophones.

En ce qui concerne notre corpus de base et qui forme notre principal outil d'étude et d'analyse, nous l'avons enregistré à Illoula Oumalou, une région montagneuse de Tizi-ouzou. Ce corpus représente la partie la plus importante de notre analyse puisque c'est à partir des conclusions que nous y tirerons que nous comptons confectionner les questionnaires. Ces derniers vont nous permettre, par la suite, d'obtenir notre premier corpus secondaire, à travers

¹ On désigne par ce terme les variantes formelles que connaît un phonème donné (les variantes combinatoires). Dans notre travail, il désigne les différentes réalisations d'une même marque d'EA., en passant d'un contexte à un autre.

les autres régions de la Kabylie. C'est grâce à ce corpus que nous pourrions vérifier nos premières conclusions et tirer des résultats concernant le kabyle. Une fois le travail, sur le kabyle, mis en place, nous passerons à un niveau plus large qu'est la comparaison des formes et des règles de l'EA du kabyle, à travers certains autres dialectes berbères (chaoui, chenoui et chleuh).

Pour ce faire, nous avons eu recours à notre questionnaire, pour ce qui est des deux premiers parlers. Quant au chleuh, pour lequel il a été difficile d'enregistrer notre corpus nous même, nous nous sommes servis de certains travaux ¹ pour y tirer nos exemples.

Revenons, maintenant à notre corpus de base afin de le présenter et de le situer d'une manière plus précise.

Pour ce corpus, nous avons enregistré la performance linguistique de plusieurs informateurs qui sont tous issus de la même région, Illoula Oumalou. ()

Notre premier informateur est une vieille femme de plus de 85 ans. C'est Zaina n âmara imerrucen. Bien qu'elle soit unilingue, on retrouve souvent et fréquemment, des termes empruntés, dans son langage: elle écoute beaucoup la télévision ainsi que la radio et ce, dans n'importe quelle langue.

Durant la guerre de libération, elle a dû parcourir plusieurs régions de la Kabylie afin de subvenir aux besoins alimentaires de sa famille et de celles de ses proches, après la mort de son mari et de ses frères. De plus, elle était l'une des rares femmes responsables de répondre aux besoins vestimentaire, matériel et alimentaire des groupes de maquisards qui se

¹ -BENTOLILA F., Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Ait-Seghrouchen d'Ofn Jeniba (Maroc), SELAF, Paris, 1981.

-EL MOUDJAHID E., "Un aspect morphologique du nom en tamazight (l'état d'annexion)", in: langues et littératures, Volume 2, 1982.

réfugiaient dans la région. Vu sa pauvreté durant et après la guerre, elle a été amenée à travailler comme sage femme et ce, d'une manière clandestine. En 1982, elle a été à la Mecque pour pèlerinage.

Elle habite un petit village de la commune d'Illoula, nommé "taxwlijt". La commune est formée de 16 villages qui, dans leur majorité, sont aussi petits que "taxwlijt" qui compte 600 habitants.

La région d'Illoula se situe à la limite Est de la willaya de Tizi-Ouzou, aux frontières de Béjaia. Elle est entourée de régions très célèbres: Ighzer Amokrane et Akbou à l'Est et au sud-est, Ain El hemmam à l'Ouest, au Nord-Ouest et au sud-ouest, At yedjer (Bouzeguène) au Nord et au nord-est.

La première, Ighzer Amokrane, est connue par la tenue du congrès de la Soumam dans un de ses villages, en 1956. Ain El Hammam est renommée par la popularité de ses poètes tels Cheikh Mohand et Lounès Ait Menguellet. De plus l'un de ses villages, Koukou, a été la capitale du Royaume de Koukou ¹ qui a été le dernier des royaumes berbères et qui a combattu les Turcs. Quant aux At yedjer, ils sont connus par les batailles légendaires qui y ont eu lieu, durant la guerre de libération surtout à proximité de la forêt d'Akfadou qui est l'un des symboles historiques de la lutte de la Kabylie contre la France coloniale.

Illoula, elle aussi, a toujours été un lieu de rencontre des citoyens de différentes régions qui viennent se soigner et visiter ses deux célèbres "zawias" (Sidi Abderrahmane et Sidi wedris) qui ont un lien avec le marché de la commune et qui a lieu chaque jeudi. D'ailleurs, il porte le

¹ GENEVOIS H., Légende des rois de Koukou, Le fichier Périodique, N°121, 1974.

nom d'un saint, "lexmis n bu hemmu", et les malades qui viennent passer leur week-end à la zawia, sont tenus de passer par ce souk et de le visiter.

Toujours au niveau de cette commune, nous avons contacté d'autres informateurs. Il s'agit de Yamina âgée de 73 ans, Ferroudja 70 ans et Zaina qui a 55 ans. Elles sont toutes des unilingues, comme la première, mais leurs discours sont souvent pleins d'emprunts arabes et français.

CHAPITRE I

PRESENTATION DU PHENOMENE

I.1 - Manifestations de l'EA en berbère:

I.1.1 - Introduction:

Le substantif berbère est, mis à part certains cas exceptionnels, porteur d'une voyelle initiale, (a, i, u), qui est précédée, au féminin, par l'élément désinentiel (t) :

Exemples:

- aqcic	"garçon"	- taqcict	"fille"
- ilemzi	"jeune"	- tilemzit	"jeune (F)"
- uhdiq	"poli (M)"	- tuhdiqt	"polie (F)"

Cependant, cette même voyelle n'est pas censée apparaître dans toutes les positions, elle peut subir des modifications et passer à d'autres formes selon le contexte où le nom apparaît. Ce changement au niveau de l'initiale du nom apparaît quand ce dernier est à l'état d'annexion.

Exemples:

- aqcic (EL) -----	weqcic (EA)	"Garçon"
- aman (EL) -----	waman (EA)	"Eaux"
- taqcict (EL) -----	teqcic (EA)	"Fille"
- tameTut (EL) -----	tmeTut (EA)	"Femme".

A présent, nous allons passer à l'énumération des différentes modifications et marques que peut connaître un nom, à l'état d'annexion.

I.1.2 - Les marques de l'état d'annexion :

Comme nous l'avons déjà cité, le nom, en berbère, oppose la forme d'état libre, qui permet l'apparition explicite et claire de la voyelle initiale, à la forme d'état d'annexion qui est, en général, marquée par une modification au sein de cette même voyelle initiale.

Les dialectes du Nord qui connaissent l'opposition d'état présentent, presque tous, les mêmes marques d'état d'annexion, mais on retrouve parfois, de légères variations d'une région à une autre.

Le touareg qui diffère des autres parlers ne présente pas de formes nouvelles et étrangères à celles déjà vues dans les parlers du Nord, mais il ne connaît pas toutes les marques d'EA. qu'on retrouve à travers ces derniers: il ne connaît pas les marques du masculin. Il se contente de généraliser celles du féminin pour le masculin. Seulement, il faut noter que celles-ci sont les mêmes pour tous ces parlers à opposition d'état.

Ainsi l'état d'annexion est marqué, suivant la voyelle initiale du nom, son genre et sa structure phonique, par l'une des marques suivantes.

I.1.2.1 - Pour le féminin:

Comme nous venons de le signaler, en touareg, les marques du féminin sont généralisées pour le masculin. Les formes du féminin sont les suivantes:

I.1.2.1.a - La chute de la voyelle initiale:

Cette forme concerne certains noms féminins qui, en passant de l'état libre à l'état d'annexion, perdent leur voyelle initiale sans qu'elle ne soit remplacée par un autre élément.

Exemples :

- tameTut	(EL) ----- tmeTut (EA)	"Femme"
- tileLi	(EL) ----- tleLi (EA)	"Liberté"

1.1.2.1.b - L'affaiblissement de la voyelle initiale :

Il s'agit, ici, de l'autre partie des noms féminins qui subissent des modifications et connaissent l'opposition d'état. Cet affaiblissement s'obtient par la chute de la voyelle initiale du nom et son remplacement par la voyelle neutre (e) qui n'est, pourtant, pas pertinente puisque'elle n'apparaît que pour des raisons d'euphonie afin d'éviter une succession de plus de deux consonnes.

Exemples :

- tasga (EL) ----- tesga (EA)	"Coin"
- tislit (EL) ----- teslit (EA)	"Mariée"

Remarque:

Les deux marques, que nous venons de citer, ont toujours été signalées comme étant une même forme: la chute de la voyelle initiale du féminin.

1.1.2.1.c - Maintien de la voyelle initiale :

Les noms qui sont concernés par cette forme ne subissent aucun changement dans leur passage d'un état à l'autre: on dit d'eux qu'ils sont à l'état d'annexion non marqué.

Exemples :

- tama (EL) ----- tama (EA)	"Côté"
- tili (EL) ----- tili (EA)	"Ombre"
- turin (EL) ----- turin (EA)	"Poumons"
- tewser (EL) ----- tewser (EA)	"Vieillesse"

En outre, nous avons d'autres listes de noms à opposition d'état non marquée: il s'agit des noms à initiale consonantique, les emprunts non berbérisés et une courte liste de noms d'origine berbère représentant -peut être- un état ancien.

Exemples :

Cetwa, lehwa, ljeNet, Lebsa, lqahwa, Tilifun, Labyu...

Pour désigner cette forme unique des deux états, les chercheurs qui ont étudié cet aspect, ont proposé l'appellation de "syncrétisme" qui est définie comme étant "l'identité et la stabilité de la forme d'une unité linguistique malgré la différence de ses fonctions, son passage d'une fonction à une autre"¹.

Dans le même cadre, **F.BENTOLILA**², en niant l'appellation précédente, propose celle de "neutralisation" car, pour lui, le syncrétisme désigne une homonymie accidentelle et que l'apparition de cette marque n'a rien de tel.

En effet, en se référant à la distinction citée par **F.BENTOLILA** sur la neutralisation et le syncrétisme, nous dirons que les deux situations existent car, même si le maintien de la voyelle initiale, dans beaucoup de cas, n'est ni accidentel ni le fait du hasard, il se trouve qu'il l'est dans bien d'autres: les emprunts non berbérisés, les noms d'origine berbère à initiale consonantique ainsi que ceux à voyelle initiale neutre.

¹ - Voir **G.Mounin**, *Dictionnaire de la linguistique*, PUF., Paris, 1974, P. 316.

² - **F.Bentolila**, "la neutralisation de monème" in *Revue: La linguistique*, N° 28, Pages 121-128.

I.1.2.2 - Pour le masculin :

I.1.2.2.a - L'alternance vocalique:

Cette marque est une caractéristique ne concernant que le masculin. Elle consiste en le passage de la voyelle initiale (a) de l'état libre, à la voyelle (u) à l'état d'annexion.

Exemples :

- | | |
|---------------------------------|--------|
| - ayaziḍ (EL) ----- uyaziḍ (EA) | "Coq" |
| - asaru (EL) ----- usaru (EA) | "File" |

I.1.2.2.b - La substitution d'une semi-voyelle:

Devant l'affaiblissement de la voyelle initiale de certains noms masculins, on constate l'apparition d'une semi-voyelle; c'est à dire que la voyelle initiale d'EL. (a ou i) est remplacée par une semi-voyelle (w) ou (y) qui est suivie du glide (e) qui, comme nous venons de le voir, fait éviter une succession de plus de deux consonnes.

Exemples :

- | | |
|------------------------------------|-----------|
| - aXam (EL) ----- weXam (EA) | "Maison" |
| - abrid (EL) ----- webrid (EA) | "Route" |
| - iXamen (EL) ----- yeXamen (EA) | "Maisons" |
| - irgazen (EL) ----- yergazen (EA) | "Hommes" |

A travers ces exemples, nous constatons que la transformation est obtenue en passant de la voyelle (a) à (we), d'une part, et de la voyelle (i) à (ye), d'autre part.

Remarque :

Nous estimons que cette forme est à classer avec la précédente, celle de l'alternance vocalique, en les signalant comme deux variantes, et ce, pour les raisons que voici :

- La substitution de la semi-voyelle (w) est plus ou moins absente, dans certaines régions de la Kabylie: elle est souvent remplacée par l'alternance vocalique (i/u).

- Le même nom peut être porteur des deux marques à l'état d'annexion, suivant l'élément final de l'unité qui le précède: la semi-consonne apparaît après une voyelle et le (u) après une consonne.

Exemples :

- yeLa wergaz	Il est l'homme.	"L'homme est présent"
- yenya-t urgaz	Il l'a tué l'homme.	" L'homme l'a tué"
- yenya-t wergaz	Il l'a tué l'homme.	" L'homme l'a tué"

Avec le premier exemple, l'apparition de (we), semble-t-il, est incontournable après la voyelle (a) car on ne peut garder la succession de deux voyelles: c'est une forme de rupture du hiatus.

Pour le second exemple, par contre, on retrouve les deux utilisations car le premier élément se termine - contrairement au premier exemple - par une consonne.

Cependant l'utilisation la plus fréquente dans les régions qui utilisent les deux formes avec les noms ayant cette structure phonique, est celle de l'alternance vocalique (a/u).

Donc, on ne peut offrir le statut de monème à chacun de ces deux éléments: on devrait parler de variantes.

1.1.2.2.c - Le renforcement de la voyelle initiale :

Nous avons constaté que certains noms masculins connaissent, en plus du maintien de leur voyelle initiale, la préfixation d'une semi-voyelle, en passant de l'état libre à l'état d'annexion. Cette dernière sert d'appui pour renforcer cette voyelle initiale.

Exemples :

- aman (EL) -----	waman (EA)	"Eaux"
- ul (EL) -----	wul (EA)	"Coeur"
- izi (EL) -----	yizi (EA)	"Mouche"

Le (w) apparaît devant les deux voyelles (a) et (u), tandis que le (y) n'est présent que devant la voyelle (i).

1.1.2.2.d - Le maintien de la voyelle initiale :

Comme nous venons de le citer pour le féminin, certains noms masculins ne subissent aucune modification, en passant de l'état libre à l'état d'annexion. Cette forme concerne, comme pour le féminin, des emprunts non berbérisés, des noms à initiale consonantique ainsi que certains autres substantifs à voyelle initiale (i).

Exemples :

- inisi (EL) -----	inisi (EA)	"Hérisson"
- fad (EL) -----	fad (EA)	" Soif"
- Caf (EL) -----	Caf (EA)	" Le chef"

Remarque :

Nous avons constaté dans d'autres dialectes, tel le chaoui et le chenoui, une situation que nous n'avons jamais rencontré en kabyle: il s'agit de l'apparition d'une voyelle initiale à l'état d'annexion. Nous désignons par ce fait le passage du nom de l'absence d'une voyelle initiale d'état libre à son apparition, à l'état d'annexion; ceci pour ce qui est du masculin. Quant au féminin, c'est toute la partie initiale (l'élément désinentiel et la voyelle) qui n'apparaît pas, à l'état libre et qui revient à l'état d'annexion.

Exemples :

a/ Pour le masculin, nous avons noté le passage de (ϕ) à la voyelle (u):

- lum (EL) -----	ulum (EA)	"Paille"
- suf (EL) -----	u suf (EA)	"Rivière"
- jaref (EL) -----	ujaref (EA)	"Corbeau"
- zaglu (EL) -----	uzaglu (EA)	"Joug"
- yur (EL) -----	uyur (EA)	"Lune"

En se référant à la marque de l'EA. de ces noms, on peut remonter à la voyelle initiale d'EL. qu'ils ont perdu ou qu'ils devraient avoir. Nous pensons que c'est bien le (a) car l'alternance vocalique (a / u) est l'unique situation qui permet l'apparition de (u) comme marque d'EA. du nom masculin.

Ainsi, nous dirons que le (a) est la voyelle initiale que ces noms devraient avoir connus, dans leur état libre. Cette même voyelle a disparu en même temps que de l'élément désinentiel du masculin qui est, dans ce cas le (w). D'après **W.Vycichl**¹, le nom ne portait pas sa partie initiale, à l'origine. Et, pour sa définition, on se servait du démonstratif (wa, wi, ta, ti). Par la suite, le nom masculin a perdu sa semi-voyelle qui ne réapparaît que lorsqu'il est à l'état d'annexion. Cela pour ce qui est du Kabyle. Pour d'autres parlers, tels le chaoui et le chenoui, même la voyelle a disparu avec cette semi-consonne et ce pour les deux genres, car chez eux, même le féminin a perdu toute sa partie initiale.

b/ Ce féminin qui connaît, actuellement, le passage de ϕ, à l'état libre, à l'apparition du (t), à l'état d'annexion.

- fiLest (EL)	tfiLest (EA)	"Hirondelle"
- maLa (EL)	ṡmaLa (EA)	"Tourterelle"

¹ - Vycichl W., "L'article défini en berbère" in: Mémorial André Basset, Paris, 1957, P.139/146.

Nous constatons, ici, que la voyelle initiale ne réapparaît pas à l'état d'annexion. Cela s'explique par le fait que la structure phonique de ces noms ne le permet pas. En Kabyle, les noms qui ont la même structure phonique que ceux-ci, connaissent, à l'état d'annexion, la chute totale de la voyelle initiale:

- tifiɾLest (EL)	tifiɾLest (EA)	"Hirondelle"
- tamiLa (EL)	tmiLa (EA)	"Tourterelle"

Comme pour le masculin, grâce à la forme de l'état d'annexion de ces noms, on peut retrouver la voyelle initiale d'état libre que ces noms auraient dû connaître. Cette voyelle serait ou le (a) ou le (i) car ils ont connu la chute de la voyelle initiale. De plus, par analogie et comparaison interdialectale, on peut retrouver, exactement, cette voyelle et on dira que c'est le (i), pour le premier et le (a) pour le second.

Nous tenons à signaler, aussi, une autre situation qui présente beaucoup de complexité, un cas très rare qui ne concerne que le nom féminin, en chenoui.

Dans cette situation, nous avons constaté que certains noms féminins ne portent pas l'élément désinentiel (t), à leur état libre. En revanche, ils ont gardé leur voyelle initiale.

Exemples :

- ameṭut (EL)	hmeṭut (EA)	"Femme"
- aḥzawt (EL)	heḥzawt (EA)	"Fille"

Si, en analysant ces noms, on se contentait de voir leur initiale, on aurait dit que ce sont des noms masculins. Cependant, l'existence du (t) final puis l'apparition du (h) initiale, à l'état d'annexion, indiquent bien et d'une manière très claire leur appartenance au féminin.

Ces noms féminins ont, à leur état libre, la même forme que les noms masculins, en Kabyle. De plus, ils connaissent les mêmes modifications à l'état d'annexion.

Exemples (Kabyle) :

- asaru (EL)	usaru	(EA)	"File"
- argaz (EL)	wergaz	(EA)	"Homme"

A travers ce second exemple, nous constatons que (argaz) est (aḥzawt) subissent les mêmes modifications, en passant à l'état d'annexion; c'est à dire, l'apparition d'un élément nouveau qui est le (w) pour (argaz) et le (h) pour (aḥzawt), en plus de la chute de la voyelle initiale qui est remplacée, dans les deux cas par le (e).

Les deux autres exemples par contre, (ameṭut) et (asaru), connaissent visiblement, des formes différentes en passant à l'état d'annexion, et ce, malgré leur thème qui est le même (vcv cv). Cette différence nous a poussé à chercher et à étudier la cause. Et, comme réponse, nous pensons que, dans le fond, leur marque de l'état d'annexion est la même, c'est à dire que les deux ont perdu leur voyelle, en passant à l'état d'annexion, pour que celle-ci soit remplacée au féminin par (h), dans (hmeṭut), et par le (u) au masculin, dans (usaru).

Donc, le premier a connu l'apparition de l'élément désinentiel du féminin (h), alors qu'au masculin, ce n'est pas le cas. Ceci nous a incité à vérifier le pourquoi de la non apparition de l'élément désinentiel du masculin et qui est l'équivalent du (h) du féminin.

La seule réponse est que ce (u) devrait être un (w), c'est à dire: (wsaru) à la place de (usaru). Mais pour des raisons phonétiques, on utilise la seconde prononciation (usaru) car il nous est difficile de prononcer le premier surtout si ce nom est précédé d'un élément à finale consonantique (yiwen usaru). Dans une autre situation, par contre, lorsqu'il s'agit d'une

voyelle comme dans le cas de la préposition (i) " pour ", c'est le (w) qui apparaît car il nous devient impossible de prononcer le (u): ainsi, on dit (i wsaru) non (i usaru).

Après cette présentation des différentes marques de l'état d'annexion, nous avons constaté que ce n'est pas tous les noms qui sont susceptibles de marquer leur mise à l'état d'annexion par une modification de la voyelle initiale.

Il existe beaucoup de noms qui ne subissent pas de changements en passant de l'EL à l'EA, ceux que nous avons cités en (1-c) et en (2-d), les différents cas de syncrétisme féminin et masculin.

1.1.3 - Les contextes d'apparition de l'E.A.:

Même les noms qui subissent formellement l'opposition d'état ne peuvent pas prendre l'état d'annexion dans toutes les situations: leurs apparitions, sous telle ou telle forme, sont reliées à leurs positions dans différents contextes. Ainsi nous dirons que c'est la relation du substantif avec les autres éléments d'un énoncé donné, qui lui permet de prendre telle ou telle forme d'état. Quand le nom est subordonné à un autre élément qu'il détermine, il se met, automatiquement, à l'état d'annexion. Il s'agit des situations où le substantif, en question, occupe l'une des fonctions suivantes:

a/ Complément explicatif ¹, / Expansion référentielle ²

b/ Déterminant nominal.

c/ Élément autonomisé.

Voyons maintenant chacune avec plus de détails:

¹ - Appellation de GALLAND L.: " L'énoncé verbal en berbère ", " Etude de fonctions ", Cahiers Ferdinand de Saussure, N° 21, 1964, P. 44.

² - Appellation de CHAKER S.: Un parler berbère d'Algérie (Kabyle), Syntaxe, PUF, Aix-en-Provence, 1983, P.271.

1.1.3.1 - Complément explicatif:

Il s'agit, ici, des situations où le substantif n'est qu'une simple reprise d'un indice de personne qui vient avec le verbe ou d'un pronom affixe. Ce substantif leur succède pour les compléter.

Exemples :

- | | |
|----------------------|---|
| - iFey weqcic | Il est sorti le garçon
"Le garçon est sorti". |
| - iwala-ten waRac Ni | Il les a vus les garçons
"Il a vu les garçons" |
| - a-t-an weqcic Ni | Le voilà le garçon
"Voilà le garçon" |

Nous constatons, dans chaque exemple cité, que l'indice de personne ou le pronom affixe a le même genre et le même nombre que le nom qui le complète, c'est à dire: l'expansion référentielle.

1.1.3.2 - Déterminant nominal / Complément déterminatif /

Complément de nom :

Dans ce cas, le nom annexé vient pour compléter et définir un autre.

Exemples :

- | | |
|---------------|-------------------------|
| - sin waRac | "Deux enfants" |
| - aXam BwaRac | "La maison des enfants" |

Contrairement à la première position, quand il s'agit du déterminant nominal, il n'est pas nécessaire que l'annexant et l'annexé soient du même genre et du même nombre. Nous tenons à signaler, aussi, que cette forme de juxtaposition est obtenue, en plus de la mise à l'état d'annexion du second nominal, par l'apparition de la préposition (n) "de" qui sert comme monème d'attribution entre les deux. Ainsi, mis à part les énoncés où le premier élément est un nom de nombre, ce monème fonctionnel offre l'autonomie au nom annexé. Cependant, nous pensons que cela est dû au fait que cet énoncé ne connaît pas de prépositions entre les deux noms en question: on constate, ici, qu'il n'y a aucune apparition, même masquée (assimilation) de cette préposition comme dans le cas de (aXam B^WaRac) qui, à l'origine était (aXam n waRac).

1.1.3.3 - Elément autonomisé :

Précédé de certaines prépositions, le substantif prend, automatiquement, la forme d'annexion. En fait, ce monème fonctionnel l'autonomise.

Exemples :

- | | |
|---------------------|----------------------------------|
| - iruḥ ar weXam | "Il est parti à la maison" |
| - iruḥ s waRaw - is | "Il est parti avec ses enfants". |

On constate que le nom annexé, dans les situations (1.1.3.2 et 1.1.3.3), est autonomisé à l'aide d'une préposition. Seulement, il faut noter qu'avec la préposition [n], l'annexé complète un noyau nominal alors qu'il complète un noyau verbal avec les prépositions [s] et [ar]: un noyau verbal composé du verbe [ruḥ] et de l'indice de personne [y].

Cependant, le (n) n'est pas l'unique préposition qui entraîne un nominal porteur de la marque d'état d'annexion et qui complète un noyau nominal:

Exemple :

- argaz d waRaw - is "L'homme et ses enfants"

Mais, dans ce cas, la préposition (d) "et" n'autonomise pas le nom qui lui succède. De plus, ce dernier ne détermine pas le nom qui le précède mais il lui est coordonné. Il faut noter aussi qu'avec la préposition (d), l'annexant peut ne pas être un nom mais un pronom ou un indice de personne comme dans: (yeFey d waRaw-is) où l'on constate que l'annexé est coordonné à l'indice de personne (y).

Puisqu'on parle d'autonomie, est-ce que l'état d'annexion offre l'autonomisation au nom qu'elle précède ? Peut-on obtenir un changement de position pour ce nom sans influencer les fonctions et les rapports grammaticaux entre les différents éléments du syntagme?

quand le nom est en position autonomisée :

- iṛuḥ ar weXam "Il est allé à la maison"
- iṛuḥ s waRaw - is "Il est parti avec ses enfants"
- iṛuḥ wergaz d waRaw - is "L'homme est parti avec ses enfants"

Si on procède à une interversion de positions en positionnant le syntagme autonomisé à la place du syntagme prédicatif verbal, dans les exemples précédents, on obtient :

- ar weXam i yṛuḥ "C'est à la maison qu'il est parti"
- s waRaw - is i yṛuḥ "C'est avec ses enfants qu'il est parti"
- d waRaw - is i yṛuḥ wergaz "C'est avec ses enfants que l'homme est parti"

Avec cette interversion de positions, on ne constate aucun changement, au niveau de la marque du nom, c'est à dire qu'il reste, toujours, à l'état d'annexion puisque la préposition qui entraîne cette marque demeure à sa place, devant le nom.

Cependant, il existe bien une divergence entre les deux énoncés en ce qui concerne le noyau de l'information donnée. Cette dernière se base, dans les deux cas, sur le premier élément.

En résumé, si dans la première situation (iruh) constitue, à lui seul, le syntagme prédicatif, il devient expansion dans la seconde car c'est le syntagme autonome qui devient le noyau de l'énoncé. Cela est dû au fait que le second élément (iruh) n'est qu'une simple reprise de ce qui a déjà été cité dans l'énoncé interrogatif:

- | | |
|-------------------|---------------------------------------|
| - anida i yruh? | "Où est-il allé?" |
| - ar weXam i yruh | "C'est vers la maison qu'il est allé" |

On peut l'effacer complètement, et dire: (ar weXam) car il n'est plus indispensable au niveau de cet énoncé.

quand le nom est en position de complément déterminatif:

Comme nous l'avons déjà vu, dans le cas de la juxtaposition de deux noms dont le second détermine le premier, le berbère présente en plus de la mise du second à l'état d'annexion, l'ajout d'un fonctionnel intermédiaire: la préposition (n) "de" qui est, souvent, assimilée avec l'initiale.

Exemples :

- argaz n weXam	réalisé	argaz BWeXam.	"L'homme de la maison"
- Mis n tmeTut	/	Mis tmeTut	"Le fils de la femme"
- lhiba n yizem	/	lhiba Gizem	"La force du lion"
- lawan n useMid	/	lawan useMid	"Le moment du froid"
- sin waRac	/	sin waRac	"Deux garçons"
- ḥdac n waRac	/	ḥdac BwaRac	"Onze garçons"
- lehlak n wul	/	lehlak Bul	"Maladie du coeur"
- at Şwab	/	at Şwab	"Les sages"
- sut yiraten	/	sut yiraten	"Celles Iraten"
			"Lesfemmes de Ait Iraten"

En Kabyle, on constate que le complément déterminatif n'est pas précédé par la préposition (n), si le premier élément est:

a/ de la série des noms symphonies (at, u, welt, m ...), mais le nom qui leurs succède prend l'état d'annexion s'il en est apte: at yiraten, sut yeḡḡer.

b/ de la série des noms de nombres: de un (01) jusqu'à dix (10) pour le masculin, et de trois (03) jusqu'à dix (10) pour le féminin. Seulement, il est à noter que le déterminant prend l'état d'annexion avec tous les noms de nombres.

Pour les autres situations, le (n) apparaît formellement ou assimilé dans la plupart des cas. Cependant, nous est-il possible de procéder à une inversion de positions avec ou sans (n)?

La tentative d'inversion nous donne:

argaz BweXam	BweXam wergaz*
Mis tmeTut	tmeTut Mis*
lhiba Gizem	Gizem lhiba*
lawan useMid	useMid lawan*
sin waRac	/
ḥdac BwaRac	BwaRac ḥdac*
at Şwab	/

On constate que:

. L'inversion est catégoriquement impossible dans les situations où le (n) n'intervient pas comme intermédiaire, c'est à dire avec les noms cités en a et b.

. Avec les autres noms de nombres, l'interversion de positions est possible, mais sans garder la même relation entre les deux éléments ni que ce nouveau syntagme ait un sens sans y ajouter un élément qui servirait à déterminer le nom de nombre (BwaRac ḥdac GeXamen agi): chose qui mène au changement radical de l'énoncé.

. Avec les noms de parenté, on peut faire changer les positions mais cela est automatiquement suivi d'un changement de sens et même de l'intonation puisqu'on est confronté à une pause juste après le premier élément.

. La même remarque est à noter pour les autres situations où l'on constate que l'inversion des positions est faisable tout en passant d'un sens à un autre est d'une fonction à une autre. On peut retrouver, aussi, des modifications formelles causées par le changement fonctionnel et positionnel (aXam Bwergaz / Bwergaz weXam agi).

quand le nom est en position de complément explicatif:

Comme on l'a déjà vu, le complément explicatif prend l'état d'annexion. En changeant sa position par rapport au syntagme prédicatif verbal, il perd sa fonction et change d'état puisqu'il passe à l'état libre.

- iFey weqcic	aqcic, yeFey	"L'enfant est sorti"
- iwala-ten waRac Ni	aRac Ni, iwala-ten	"Il a vu les enfants"
- a-t-an weqcic	aqcic, a-t-an	"Le voilà, l'enfant"

En changeant de position, le nom se place hors syntagme puisqu'il est séparé du reste de l'énoncé par une pause. On constate que, contrairement aux autres cas où le nom annexé ne perd pas son état d'annexion même en inversant sa position, il prend l'état libre quand il s'agit du complément explicatif d'un indice de personne ou d'un pronom. Cela est dû au fait que dans les autres cas, le nom en question est toujours accompagné de la préposition qui lui offre l'autonomie et le met à l'E.A.

1.2 - Situation du phénomène en linguistique :

L'état d'annexion est un aspect linguistique connue non seulement par le berbère, mais aussi par toutes les branches du chamito-sémitique. D'après **George MOUNIN** ¹, "la relation de subordination entre deux noms, dans ces langues, s'exprime par l'adjonction, généralement sans aucun terme de liaison, de l'élément subordonné à l'élément qu'il complète; on dit d'eux qu'il sont à l'état d'annexion". Il ajoute que "le second terme peut subir des modifications dans sa partie initiale."

Quoi que cette définition ne reflète pas avec exactitude la réalité du phénomène, elle semble très intéressante du fait qu'elle parle du changement affectant l'initiale du nom annexé et de l'élément intermédiaire de liaison. Cette situation n'est que l'un des différents cas où apparaît l'état d'annexion, il s'agit de la position du nom complément déterminatif. Il semblerait que cette définition est tirée des travaux effectués par les grammairiens arabisants qui, eux, désignent par état d'annexion le rapport de détermination existant entre deux noms. Mais ce qui est plus important, c'est de savoir comment se manifeste l'état d'annexion dans ces langues? et quelles sont les modifications qu'il entraîne?

Si en berbère les changements affectent la partie initiale du second terme, ils concernent le premier élément dans certaines branches du chamito-sémitique tel l'hébreu et l'égyptien, comme le signale **D.COHEN** ². En cas de juxtaposition de deux noms, ces langues présentent des modifications dans la partie médiane du premier élément:

¹ Mounin G. Dictionnaire de la linguistique, PUF, Paris, 1974, P.28.

² - COHEN D., "Les langues chamito-sémitiques" in : Le langage, Ed. Gallimard, 1968, P.1320.

³ Exemples tirés de l'article de D.COHEN.

Hébreux:	bēt ha meleh bayit (EL)	(maison le roi)	"palais royal"
Egyptien:	geb zoyit goob (EL) ¹		"Feuille d'olivier"

D.COHEN a signalé d'autres langues qui présentent des modifications en cas de juxtaposition de deux noms, mais cette fois, en finale du premier élément, c'est à dire au niveau du déterminé:

En couchitique:	hando anna handu anna.	(boeufs maître)	"le maître des boeufs"
En tchadien:	gidan uba gida (EL)		"la maison du père"

Contrairement à ces langues, le phénomène d'état d'annexion en berbère, se présente d'une manière particulière et plus complexe: il fait subir des modifications à l'initiale du second nom qui n'est pas nécessairement en fonction de complément déterminatif, comme on l'a déjà vu. Mais en ce qui concerne le cas du complément déterminatif, qu'on nous présente ici dans d'autres langues, on retrouve en berbère - en plus de la modification de l'initiale du second élément - l'apparition de la préposition (n) qui sert de monème de liaison. Dans certains cas exceptionnels, le (n) est absent comme dans le cas des noms de nombre que nous avons vu. Cependant, nous tenons à préciser que ce monème d'attribution est présent ailleurs, même si le nom qui le suit n'est pas apte à marquer l'état d'annexion. De ce fait, il est le seul élément à relier les deux substantifs.

¹ COHEN D. "Les langues chamito-sémitiques" in: Le langage, Ed. Gallimard, 1968, p1320.

1.3 - L'opposition d'état à travers les dialectes berbères

L'opposition d'état est un fait pan-berbère, mais il semble qu'en synchronie, les parlers orientaux ne la connaissent plus. Chez eux, le nom se présente sous une forme invariable (EL) quelle que soit sa structure phonique ou même sa situation dans l'énoncé.

Pour prouver que ces parlers ont déjà connu l'opposition d'état, **J.LANFRY**¹ cite certains exemples tirés des chants traditionnels du parler de **Ghadames**, où le nom se présente sous les deux états. Seulement il faut noter que les locuteurs de ce parler ne trouvent aucune différence fonctionnelle dans cette opposition. Cependant, cela prouve - au moins - que le phénomène a été pan-berbère en diachronie et que son absence, en synchronie dans certains parlers, n'est que le résultat d'une évolution propre à ces parlers. Même si cette opposition d'état est ignorée par les parlers orientaux, elle demeure encore à travers les parlers marocains, algériens et tunisiens (Les matmatas).

En effet, la question qui nous préoccupe le plus, c'est de connaître le degré d'utilisation des deux états dans les parlers à opposition d'état, c'est à dire: de savoir si cette opposition se manifeste d'une manière très forte et surtout si elle ne tend pas à disparaître comme c'est le cas des parlers orientaux.

Répondre à ces questions semble être très complexe. Néanmoins, en se basant sur la situation actuelle de l'opposition d'état, peut être qu'il nous est possible de prévoir son devenir. Comme nous l'avons vu, certaines prépositions entraînent, automatiquement, l'état

¹ LANFRY J., " Deux notes sur le berbère de Ghadames ", in GLJCS, 1972, P. 81.

d'annexion du nom suivant. Donc la marque d'état n'est qu'une redondance puisque la fonction du nom en question est indiquée par la préposition

aXam n temyart	"La maison de la vieille"
tamyart (EL)	

En outre, parmi les substantifs d'origine berbère, on retrouve une liste de noms à initiale consonantique qui ne connaissent pas cette opposition et qui l'ignorent complètement: (seksu, laz, fad, beṬu, feRu, ...) .

- fad (EL)	fad (EA)	"soif"
- seksu (EL)	seksu (EA)	"Couscous"
- baba (EL)	baba (EA)	"Mon père"
- gma (EL)	gma (EA)	"Mon frère"

Une autre liste, encore plus importante, ne connaît pas l'opposition malgré l'initiale vocalique des noms qui la forment. Il s'agit des noms d'origine berbère qui subissent le syncrétisme vu leur structure phonique:

- turin (EL)	turin (EA)	"Poumons"
- tili (EL)	tili (EA)	"Ombre"
- tala (EL)	tala (EA)	"Fontaine"
- inisi (EL)	inisi (EA)	"Hérisson"

En plus de toutes ces catégories de noms d'origine berbère ignorant cette opposition, les emprunts non berbérisés en forment une autre partie encore plus importante à cause de l'utilisation capitale de ces emprunts. Donc, ces noms ne connaissent pas l'opposition d'état.

- Cetwa (EL)	Cetwa (EA)	"Hivers"
- lxedma (EL)	lxedma (EA)	"Le travail"
- Tilifun (EL)	Tilifun (EA)	"Téléphone"

Vu la fragilité du phénomène de l'opposition d'état qui a fini par être ignoré en orient, et le nombre considérable de noms ne la connaissant pas, il est probable que son statut de monème s'affaiblisse, encore plus et qu'il perde du terrain. En outre, au contact d'autres langues ou parlers non berbères, certains berbérophones minoritaires, dans leurs milieux quotidiens, tendent à ignorer, dans leur discours, l'état d'annexion. Cette situation est due, à notre avis, à l'inexistence de ce phénomène ou de son équivalent au niveau des langues qu'ils pratiquent d'une manière plus fréquente.

Ainsi et vu cette situation complexe, **BENTOLILA F.**¹ signale que, pour les parlers des Ait-seghrouchen du Maroc, "le statut monématique de l'état d'annexion est difficile à établir". Ce qui veut dire qu'on ne peut pas parler d'un monème fonctionnel puisque beaucoup de noms ne connaissent pas cette opposition et ne présentent aucune difficulté à retrouver leurs fonctions, dans différents énoncés. De plus, dans de nombreuses situations, (quand le nom est autonomisé ou quand il est déterminant nominal), on n'a pas besoin de la marque de l'état d'annexion pour définir la fonction du nom en question car, en général, la marque de l'EA ne forme qu'une simple redondance avec la préposition qui la précède.

Toujours sur le même plan d'étude, **EL MOUDJAHID E.**², dans une étude du statut et de la fonction de la marque de l'état d'annexion, affirme que l'opposition d'état n'est qu'un fait formel sans aucune pertinence syntaxique, et ce, au niveau de tamazight au Maroc.

¹ BENTOLILA F.: Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Ait-Seghrouchen d'Oum Jeniba-Maroc, SELAF, Paris, 1981, P. 212.

² EL MOUDJAHID E.: "Un aspect morphologique du nom en tamazight: l'état d'annexion", in Langues et littératures, Volume 2, 1982, P.61.

L'opposition d'état est, en principe, réalisée à travers tous les dialectes berbères. Cependant, en synchronie, les parlers orientaux (en Libye et à Siwa) l'ignorent complètement. "Le nom, dans ces parlers, se présente sous une forme invariable quelque soit la particule qui le régit ou la place qu'il occupe dans la phrase" ¹. J. LANFRY ² signale certains exemples qui ont conservé leur état d'annexion, dans le parler de Ghadames, à travers leurs chants traditionnels. Il insiste sur la fréquente disparition de la voyelle initiale des noms féminins, après le (t). Donc, même ces parlers qui ne connaissent pas, actuellement, l'opposition d'état, l'ont déjà connue à un moment de l'histoire.

En ce qui concerne les parlers à opposition d'état, nous avons constaté que le féminin, dans ces parlers, se présente sous deux formes d'état d'annexion: il s'agit du maintien de la voyelle initiale, (syncrétisme féminin), et de la chute de cette même voyelle qui est remplacée, parfois, par la voyelle neutre (e) qui, en fait, n'est qu'une voyelle d'appui puisqu'elle n'est que phonétique : Elle sert à rompre une succession de plus de deux consonnes et c'est le cas quand elle intervient au niveau de la marque de l'état d'annexion. Pour ce qui est du masculin, par contre, on constate une très grande différence entre les parlers du Nord et les parlers touaregues. Ces derniers, bien qu'ils connaissent, eux aussi, l'opposition d'état, présentent des formes particulières au masculin; il s'agit des mêmes marques que le féminin, c'est à dire la chute ou le maintien de la voyelle initiale comme dans:

inuba (EL) nuba (EA) "les enfants" ³

Les autres parlers utilisent les marques que nous avons déjà énumérées: alternance vocalique, préfixation d'une semi-voyelle, substitution d'une semi-voyelle et syncrétisme.

¹ LAOUST E., Siwa, I, Son parler, Page 97.

² LANFRY J., "Deux notes sur le parler de Ghadames", in GLECS, (compte rendus du groupe linguistique d'étude Chamito-Sémitique), 1971/1972, Pages 179...181.

³ CORTADE J.M. : Essai de grammaire touareg (dialecte de l'Ahaggar), Publication de l'institut de recherche Sahariennes, Alger, 1969.

A notre avis, cette grande différence, dans les marques de l'état d'annexion, entre les parlers du Nord et ceux du Sud, est due à la rupture du contact entre les locuteurs de ces deux groupes. Cette situation a permis au touareg de connaître sa propre évolution, durant des siècles et ce, même sur le plan lexical. D'ailleurs, certains linguistes se demandent si on ne devrait pas parler d'une autre langue, en dehors du berbère. Les parlers du Nord, quant à eux, montrent plus de rapprochements sur différents plans: lexical, structural et phonétique. C'est le résultat d'un lien les unissant jusqu'à une époque très proche, sinon même l'actuelle.

1.4 - Désignations du phénomène :

Nombreuses sont les appellations qui désignent ce phénomène, mais il faut noter qu'elles sont toutes, ou presque, tirées de la terminologie des grammairiens arabisants.

Les premiers chercheurs du domaine berbère se sont inspirés des travaux déjà effectués sur la grammaire de la langue arabe, malgré les différences que présente le phénomène de l'état d'annexion en berbère par rapport à cette langue.

En appliquant la même analyse que celle faite sur l'arabe, **BELKACEM BEN SEDIRA**, qui fût l'un des premiers chercheurs dans le cadre de la langue berbère, désigne le phénomène par "déclinaison". Il parle aussi de rapports d'annexion mais pas avec son sens actuel; il utilise cette appellation pour désigner la situation de détermination nominale, un rapport qui s'exprime par l'adjonction de la préposition (n) entre les deux nominaux. Ainsi, il définit la "déclinaison" comme étant "le changement qui affecte la voyelle initiale du nom, dans certaines situations" ¹.

Chez les grammairiens arabisants, "la déclinaison du nom consiste en sa capacité de prendre des terminaisons différentes qui sont pertinentes et indicatives de sa fonction syntaxique" ².

De ce fait, **Ben Sédira** ajoute et précise qu'en Kabyle - contrairement à l'arabe - il s'agit de déclinaison initiale.

C.P. CASPARI précise que ce fait se manifeste, en arabe, sous différentes formes telles les terminaisons : (u) au nominatif, (a) à l'accusatif, (i) au génitif, ainsi que d'autres formes obtenues par le changement du genre et du nombre ³.

¹ BEN SEDIRA BELKACEM, Cours de langue kabyle (Grammaire et version), Librairie Adolphe Jordan, 1887.

² CASPARI C.P. Grammaire arabe, Paris Maisonneuve, 1881, P.187.

³ CASPARI C.P. Grammaire arabe, Paris Maisonneuve, 1881, P.187.

En fait, en parlant de déclinaison du nom en arabe puis en berbère, ça ne veut point dire qu'il s'agit d'un phénomène identique. Au contraire, nous pensons que nous désignons deux faits qui présentent plusieurs différences:

a/ Si la déclinaison se manifeste, en final du nom en arabe, nous retrouvons, au contraire, une déclinaison initiale en berbère.

b/ Le nom déclinable en arabe prend trois formes, alors qu'il n'en prend que deux en berbère.

c/ En passant d'un genre à un autre, le nom déclinable, en arabe, présente des terminaisons variées. En berbère, par contre, ces marques peuvent varier suivant le genre du nom mais pas son nombre car tout est relié à sa voyelle initiale.

En conclusion, nous dirons que si ces formes, en arabe, indiquent la fonction du nom dans un énoncé, elles indiquent en berbère, en plus de la fonction, la relation intime qui fait de l'élément, en question, une expansion déterminant ou expliquant un autre élément plus important dans l'énoncé. C'est pour dire qu'il ne s'agit pas du même phénomène mais de deux aspects linguistiques différents.

La question qui se pose, maintenant, c'est de savoir si on peut garder cette désignation. Et pour ce faire, nous devons nous référer à sa définition en linguistique moderne.

G.MOUNIN parle de "système de flexion que prennent les noms, les adjectifs et les pronoms de certaines langues pour exprimer leur fonction dans la chaîne parlée¹".

¹ MOUNIN G., Dictionnaire de la linguistique, PUF, Paris, 1974, P.96.

Même si cette définition semble - être tirée de la réalité du phénomène de la langue arabe, elle ne représente pas d'une manière profonde et exacte sa nature en berbère : Dans notre langue, ce système de flexion ne concerne pas les pronoms. De plus, il ne fait pas qu'indiquer la fonction du nominal concerné.

Dans son travail, **Ben Sedira** a aussi parlé du rapport d'annexion pour désigner la relation de détermination entre deux nominaux. Cependant, c'est cette appellation qui prendra celle de la déclinaison, chez les successeurs de **Ben Sedira**.

Ainsi, pour désigner les modifications qui affectent la voyelle initiale du nom en berbère, ces chercheurs, tel **A.BASSET**, parlent d'annexion vu que le nom porteur de ces modifications est relié comme accessoire à un autre élément plus important.

Ce terme - annexion - est tiré de "annexe" du latin "annexus" qui désigne ce qui se rattache accessoirement à quelque chose de plus important et qu'il sert à agrandir" ⁴.

On constate que cette définition représente avec plus de détails et d'exactitude la réalité du phénomène, ce qui explique - peut être - le fait que cette désignation est la plus employée.

L'état construit est la troisième appellation, procurée, aux arabisants, par les berbèrisants pour désigner le phénomène en question. Les arabisants, quant à eux, ont utilisé cette appellation afin de désigner la liaison intime de dépendance et de détermination reliant deux noms juxtaposés dont le second se met au génitif. En effet, c'est le même cas qu'ils ont

⁴ Dictionnaire encyclopédique, Tome I, Librairie Larousse, Paris, 1966, P.145.

désigné par "rapport d'annexion". Ils désignent le premier élément, qui est le déterminé par (annexant) et le second, qui est le déterminant, par (annexé).

Cependant, cette désignation, mais encore plus celle de déclinaison, sont rarement utilisées dans le langage des berbérissants qui, comme nous venons de le citer, optent pour celle de l'annexion. En revanche, ils utilisent encore celle de l'état lié mais d'une manière moins fréquente que celle de l'annexion.

Bloomfield définit la forme liée comme étant "une forme linguistique qui n'apparaît jamais isolément, et ne peut donc constituer par elle-même un énoncé"¹. Donc, un nom porteur de cette forme liée ne peut se passer de l'élément annexant puisque cet annexé n'est qu'une expansion qui ne peut apparaître qu'avec la présence du premier, et encore si celui-ci demande plus de détails et d'explications.

Ainsi, on parle de cette forme quand un élément présente une liaison intime avec un autre élément, mais une liaison qui se manifeste - formellement - par des changements à l'initiale de ce nom.

Pour conclure, nous dirons que nous optons pour l'appellation d'état d'annexion car elle est la plus représentative et explicative, d'une part, comme elle est la plus connue et la plus utilisée, d'autre part.



¹ Voir, Georges Mounin, Dictionnaire de la linguistique, PUF, Paris, 1974, P.147

1.5 - Les travaux effectués sur l'opposition d'état en berbère :

Comme nous l'avons cité dans notre introduction, l'étude de la langue berbère n'a été entamée, d'une manière plus ou moins précise et détaillée, qu'en 1858 avec la grammaire kabyle puis celle du touareg, faites par **HANOTEAU L.A.** C'est alors que l'étude du phénomène de l'état d'annexion a commencé à avoir lieu.

Notons que les premières études, sur la langue berbère, ont été effectuées dans le cadre de la grammaire traditionnelle. En outre, les grammairiens qui y ont fait part se sont inspirés des travaux déjà présentés sur la grammaire de l'arabe. Ainsi, ils se sont laissé influencer dans les terminologies et les appellations de différents aspects du berbère. Cela est dû au fait que ces chercheurs sont des Arabisants, d'une part, et au fait que certaines situations linguistiques se présentent d'une manière très proche entre ces deux langues, d'autre part.

Le travail le plus ancien sur le phénomène que nous étudions, ici, est celui de **L.A. HANOTEAU** ¹, dans essai de grammaire kabyle en 1858. Dans une étude descriptive et présentative assez riche, il signale les changements qui affectent la voyelle initiale du nom et les introduit sous l'appellation de " déclinaison". Il a décrit, aussi, le "rapport d'annexion" en signalant certaines prépositions, telle (n), qui introduisent cette déclinaison.

Cependant, le travail de **HANOTEAU** demeure très superficiel par rapport à ce qui va être présenté par la suite. En 1887, **BEN SEDIRA BELKACEM** ², toujours dans le cadre de la grammaire traditionnelle, utilise les mêmes appellations pour désigner cet aspect, mais,

¹ HANOTEAU L.A., Essai de grammaire kabyle, Bastide, Alger, 1858, Pages 36-48

² BEN SEDIRA BELKACEM, Cours de langue Kabyle (grammaire et version) Librairie Adolphe Jordan, 1887, P. CV.

conscient de sa différence par rapport à l'Arabe, il précise qu'il s'agit en berbère de déclinaisons initiales qui se manifestent par le changement qui affecte la voyelle initiale du nom dans certaines situations.

Malgré la richesse de l'étude de **BEN SEDIRA**, elle demeure incomplète et présente plusieurs confusions:

- Il présente les variations contextuelles de la préposition (n) comme si elles étaient différentes prépositions. En fait, (b) et (g) ne sont que le résultat de l'amalgame (n+w) et de (n+y).
- Tout comme les autres grammairiens, **BEN SEDIRA** utilise l'appellation de (sujet placé après un verbe) en parlant du nom porteur de l'EA qui vient pour expliquer l'indice de personne qui apparaît avec le verbe, un nominal qui sera désigné, plus tard, par "complément explicatif de l'indice de personne".
- La préposition (ar) a deux signifiés distincts que l'on ne peut déterminer que si l'on se réfère à l'état du nom qui lui succède : (ar + EA : ar = vers, ar + EL : ar = jusqu'à). Mais, notre auteur l'a traduite par (jusqu'à) quel que soit l'état du nom qui lui succède.

Néanmoins, les études linguistiques récentes ont rejeté la désignation de sujet attribuée à ce nom qui se place après ou avant le verbe: on parle de "complément explicatif / expansion référentielle " qui ne fait que compléter et expliquer l'indice de personne qui apparaît avec le verbe et qui occupe, par ce fait, la place du sujet.

Exemple :

yeFey weqcic (il est sorti l'enfant)
" l'enfant est sorti "

Dans ce syntagme prédicatif verbal, en procédant par élimination de toute expansion, nous n'avons qu'une seule possibilité d'effacement, c'est (weqcic) : yeFey.

On ne peut effacer aucun autre élément ni garder (weqcic) à la place d'un autre. Ainsi, il nous reste, de notre énoncé, le verbe qui est prédicat et l'indice de personne dont la présence est obligatoire pour lui servir de sujet. Et, comme nous le constatons, l'effacement de (weqcic) ne touche, en aucun cas, au sens et à l'intégrité de cet énoncé.

Ainsi l'indice de personne est toujours associé au radical verbal avec lequel il forme un syntème inséparable¹. Donc l'élément que la grammaire traditionnelle qualifiait de "sujet" n'a rien de tel puisqu'il ne fait que reprendre l'indice de personne afin de l'expliquer.

En parlant de ce nom (l'expansion référentielle), **Sr LOUIS de VINCENNE** et **P.DALLET**² signalent que cet élément forme une redondance avec le sujet incluse dans le verbe. Mais il faut noter qu'il s'agit, ici, d'une redondance qui ne peut, en aucun cas, remplacer l'élément qu'elle reprend, mais, en revanche, sa présence est utile puisqu'elle permet de définir et de donner des précisions sur l'indice de personne.

C'est ainsi que **GALAND**³ propose l'appellation de "complément explicatif" et de son côté **CHAKER**⁴ ajoute celle d'"expansion référentielle".

¹ LIONEL GALAND, "L'énoncé verbal en berbère" in: Cahiers Ferdinand de Saussure, N°21, 1964, P.36.

² Sr LOUIS DE VINCENNE et le P.DALLET Initiation à la langue berbère (kabyle), Volume I, F.N., 1960, P.155.

³ GALAND L., "L'énoncé verbal en berbère (étude de fonctions)", in: Cahiers Ferdinand de Saussure, N°21, 1964, P. 44.

⁴ CHAKER S., Un parler berbère d'Algérie (Kabyle) (syntaxe) PUF., Aix-en Provence, 1983, P.277.

Dès le début de ce siècle, **A. BASSET** a consacré plusieurs articles à l'étude du phénomène de l'état d'annexion en axant son travail sur l'alternance et la non alternance de la voyelle initiale du nom, en passant du singulier au pluriel et en considérant séparément les deux genres. A travers son travail, il a essayé de retrouver les lois qui président à l'apparition de telle ou telle forme d'état d'annexion car, et selon lui, la marque de l'état d'annexion est liée à la voyelle initiale d'état libre du singulier et du pluriel : c'est à dire que lorsque la voyelle initiale du singulier se maintient au pluriel ou subit l'alternance (a/u) ou (i/a), elle se maintient, également, à l'état d'annexion. Et ceci concerne les deux genres sauf pour le masculin où on constate l'apparition d'une semi-voyelle en plus du maintien de la voyelle initiale¹

Nous approuvons cette thèse car la grande partie des noms, dont les formes sont celles qu'a citées **Basset** répondent, à cette règle. Cependant, certains noms font exception et connaissent d'autres marques d'état d'annexion :

iɣzeɣ (sing)	iɣezɣan (plu)	yeyzeɣ (EA)	"Ravin"
ibki (sing)	ibkan (plu)	yebki / yebkan (EA)	"Singes"
itri (sing)	itran (plu)	yetri / yetran (EA)	"Etoile"

Avec beaucoup de détails, **A. BASSET** et **A. PICARD**² vont reprendre tous ces points que **BASSET** a traité, ici, d'une manière générale. Ils ajoutent, en plus, que si le pluriel des noms féminins est en (i), cette voyelle tombe à l'état d'annexion. En outre, l'apparition de l'élément phonique (e) est due au fait que la consonne désinentielle (t) et la première consonne du thème du nom ne forment pas un groupe prononçable. Il s'agit, ici, d'une

¹ BASSET A., "Sur la voyelle initiale en berbère", in: revue Africaine 1945, page 85

² BASSET A. ET PICARD A., Elément de grammaire berbère (kabyle) Alger, 1948, P. 34

succession de plus de deux consonnes qui, en effet, n'est pas admise en berbère. Ainsi, on dira (temɣart), à l'état d'annexion, à la place de (Imɣart).

Au terme de leur travail, ils ont présenté un traitement détaillé sur la préposition (n) "de" et ses différentes réalisations suivant les assimilations qu'elle subit.

Cependant, nous tenons à souligner que, bien que nombreuses et riches dans leur contenu, les études qui ont été faites, dans le cadre de la grammaire traditionnelle, restent incomplètes et insuffisantes car elles se sont limitées sur le plan formel de l'E.A. sans passer à des analyses rigoureuses sur le plan fonctionnel, en particulier.

L'état d'annexion a été traité, aussi, dans le cadre de la linguistique générative et transformationnelle. Parmi les chercheurs qui y ont fait part, **SAID J.** (1976), **TOUDERTE** (1977), **LACEB M.** (1978). D'un point de vue phonologique, ils ont essayé de dégager les règles qui président à l'apparition de telle ou telle forme de l'état d'annexion, c'est-à-dire le pourquoi de la chute de la voyelle initiale ou l'insertion du glide.

Avec la linguistique fonctionnelle, l'étude de la question de l'état d'annexion, en particulier et de l'opposition d'état, en général, a été appréhendée du point de vue de sa pertinence fonctionnelle.

De nombreux linguistes, tels: **GALAND S.** (1964), **CHAKER S.** (1978) et **EL MOUDJAHID E.** (1982) ont étudié la question et ont conclu qu'il s'agit d'un fait de la morphologie ¹.

¹ Terme utilisé pour désigner l'ensemble des variantes des signifiants et des faits formels non pertinents, voir MARTINET A., *Syntaxe générale*, Armond Collin, Paris, 1985, Pages 93;;96.

La disparition de l'opposition d'état, dans les parlers orientaux, d'une part et son absence devant beaucoup de noms, à travers les parlers à opposition, d'autre part, laissent à supposer, en effet, qu'elle ne joue aucun rôle syntaxique. En revanche, son maintien et son utilisation fréquente, dans les autres parlers, ne peuvent que prouver sa pertinence syntaxique et son rôle fonctionnel.

En partant de ces deux suppositions, les fonctionnalistes vont analyser les faits de cette opposition, à travers différents parlers, afin d'identifier son statut.

EL MOUDJAHID ¹, dans une étude sur le tachelhit du Maroc, parle d'un aspect morphologique qui ne présente pas de pertinence syntaxique.

De son côté, **CHAKER S.**² a traité la même question, au niveau du kabyle, et a fini par énumérer quelques situations où l'opposition d'état demeure syntaxique et fonctionnelle. Mais, en raison de la rareté de tels cas, il termine par dire que c'est une opposition morphologique.

De ce fait, le statut de la marque de l'état d'annexion est difficile à établir : certains linguistes parlent d'un cas, d'autres d'un monème fonctionnel, d'un indicateur de fonction ou d'une modalité.

Ceux qui ont travaillé dans le cadre de la grammaire traditionnelle ont parlé de "cas". Et, dans cette même grammaire, le cas est défini comme étant "la catégorie flexionnelle du nom, les modifications formelles qui affectent le nom, le plus souvent dans sa partie finale, et qui servent à indiquer sa fonction dans la phrase" ³.

¹ ELMOUDJAHID E.: "Un aspect morphologique du nom en tamazight: (L'état d'annexion)", in: Langues et littératures, Volume 2, 1982, Pages 47/49.

² CHAKER S., "L'état d'annexion", in : Encyclopédie berbère, V, EDISUD, Aix-en-Provence, France, Pages 686/695.

³ MOUNIN G., Dictionnaire de la linguistique, PUF, Paris, 1974, P.60.

Mais comme nous venons de le citer, cette marque n'indique nullement la fonction du nom qu'elle entraîne, et ce, dans de nombreuses situations, que nous allons voir plus loin. Donc, on ne peut pas parler d'un "cas".

GALAND L.¹, en 1964, affirme que beaucoup de noms ont perdu cette opposition d'état, tandis que d'autres ne l'ont jamais connue. En outre, elle est absente dans les parlers orientaux. Pour toutes ces raisons, il conclut que l'état d'annexion n'est pas un "cas", donc peu destiné à jouir du statut d'un monème à part entière. D'après **MARTINET A.**², un monème fonctionnel est un monème qui indique la fonction d'un autre monème.

Dans de très rares situations, cette opposition joue un rôle pertinent, (identifier le complément explicatif du complément d'objet), donc elle indique la fonction de chacun de ces deux éléments:

Exemples:

iČa weqic	"le garçon a mangé "	weqic (C.E.)
iČa aqic	"il a mangé le garçon "	aqic (C.O.)

Cependant, peut-on parler de monème fonctionnel avec ce qu'on vient de voir? Il faut noter que cet élément ne présente pas toutes les caractéristiques d'un monème fonctionnel pour les raisons que voici:

a/ La marque de l'état d'annexion joue, rarement, un rôle syntaxique. Dans la grande partie des contextes où elle apparaît, elle est facultative et peut, par ce fait, être remplacée par la marque de l'état libre sans que cela affecte la fonction de l'élément qu'elle entraîne.

b/ A l'inverse des monèmes fonctionnels, la marque de l'état d'annexion n'offre pas l'autonomie au nom qu'elle précède.

¹ GALAND L., «L'énoncé verbal en berbère», in: *Ferdinand de Saussure*, N° 21, P. 39.

² MARTINET A., *Éléments de linguistique générale*, Librairie Armand Collin, Paris V, P. 112.

Ainsi, nous dirons que la marque de l'état d'annexion est loin de jouir du statut de monème fonctionnel, à part entière.

CHAKER S.¹, de son côté, préfère parler de modalité nominale centrale (obligatoire) pour désigner la marque de l'état qui accompagne, nécessairement, le nom sauf dans quelques exceptions. De plus, cette marque sert à identifier le nom par rapport au verbe comme elle indique, aussi, son genre: le (t) suivi d'une voyelle veut dire qu'il s'agit d'un nom féminin, tandis que l'absence de cet élément et la présence d'une voyelle ou d'une semi-voyelle indique que c'est un nom masculin.

Pour **MARTINET A.**² la modalité est un élément qui détermine un autre élément, et qui ne peut être déterminé comme il ne peut marquer une fonction. Cependant, en ce qui concerne ce dernier point, la marque de l'état, en berbère, n'est pas comme telle: elle peut servir à indiquer la fonction du nom qui la porte voire même d'autres éléments.

Exemples:

iSufey aqcic "Il a fait sortir le garçon "

iSufey weqcic amcic "Le garçon a fait sortir le chat "

Dans le premier exemple, (aqcic) est complément d'objet car il porte l'état libre. Dans le second, par contre, il est complément explicatif puisqu'il est à l'état d'annexion.

aXam ameqwram "une grande maison "

aXam umeqwran "la maison de Amokran "

¹ CHAKER S., Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) «Syntaxe», PUF, Aix-en-Provence, 1983.

² MARTINET A., Éléments de linguistique générale, Librairie Armand Collin, Paris V, P. 119.

Dans ce premier exemple, puisqu'à l'état libre, (ameqwran) est adjectif. Dans le second, (umeqwran), qui est à l'état d'annexion, est déterminant nominal.

iṛuḥ ar weXam	"il est allé à la maison "
iṛuḥ ar aXam	"il est allé jusqu'à la maison ".

Dans ces deux exemples, visiblement, on ne remarque qu'une seule différence, c'est la marque de l'état: dans le premier le nom est à l'état d'annexion alors qu'il est à l'état libre, dans le second. Pourtant, le signifié du premier énoncé est différent du second. Ce qui les diffère est, en fait, le signifié de la préposition (ar). Donc, grâce à la marque de l'état, on peut déterminer le signifié de cette préposition: ar + E.A., (ar) = "vers, à ", ar + E.L., (ar) = "jusqu'à ".

Ainsi, nous dirons que la marque de l'état possède, à la fois, des caractéristiques d'un monème fonctionnel et de la modalité. Mais elle n'est ni l'une ni l'autre car, comme nous venons de le voir, on ne peut pas lui attribuer l'un des deux statuts puisqu'elle n'a pas les qualités entières de l'un des deux.

Cette ambivalence de la marque d'état est, peut être, due au fait que cet élément a connu plusieurs fonctions, à des moment différents, de l'histoire. Et, à chaque fois qu'il y'a eu changement de fonction, la précedence ne disparaissait pas complètement.

D'après **VYICHL W.**¹, cette marque a servi d'article défini, elle sert, actuellement comme marque de genre et d'état.

En parlant de ce point, voyons ce que disent les chercheurs dans leurs travaux consacrés à la diachronie afin d'essayer de retracer la genèse et l'évolution de la marque d'état.

¹ VYICHL W., « L'article défini en berbère », in: Mémoires André Basset, Paris, 1957, Pages 139 / 146.

1-6/ L'origine et l'évolution de l'état d'annexion:

Après des années de travail sur le phénomène de l'opposition d'état, les chercheurs tel **VYICHL** et **CHAKER** ont tenté de traiter de l'origine de ces marques d'état et leur évolution, dans le temps, pour arriver à leur phase actuelle.

Travailler dans ce sens semble être indispensable pour la spécificité du phénomène à la langue berbère, mais aussi, pour essayer d'anticiper son devenir.

Situer l'apparition de ce phénomène dans la langue berbère semble être impossible par manque de traces anciennes, d'une part et au fait que les berbères n'utilisaient pas, à l'origine, de marques spécifiques pour représenter les voyelles, d'autre part. Ils se servaient des semi-voyelles (w) et (y). De ce fait, même le peu d'écrits anciens retrouvés gravé sur les roches n'est pas vraiment exploitable, dans ce sens.

Cependant, on peut, tout de même, se référer à d'autres arguments basés sur la vérification de l'existence du phénomène à travers les différents dialectes. Ainsi, nous pensons que l'opposition d'état date d'une époque très lointaine: une époque où le berbère ne formait qu'une seule langue, langue unique et unifiée pour tous les berbères qui, eux aussi, ne formait qu'un seul groupe. Nous pouvons prouver cette hypothèse grâce aux arguments que voici:

- L'opposition d'état est pan-berbère. Mais, en synchronie, elle ne l'est plus car les parlers orientaux ne la présentent plus.

J.LANFRY¹ signale plusieurs exemples de noms qui demeurent dans les chants traditionnels et qui portent l'état d'annexion.

¹ LANFRY J., «Sur l'état d'annexion dans le parler ghadanisi» in: GLJCS, ... / 1972, Pages 172..182.

- Les autres parlers à opposition d'état, notamment ceux du Nord, présentent les mêmes marques d'état d'annexion et, parfois, avec quelques variations. En outre, il est possible que l'apparition de chacune de ces marques, à travers tous ces dialectes, réponde à des règles similaires.

- Bien que les parlers touaregues connaissent un état d'annexion fort différent de celui des parlers du Nord, les marques qu'il présente existent toutes dans les autres dialectes.

Nous terminons par dire que si le phénomène n'était connu dans notre langue qu'après la dispersion des berbères en royaumes et tribus éloignées, il ne serait pas pan-berbère. Et même s'il devait exister, il ne présenterait pas un tel rapprochement.

Ainsi, nous tenons à souligner que d'après cette grande similitude unifiant les parlers du Nord et la grande différence morphologique de cette marque, les séparant de ceux du Sud, surtout au masculin, nous avons à déduire que le groupe touareg a été le premier à perdre contact et liaison avec le reste de la berbérie. En effet, c'est ce qui lui a permis de connaître une évolution différente de celle observée par les autres dialectes.

En outre, la similitude que présentent les parlers algériens et marocains, dans les formes de l'état d'annexion et-probablement-même dans les règles de leurs apparitions, est due au fait que ceux-ci n'ont pas connu de rupture de contacts entre eux avant que les marques de l'état d'annexion arrivent à leur phase actuelle d'évolution. Et même s'il y a eu rupture, celle-ci ne devait pas être complète car la situation géographique liée, de ces parlers, permettaient de garder un contact permanent, du moins, jusqu'à une époque très récente.

Cependant les différences et variations qui existent, entre un parler et un autre, ne peuvent qu'être favorables à la recherche dans le cadre de la diachronie: elles ne sont, en fait, que les différentes phases de l'évolution de ce phénomène.

Mais, peut-on vraiment, accéder à une reconstitution des différentes phases qu'a connues le phénomène, à travers le temps? Est-ce que faire recours à ses manifestations, à travers différents parlers, pourrait nous faire parvenir aux résultats que nous espérons atteindre?

Retrouver l'origine de la marque d'état est un point qui a été soulevé par **W. VYICHL**, dans un travail où il traite de l'article défini en berbère ¹.

Il signale qu'à l'origine, le nom n'était pas porteur de préfixe d'état et que ceux que nous retrouvons, actuellement, à l'initiale des noms ne sont qu'une évolution des démonstratifs.

<u>wa</u> (masculin singulier)	"celui-ci"	<u>wi</u> (masculin pluriel)	"ceux-ci"
<u>ta</u> (féminin singulier)	"celle-ci"	<u>ti</u> (féminin pluriel)	"celles-ci"

Ces éléments ont, par la suite, servi d'articles définis:

qcic (indéfini)	<u>wa</u> qcic (défini)	"garçon"
qcict (indéfini)	<u>ta</u> qcict (défini)	"fille"

VYICHL explique l'évolution de ce phénomène par le cheminement que voici:

rgaz	<u>wa</u> rgaz	wargaz	wergaz / argaz.	"Homme"
rgazen	<u>wi</u> rgazen	wirgazen/yirgazen	yergazen / irgazen	"Hommes"
qcict	<u>ta</u> qcict	taqcict	taqcict / teqcicin	"Fille"

Comme nous le constatons, en synchronie, le nom est porteur de deux formes à la place d'une seule, à l'origine. Au masculin, contrairement au féminin, le préfixe (w)/(y)

¹ VYICHL W., « L'article défini en berbère », in: Mémorial A. Basset, Paris, 1957, Pages 139...146.

n'apparaît qu'à l'état d'annexion. Cependant, dans notre vérification de cette thèse en chenoui, nous avons constaté que le préfixe (t) du féminin, disparaît aussi à l'EL. et ne revient qu'à l'état d'annexion, comme pour le préfixe du masculin. En outre, nous avons constaté que certains noms en chaoui et en chenoui ne présentent pas de voyelle initiale d'état libre, une voyelle qui parfois, revient en passant à l'état d'annexion.

Tout cela prouve, à notre avis, l'originalité et l'exactitude de la thèse soulevée par **VYCICHL**, concernant l'origine des préfixes d'état.

Cependant pour ce qui est de l'utilisation de cet élément comme article défini, nous pensons autre chose que ce qu'a signalé cet auteur. Nous pensons que le nom n'était pas défini par l'apparition de la voyelle initiale mais par son absence, ce qui nous donnerait:

aqcic (indéfini)

qcic (défini)

Nous avons retrouvé un exemple, dans certains contes kabyles, qui pourrait peut être expliquer cela:

nufa-d wayzen

"nous avons croisé l'ogre "

nufa-d awayzniw

"nous avons croisé un ogre "

Dans le premier exemple, (wayzen) est défini, pourtant il n'est pas porteur d'une voyelle initiale. Dans le second, par contre, (awayzniw) ne l'est pas malgré la voyelle initiale qu'il porte.

Actuellement, après la disparition de la forme d'origine du nom en berbère, c'est à dire sans voyelle initiale, nous en avons encore deux: l'état libre qui permet l'apparition de la voyelle initiale et l'état d'annexion qui permet l'apparition de la semi-voyelle, et ce, pour le masculin. Parmi ces deux formes, nous pensons que la seconde (E.A.) est une forme mixte qui varie entre le défini et l'indéfini alors que la première, l'E.L., est indéfini.

Cependant, avec toutes ces évolutions qu'a connues ce phénomène, l'opposition d'état tend à disparaître et le sera, sans doute, sauf s'il sera soigneusement pris en charge au niveau de l'enseignement.

En fait, les raisons qui laissent à penser que ce phénomène tend à s'éteindre, sont les suivantes:

- a/ Les parlers orientaux qui l'ont déjà connu, comme tous les autres parlers, ne l'observent plus.
 - b/ Chez les jeunes Mozabites, marquer l'opposition ne sert absolument à rien et, de ce fait, ils tendent vers la négligence de l'état d'annexion dans leur discours¹.
 - c/ Un stock très considérable de lexèmes nominaux, utilisés en berbère, est emprunté à l'arabe et au français. Ces nominaux n'ont pas été adaptés à la structure du nom berbère. De ce fait, ils ne sont pas concernés par l'opposition d'état.
 - d/ Un nombre important de noms d'origine berbère ne connaît pas cette opposition et se soumet au syncrétisme; il s'agit, ici, de certains noms à initiale consonantique (fad, laz, seksu, feRu, beṬu, ...) et d'un nombre très élevé de noms à voyelle initiale dont le thème ne permet pas la passage d'une forme d'état libre à une autre forme de l'état d'annexion.
 - e/ Bien que dans certains contextes l'opposition d'état joue un rôle syntaxique, les situations où elle ne l'est pas sont plus nombreuses.
- En outre, même dans les contextes où elle est syntaxique, on peut s'en passer en se basant sur le détail contextuel.
- f/ Il y a tendance de la part de certains berbérophones vivants dans des milieux citadins, au contact de l'arabe, à ignorer la structure du nom berbère en offrant à certains noms de nouvelles structures:

¹ Témoignage de quelques jeunes Mozabites.

akermus	(ber.)	lkermus	(nou. structure)
tabexsist	"	lbexsis	" "
taberquqt	"	lberquq	" "

CHAPITRE II

LES REGLES D'APPARITION DE L'ETAT D'ANNEXION

II.1- Les règles d'apparition des formes de l'état d'annexion :

Nous avons - déjà - cité que l'apparition de telle ou telle forme d'état d'annexion est liée à la voyelle initiale du nom, dans son état libre. Cependant, se référer à cette voyelle, uniquement, pour repérer et deviner la marque de l'EA, semble être insuffisant car, comme nous allons le voir dans la schématisation suivante, la même voyelle initiale d'EL est susceptible - dans certains cas - de passer à plusieurs formes, à l'état d'annexion; c'est pour cette raison que nous avons jugé nécessaire d'axer notre étude, en outre, sur la structure phonique du nom en question.

Examinons la schématisation suivante qui fait apparaître, pour la même voyelle d'état libre, une ou plusieurs marques d'état d'annexion :

ETAT LIBRE	ETAT D'ANNEXION	
(u) ul	(wu) wul .	"Coeur"
(i) - ırgazen	(ye) yergazen	"Hommes"
- ızı	(yi) yizi	"Mouche"
- ızımer	(i) ızımer	"Mouton"
(a) - argaz	(we) wergaz	"Hommes"
- akli	(wa) wakli	"Esclave"
- asaru	(u) usaru	"File"
(ta) - tamrart	(te) temrart	"Corde"
- tamara	(t) tmara	"Obligation"
- tala	(ta) tala	"Fontaine"

(ti)	- tiXamin	(te)	teXamin	"Chambre"
	- tiziri	(t)	tziri	"Clair de lune"
	- tili	(ti)	tili	"Ombre"
(tu)	turin	(tu)	turin	"Poumons"
(te)	temzi	(te)	temzi	"Jeunesse"

Nous constatons, à travers cette schématisation, que, dans certains cas, la même voyelle initiale d'E.L. peut passer à trois formes: voir le (a) et le (i) aux deux genres. Il faut noter, en plus, que cette variété des marques d'E.A. peut être élargie en prenant compte des allophones, c'est à dire les différentes variantes contextuelles que peut connaître une même marque.

Comme exemple, citons le (i) de (izimer) qui, en état d'annexion normal, ne subit aucun changement et passe à (y) après la préposition (i) "pour" (i yzimer).

Cependant, la question qui se pose est de savoir si chaque nom à voyelle initiale (i), par exemple, est susceptible de prendre les trois marque concernant cette même voyelle. La réponse est, sans aucun doute, négative pour les raisons que nous proposons :

a) Le nom (izi) qui connaît la préfixation de la semi-voyelle (y), ne peut se contenter, pour des raisons phonétiques, ni de la neutralisation ni de la substitution de cette semi-voyelle car, phonétiquement, cette nouvelle structure semble irréalisable.

b) Pour un kabylophone, marquer l'état d'annexion de (izimer) par la préfixation ou la substitution de la semi-voyelle (y) est un signe de la non maîtrise de la langue et de son mécanisme.

c) Chaque nom ne peut prendre qu'une seule marque d'état d'annexion, mais, dans certains cas, on peut se permettre de le faire passer à une autre marque comme passer de l'une des différentes formes à celle du syncrétisme car cette dernière existe déjà avec la forme d'E.L. de chaque nom.

Avec toutes ces formes et leurs limites, on s'interroge par quel moyen les locuteurs de cette langue peuvent arriver à utiliser ces différentes marques d'une manière ordonnée et à donner une seule marque pour le même nom qu'ils utilisent pour la première fois ?.

Quant à **BENTOLILA F.**¹, il explique que "la structure du schème ne laisse deviner l'état d'annexion que dans un seul cas: le nom à (u) initiale a, nécessairement, un état d'annexion en (wu)".

Cependant et contrairement à ce que pense **BENTOLILA**, nous avons pensé que toute forme d'état d'annexion, marqué ou non marqué, répond à des règles phonétiques inconsciemment interiorisées par tout locuteur de cette langue. Un tel agencement dans l'utilisation d'un aspect aussi complexe ne peut être le fruit du hasard. C'est pour cela que nous nous proposons, dans cette partie de notre travail, de dégager, à partir des productions enregistrées dans notre corpus, les règles qui président l'apparition de telle ou telle forme d'état d'annexion.

Pour atteindre cet objectif, nous avons procédé de la manière suivante :

¹ BENTOLILA F., *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère (Aït-Seghrouchen d'Oum Jeniba, Maroc)*, SFL AF, Paris, 1981, P.47.

La première étape a été de réunir tous les noms qui figurent dans le corpus et de les classer suivant l'état le genre et le nombre. Le classement suivant le nombre ne figure, ici, que pour vérifier s'il y a un rapport entre la marque de l'état d'annexion et le nombre auquel appartient tel ou tel nom. Quant aux deux autres classements, il est clair qu'il faut les séparer, du moins, jusqu'à ce que toutes les règles soient déterminées.

Dans la seconde étape, après avoir examiné chaque classe, nous avons vu qu'il fallait ignorer le classement en nombre car nous n'avons constaté aucune marque qui soit propre à tel ou tel nombre, c'est à dire que chacun des deux nombres, singulier ou pluriel, est susceptible de prendre toutes les marques d'état d'annexion que peut avoir le genre auquel il appartient. De ce fait, il nous reste à examiner les deux classements qui restent, selon le genre et aussi la marque de l'état d'annexion.

L'étape suivante a été de retrouver, pour chaque nom figurant dans nos listes, la marque de l'état qui manque, c'est à dire : chercher l'E.L des noms qui figurent, dans nos listes, à l'E.A ainsi que l'état^{d'}annexion de ceux que nous avons à l'E.L.

Cette dernière étape a permis d'établir un rapport, entre la marque de l'E.A et la voyelle initiale d'E.L et de dégager, par ce fait, une douzaine de listes suivant la marque de l'E.A. Cependant cela demeure insuffisant car ça ne peut pas expliquer la variété des marques d'E.A auxquelles peut passer une même voyelle initiale d'E.L. Le (a), par exemple, passe à (u), (wa) et (we) dans:

asaru (EL)	usaru (EA)	"File"
aman (EL)	waman (EA)	"Eaux"
argaz (EL)	wergaz (EA)	"Homme"

C'est ainsi que nous avons pensé à la structure phonique de chaque substantif pour conclure, enfin, que le thème du nom joue un rôle décisif dans l'apparition de chaque marque d'état d'annexion.

II.1.1- POUR LE FEMININ :

II.1.1.a- Le syncrétisme (la neutralisation) :

Nous avons constaté, dans notre corpus (Pages 5.10), que beaucoup de noms féminins ne subissent aucune modification au niveau de la voyelle initiale, en passant de l'E.L à l'E.A. . Les linguistes appellent ce fait "état d'annexion non marqué" car, on ne constate pas de changement qui détermine que c'est tel ou tel état.

Pour désigner cette forme d'état d'annexion, les linguistes ont, toujours, opté pour "syncrétisme" qu'on définit comme étant "le phénomène par lequel des éléments distincts, à l'origine, ou que l'analyse conduit à dissocier se trouvent mêlés en une forme unique, de manière apparemment indissociables " ¹ .

Pour le moment, il nous semble que la définition de "syncrétisme", donné par **MOUNIN G.** ², est plus appropriée quand il parle de "l'identité de procédé formel pour des unités linguistiques fonctionnellement différentes".

Cependant, cette même appellation "syncrétisme", va être rejetée par **BENTOLILA F.**³ pour proposer celle de "neutralisation" car, selon lui, "le syncrétisme désigne une homonymie accidentelle".

Comme nous allons le voir dans notre travail, les marques de l'E.A ne sont pas le résultat du hasard mais d'une structuration soigneusement établie.

D'après **MOUNIN G.**, la neutralisation est "La perte d'une opposition distinctive dans un contexte phonique déterminé" ⁴ . Et, nous trouvons que c'est le cas pour tous les noms qui ont un état d'annexion non marqué, que ce soit au féminin ou au masculin.

¹ - DUBOIS J. et autres, Dictionnaire de linguistique et des sciences de langages Cedex 06, Paris, 1994, P.464.

² - MOUNIN G., Dictionnaire de linguistique, PUF, Paris 1974, P.316.

³ - BENTOLILA F., "La neutralisation ^{de} monème", in : Revue de la linguistique, N°28, P 121-128.

⁴ - MOUNIN G., Dictionnaire de linguistique, PUF, Paris, 1974, P.230.

Exemples :

ad iṛuḥ ar tala

" il ira à la fontaine"

ad iṛuḥ ar tala

" il ira jusqu'à la fontaine"

La préposition (ar) a, comme nous l'avons déjà vu, deux significations distinctes : " à/vers " et "jusqu'à". Ce qui peut les distinguer dans un contexte donné, est la marque d'état que prend le nom qui suit. Seulement, dans une telle situation, il est impossible de se fier à l'état de (tala) car, il ne manifeste aucun changement d'un état à l'autre. L'unique repère que nous avons, c'est bien l'intonation qui change au niveau de (ar); dans la seconde situation, la prononciation du (a) est plus forte et longue.

La neutralisation est définie, aussi, par "le fait que, dans certaines positions de la chaîne parlée, une opposition phonologique n'est plus pertinente"¹. Comme nous le voyons, les deux définitions se rapprochent d'une manière très étroite. Mais, ce que nous constatons, est que : d'une part, le syncrétisme, tel qu'il est défini, diffère de la neutralisation, et que, d'autre part, les deux désignations conviennent à la réalité de la situation.

Cependant, nous optons pour la première appellation, (syncrétisme), car la seconde est applicable même sur les autres marques d'E.A et dans de nombreuses situations.

Après cette définition, revenons aux noms concernés par cette marque pour les énumérer suivant leurs thèmes qui sont les suivants :

- tu + :

tulawin	(EL)	tulawin	(EA)	"femmes"
tura	(EL)	tura	(EA)	"maintenant"
tukerḍa	(EL)	tukerḍa	(EA)	"le vol"

¹ - DUBOIS J. et autres, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Cedex 06, Paris, 1994, p.323.

- ta/ti + cc + v :

tazla	(EL)	tazla	(EA)	"course"
tayma	(EL)	tayma	(EA)	"hanche"
tikli	(EL)	tikli	(EA)	"marche"
tikci	(EL)	tikci	(EA)	"don"

- ta/ti + cv (+ c / cc)

tala	(EL)	tala	(EA)	"fontaine"
tili	(EL)	tili	(EA)	"ombre"
tayeɟ	(EL)	tayeɟ	(EA)	"épaule"
tideɟ	(EL)	tideɟ	(EA)	"vérité"
tazayt	(EL)	tazayt	(EA)	"lourdeur"
tilist	(EL)	tilist	(EA)	"limite, frontière"

BASSET A.¹ explique le maintien de la voyelle initiale de ces noms féminins, à l'E.A, par la contraction de deux voyelles à la suite de la chute d'une consonne radicale. Pour ce faire, il s'appuie sur l'exemple de (tala) "fontaine", à voyelle initiale constante ², en Kabyle, et son correspondant Touareg (tahala), à voyelle initiale non constante puisqu'elle subit des modifications à l'E.A.

Cependant, nous tenons à préciser que même si, à l'origine, ces noms ont connu un E.A marqué car, ils avaient des formes différentes de celles qu'ils ont actuellement, la marque de l'E.A qu'ils avaient, devrait correspondre aux normes et règles que nous sommes en train de présenter. Mais, peut-on affirmer que tous les noms qui ont les thèmes dont on vient de

¹ - BASSET A., La langue berbère, Londres, 1952, P.18.

² - Terme utilisé pour désigner la voyelle qui demeure, sans subir des transformations, en passant d'un état à l'autre.

parler ont connu cette contraction vocalique soulevée par **BASSET A.?** De plus, comment peut-on expliquer l'existence de thèmes plus étoffés et qui ne subissent aucune modification en passant de l'E.L à l'E.A, tels : tikli, tazliwin?

En plus des trois thèmes dont nous venons de parler, nous avons noté, dans notre corpus (page 9), une courte liste de noms qui ne présentent qu'une seule forme pour les deux états. Ces noms sont porteurs d'une forme différente de ce qui est fréquent en berbère.

te + :

tehri (EL/EA) "largeur" tewser (EL/EA) "vieillesse"

temzi (EL/EA) "jeunesse, petitesse".

Pour ce qui est de cette dernière catégorie de noms, nous pensons qu'à la suite d'un accident phonétique, leur voyelle initiale a disparu : La forme qu'ils ont actuellement est, à notre avis, celle de leur E.A car ils ont perdu celle de leur E.L. Ils devraient, donc répondre à l'origine à l'un des thèmes qui suivent (ta/ti + cc + v (v+s)).

II.1.1.b - La chute de la voyelle initiale :

Il s'agit, ici, de l'élision de la voyelle initiale (a) ou (i) des noms féminins, en passant à l'E.A. Cette voyelle, qui tombe, disparaît complètement sans être remplacée par une autre unité. Les noms concernés, par cette forme, sont ceux qui répondent aux thèmes suivants :

- ta + c + v + s (...)

tameɣra (EL) tmeɣra (EA) "fête"

tasusmi (EL) tsusmi (EA) "silence"

tafunast (EL) tfunast (EA) "vache"

- ti + c v + s (...)

tiziri	(EL)	tziri	(EA)	"clair de lune"
tizizwit	(EL)	tzizwit	(EA)	"abeille"

II.1.1.c - L'affaiblissement de la voyelle initiale :

Avant d'aborder cette marque, nous tenons à préciser qu'il ne s'agit, ici, que d'une variante de la précédente sauf que, phonétiquement, on pourrait parler d'un autre cas puisqu'il y a alternance vocalique et apparition du (e) à la place de la voyelle pleine (a) ou (i) d'EL. Mais, comme nous en avons déjà donné l'explication c'est pour rompre une succession de plus de deux consonnes ou devant deux consonnes dont l'une est tendue. Nous retrouvons, pour cette forme, les noms porteurs des thèmes suivants :

- ta/ti + c c + v (+s)

tasga	(EL)	tesga	(EA)	"coin"
tizgi	(EL)	tezgi	(EA)	"forêt"
tamyart	(EL)	temyart	(EA)	"vieille"
titbirt	(EL)	tetbirt	(EA)	"pigeon (f)"
tazdayrit	(EL)	tezdayrit	(EA)	"Algérienne"
titbirin	(EL)	tetbirin	(EA)	"pigeons (f)"

Cependant, on retrouve certains noms d'action ou du corps humain, dont le thème est le précédent, qui font exception à cette règle: ils ne subissent aucun changement formel en passant à l'EA : Il s'agit, pour ces exceptions, des noms à voyelle initiale constante, en passant du singulier au pluriel, ainsi que ceux qui ne connaissent qu'un seul nombre; c'est à dire les noms à une seule forme.

taɣma	(sing)	taɣmiwin	(plur.)	(EL+EA)	"Hanche"
taZla	(")	taZliwin	(")	(" " ")	"Course"
tiKci	(")	tiKciwin	(")	(" " ")	"Don"
tifli	(")	tifliwin	(")	(" " ")	"Trou"
tiXsi	(")	/	/	(" " ")	"Brebis"

Nous constatons, en outre que ces noms ne connaissent pas de masculin tiré de cette forme, comme ils ne portent pas le (t) finale du féminin. De ce fait, leur pluriel se forme par l'ajout de (win) ou (iwin) en final.

- ta/ti + C v + s.

taXamt	(EL)	teXamt	(EA)	"Chambre"
tiXamin	(EL)	teXamin	(EA)	"Chambres"
taBuct	(EL)	teBuct	(EA)	"Sein"
tiBucin	(EL)	teBucin	(EA)	"Seins"

Certains noms font exception à cette règle : malgré leur thème qui correspond, ils ne portent pas cette marque d'EA et gardent la même forme pour les deux états. Il s'agit des noms qui n'ont qu'un seul genre ou nombre: Les noms qui ne sont pas issus du masculin et qui n'ont qu'un seul nombre subissent le syncrétisme en passant du singulier au pluriel.

taLuyt	(sing.)	taLuyt	(sing.)	(EL EA)
taSara	(sing)	taSariwin	(Plur.)	(EL + EA)
taDart	(")	tudrin	(")	(" ")

Même si certaines de ces exceptions connaissent les deux nombres, elles ne sont pas affectées par l'alternance vocalique (a/i) propre au passage (singulier/pluriel).

TABLEAU RECAPITULATIF

Marques d'état d'annexion	Thème nominal d'état libre	Exemples
NEUTRALISATION OU SYNCRETISME	- te + ... - tu + ... - ta + c v (c / c c) - ti + c v (c / c c) - ta + c c / C + v - ti + c c / C + v	* tewzel, tewser, tehri. * turin, tudrin, tuckerda. * tara, tamara, taga. * tili, tilin, tilist. * tasga, taKa, taSara. * tikli, tiMi.
CHUTE DE LA VOYELLE INITIALE	- ta + c v + S (...) - ti + c v + S (...)	* talaba, tamusni, tamara. * tiziri, timeγ riwin.
ALTERNANCE VOCALIQUE (a / e) / (i / e)	- ta + c c v (+ S) - ti + c c v (+ S) - ta + C v + S - ti + C v + S	* targa, taqbaylit * tizri, tiqbayliyin * taBurt, taCuyt * tiBura, tiCuyin

II.1.2 - POUR LE MASCULIN

II.1.2.a - Le syncrétisme

Comme pour le féminin, il existe une catégorie de noms masculin qui connaissent le syncrétisme d'état. C'est, d'ailleurs, le seul cas commun entre les deux genres, du moins, pour le kabyle. Il s'agit d'une certaine catégorie de noms, à voyelle initiale (i), dont aucune modification n'est enregistrée dans leur passage de l'EL à l'EA. Cette forme concerne les noms qui ont les thèmes suivants, à l'EL:

i + c v + S (...)

imurar	(EL)	imurar	(EA)	"Cordes"
imensi	(EL)	imensi	(EA)	"Dinner"
icenfiren	(EL)	icenfiren	(EA)	"Lèvres"

Pour expliquer le maintien de la voyelle initiale d'EL de ces noms à l'EA, **BASSET A**¹ affirme qu'il n'est qu'apparent. Selon lui, l'intonation change avec le changement de l'état. Ainsi, il a montré que (i) de (iziker), à l'EL n'est pas le même que celui de (iziker), à l'EA. Il signale que (iziker) de l'EL serait passé à (wiziker), à l'E.A, par reconstruction. Devant la palatale (i), le (w) s'est palatalisé pour que cette forme passe à (yiziker) qui passera, à son tour, à (yziker), à la suite de la chute du (i). Enfin et après un accident phonétique, le (y) serait passé à (i). Ainsi, (iziker) de l'E.A reprend la forme de l'E.L.

Contrairement à ce que vient de signaler **BASSET** pour ce qui est de l'intonation, il est clair que l'on ne remarque aucun changement dans l'intonation de la voyelle initiale (i), en passant de l'E.L à l'E.A, sauf dans le cas de la juxtaposition de deux nominaux. Dans cette situation, quand le second est déterminant du premier, on remarque l'accentuation et l'appui sur le (i).

¹ - **BASSET A.**, "Sur la voyelle initiale en berbère", in : *Articles de dialectologie berbère*, Ed Klincksieck, Paris, 1959, P.384.

Exemples :

takawt ifaDen "La faiblesse des forces"

Imut izimer "La mort du mouton"

Dans ce genre de situation où il y a détermination nominal, on devrait trouver l'élément intermédiaire (n) "de" qui relie les deux noms, en plus de la marque de l'E.A que prend le second. Mais, nous constatons, ici, que les deux ne sont pas apparents.

C'est pour cette raison que nous pensons avoir, à travers ces exemples, un état d'annexion marqué par le changement de l'intonation du (l). Cette intonation est le résultat d'une sorte d'assimilation du (i) et du (n). Le même phénomène se produit avec la voyelle (u) qui, elle même est une marque d'E.A. Bien que les noms, dont il est question, marquent leur état d'annexion par l'alternance vocalique (a / u), l'intonation de ce (u) change quand le nom qui le porte est en position de complément déterminatif.

Exemples :

uḍar (EL)	uḍar (EA) "Jambe"
iReḥ uḍar-is	(uḍar : complément explicatif)
timerziwin uḍar	(uḍar : déterminant nominal)

Dans sa contribution à la délimitation des thèmes nominaux masculins touchés par le syncrétisme, **CHAKER S.**¹ a signalé que ce phénomène concerne la catégorie syllabique des noms de forme (CVCV). Cependant, comme nous venons de le voir et comme l'indique notre corpus (page 22 à 26), ce thème n'est pas le seul car il en existe d'autres que nous avons englobés dans un thème plus large (c v + S (...)).

¹ CHAKER S., "Annexion (état d')", in *Encyclopédie berbère V*, EDISUD, Aix-en-Provence, France, P.686.

II.1.2.b - L'alternance vocalique (a/u) :

Cette marque ne concerne que les noms masculins à voyelle initiale (a), répondant au thème suivant :

a + c + v + c/s (...)

aḍar (EL)	uḍar (EA)	"Pied"
amur (EL)	umur (EA)	"Part"
ayaziḍ (EL)	uyaziḍ (EA)	"Coq"
aḥerteṭu (EL)	uḥerteṭu (EA)	"Papillon"

Nous pensons qu'à l'origine, l'E.A de ces noms était marqué par la préfixation de la semi-voyelle (w); ainsi (amur) serait passé à (wamur), à l'E.A, qui - par la suite - connaîtrait la chute de la voyelle initiale (a) pour aboutir à (wmur) et, en fin, le passage de (w) à (u) pour terminer avec (umur). D'ailleurs, on retrouve un nombre considérable de noms ayant le thème (acvc) qui ne connaissent pas l'alternance vocalique mais la préfixation de la semi-voyelle (w):

azal (EL)	wazal (EA)	"Valeur"
akal (EL)	wakal (EA)	"Terre"
alud (EL)	walud (EA)	"Boue"

Quant à la seconde phase d'E.A qu'ont traversée ces noms, on la retrouve aussi avec certaines prépositions devant lesquelles la voyelle (a) tombe.

ayaziḍ (EL)	uyaziḍ (EA)	i wyaziḍ / degw yaziḍ.
amur (EL)	umur (EA)	i wmur / degw mur.

Pour des raisons phonétiques et d'économie du langage, le (w), qui est difficile à prononcer précédant une consonne ou plus sans être lui-même devancé par une voyelle, tombe et se transforme en (u) ou s'assimile avec un autre élément qui le précède et le labiovélarise (deg____degw).

II.1.2.c - La préfixation d'une semi-voyelle :

II.1.2.c.1 - La préfixation de la semi-voyelle (w) :

On désigne par préfixation d'une semi-voyelle, l'ajout de cette dernière à la voyelle initiale d'état libre qui demeure constante à l'E.A.. La préfixation de la semi-voyelle (w) concerne certains thèmes nominaux à voyelle initiale (a) ou (u).

- u +

ul	(EL)	wul	(EA)	"Coeur"
udem	(EL)	wudem	(EA)	"Visage"
usu	(EL)	wusu	(EA)	"Lit"

Tous les noms à voyelle initiale (u), d'E.L, marquent leur E.A par la préfixation de la semi-voyelle (w).

- a + c / C (v + c).

aS	(EL)	waS	(EA)	"Jour"
agu	(EL)	wagu	(EA)	"Brouillard"
azal	(EL)	wazal	(EA)	"Valeur"

Cependant, certains noms font exception à cette règle et marquent leur F.A par l'alternance vocalique (a / u), à la place de la préfixation.

Exemples :

aḍar (EL)	uḍar (EA)	"Pied"
azal (EL)	uzal (EA)	"Le plein jour"
afus (EL)	ufus (EA)	"Main"

Même si les thèmes nominaux, dans ces deux situations, sont les mêmes et que la marque de l'E.A est différente, nous pensons pouvoir expliquer cela par le maintien de la voyelle initiale ou son alternance en passant d'un nombre à un autre: C'est à dire que la voyelle qui est maintenue au pluriel, celle qui passe de (a) vers (u) et même celle qui accompagne un nom qui n'a qu'un seul nombre sont toutes maintenues, également, en passant d'un état à un autre.

Contrairement à ce cas, la voyelle qui connaît l'alternance habituelle (a / i), en passant du singulier au pluriel, va devoir subir l'alternance (a / u) en passant de l'E.L à l'E.A.

Exemples :

aS (Sing)	uSan (Plur.)	waS (EA)	"Jour"
akli (//)	aklan (//)	wakli (EA)	"Esclave"
agu (//)	/	wagu (EA)	"Brouillard"
aḍar (//)	iḍaRen (//)	uḍar (EA)	"Pied"
afus (//)	ifaSen (//)	ufus (EA)	"Main"

Remarque :

Ce que nous venons de citer, ici, est valable pour le cas précédent, c'est à dire: celui de l'alternance vocalique. Ce qui fait exception, dans le cas de l'alternance vocalique, est admis dans celui de la préfixation, le contraire est aussi valable. Seulement, il faut que les conditions dont on vient de parler soient requises par les noms en question.

- a + cc / C + v (...)

Il s'agit, ici, des noms masculins, singuliers et pluriels, à voyelle initiale (a) non alternante dans le passage du singulier au pluriel, ainsi que des noms pluriels à voyelle initiale (a) :

<u>E.L</u>		<u>E.A</u>		
agur (Sing.)	aguren (Plur.)	wagur	waguren	"lune"
akli (//)	aklan (//)	wakli	waklan	"esclave"
arkas (//)	arkasen (//)	warkas	warkasen	"chaussure"

Ajoutons à cette catégorie de noms, tous les noms pluriels à voyelle initiale (a), même si le singulier porte une autre voyelle.

Exemples :

aCaren	(EL)	waCaren	(EA)	"Ongles"
akraren	(EL)	wakraren	(EA)	"Béliers"
axfiwen	(EL)	waxfiwen	(EA)	"Moutons"
atmaten	(EL)	watmaten	(EA)	"Frères"

II.1.2.c.2 - La préfixation de la semi-voyelle (y) :

Quant à cette forme, elle ne concerne que les noms masculins à voyelle initiale (i). Elle se manifeste par la constance de cette voyelle en plus de l'ajout de la semi-voyelle (y). Les thèmes nominaux touchés par cette forme sont les suivants :

• i + c / C (singulier)

lɛ̃ (EL)	yɛ̃ (EA)	"Nuit"
iɖan (EL)	yɛ̃ɖan (EA)	"Chiens"
iNɛ̃ (EL)	yɛ̃Nɛ̃ (EA)	"Gensive"
lCɛ̃ (EL)	yɛ̃Cɛ̃ (EA)	"Ongle"

• i + c c / C + en / an / awen / (du pluriel).

irden (EL)	yirden (EA)	"Blé"
igran (")	yigran (")	"Champs"
izmawen (")	yizmawen (")	"Lions"
iDawen (")	yɛ̃Dawen (")	"Singes"
iZan (")	yɛ̃Zan (")	"Excrément"

Nous remarquons que tous les noms qui ont une voyelle constante, en passant du singulier au pluriel, ainsi que tous les noms singuliers à voyelle initiale (i) marquent leur état d'annexion par la préfixation de la semi-voyelle (y), à condition qu'ils répondent aux thèmes précédents.

lCɛ̃ (EL)	yɛ̃Cɛ̃ (EA) (Sing)	"Ongle"
ifer (EL)	yifer (EA) (")	"Feuille d'arbre"

Remarques :

Nous faisons remarquer qu'il existe une grande ressemblance dans l'apparition des deux semi-voyelles déjà traitées :

1 - Les deux apparaissent devant les noms à voyelle initiale constante, en passant d'un nombre à un autre :

agur (Sing.)	aguren (Plur.)	wagur (EA)	waguren (EA)	"Lune"
ul (")	ulawen (")	wul (EA)	wulawen (EA)	"Coeur"
izi (")	izan (")	yizi (EA)	yizan (EA)	"Mouche"

2 - Les deux apparaissent avec les noms porteurs des thèmes : (v c), (v c v c) et (v c c awen du pluriel).

- v c : wul, waS, yid.
- v c v c : wudem, wakal, yizem.
- v c c : + awen : wudmawen, yismawen.

3 - L'apparition de (w), devant tous les noms pluriels à voyelle initiale (a) et du (y) devant les noms singuliers à voyelle initiale (i). Notons que ces deux formes sont exceptionnelles par rapport au passage d'un nombre à un autre car, d'ordinaire, c'est le singulier qui porte le (a) alors que le pluriel porte le (i). Donc, il s'agit, ici, de cas irréguliers.

Cependant, les apparitions des deux semi-consonnes sont complémentaires puisque le (y) apparaît avec la voyelle (i) alors que le (w) apparaît avec les voyelles (a) et (u).

II.1.2.d - La substitution d'une semi-voyelle :

II.1.2.d.1 - La substitution de la semi-voyelle (w) :

Il s'agit, ici, de la préfixation de la semi-voyelle en plus de la chute de la voyelle initiale (a), du nom, qui est remplacée par la voyelle neutre (e). Les thèmes concernés par cette marque sont les suivants:

- a + c c + v (...).

agwni (EL)	wegwni (EA)	"Champs"
abrid (EL)	webrid (EA)	"Route"
argaz (EL)	wergaz (EA)	"Homme"

Un nombre très restreint de noms font exception à cette règle en marquant leur E.A par (wa) à la place de (we), c'est à dire la préfixation au lieu de la substitution. Il s'agit des noms pluriels à voyelle initiale (a) ainsi que des noms singuliers à voyelle initiale (a) constante avec le changement de nombre :

axfiwen - afrasen - atmaten - aklan - akli - aârab - arkas...

- a + C + v (...).

aXam (EL)	weXam (EA)	"Maison"
aNar (EL)	weNar (EA)	"ère de battage"

Font exception à cette règle tous les noms pluriels porteurs de ce thème ainsi que tous les noms singuliers qui ne connaissent pas l'alternance vocalique, en passant du singulier au pluriel. Ceux-ci marquent leur E.A, comme nous l'avons déjà vu, par la préfixation de la semi-voyelle au lieu de sa substitution : aFar - aFaren - aDud - aLen - aCaren - aFud ...

II.1.2.d.2 - La substitution de la semi-voyelle (y) :

Les autres noms masculins, à voyelle initiale (i) porteurs des thèmes ci-après, subissent, à l'E.A, la chute du (i) pour le remplacer par le (e) précédé de la semi-voyelle (y).

- i + c c / C + V (S).

isli	(EL)	yesli	(EA)	"Marié"
irgazen	(EL)	yergazen	(EA)	"Hommes"
iXamen	(EL)	yeXamen	(EA)	"Maisons"

Malgré la correspondance de leurs thèmes, certains noms font exception à cette règle. Il s'agit des noms à voyelle initiale constante dans le passage singulier / pluriel ainsi que les noms singuliers qui ne connaissent pas le passage régulier vers (i) au pluriel. Ceux-ci marquent leur E.A par la préfixation de la semi-voyelle (y) sans qu'il y ait chute de la voyelle initiale d'E.L.

ilfan - iDawen - izmawen - iCer ...

Remarques :

1 - Certaines régions de la Kabylie tendent vers l'affaiblissement de l'utilisation de la marque citée en (II.1.2.d.1) c'est à dire celle de la substitution de la semi-voyelle (w), et - de ce fait - la remplace par celle de l'alternance vocalique (a / u). Cela est, à notre avis, le résultat de l'intimité phonétique et articulatoire existant entre la semi-voyelle (w) et la voyelle (u).

2 - Ici encore, les deux semi-voyelles apparaissent avec les mêmes thèmes nominaux : v c c v (...) - v C v (...). En outre, nous avons constaté qu'elles présentent les mêmes exceptions bien que la voyelle initiale, devant laquelle ces deux éléments apparaissent, diffère.

TABLEAU RECAPITULATIF

Marques d'état d'annexion.	Thèmes nominaux d'état libre	Exemples
Synchrétisme	- i + c + v + s (...)	izimer, inurar, icuqar
Alternance vocalique (a / u)	- a + c + v + c / s (...) à condition que le (a) ne soit pas constant et passe à (i) au pluriel.	amur, ayaziq, aherbeBu
Préfixation d'une semi- voyelle (w) ou (y).	- u + ... - a + c / C (v + c) Le (a) ne doit pas être alternant à (i) au pluriel. - a + c c / C + v (...) - i + c / C (v + c) - i + c c / C + marque du pluriel, ainsi que les noms à voyelle non alternante	ul, udmawen, ulawen as, agur, akał, azal akli, arkas, afrasen iđ, izem, iDew, iLi irden, igran, iDawen
Substitution d'une semi-voyelle (w) ou (y)	- a + c c / C + v (...) - i + c c / C + v (s)	aqcic, aXam, aNar, amnar isli, itri, iXamen, itran

11.1.3 - Conclusion :

Nous avons consacré cette conclusion à la présentation de quelques remarques et constatations sur ce qu'on vient de voir, dans cette partie. En outre, nous allons remanier, encore plus, notre travail en essayant de retrouver des points de liaisons et de similitudes entre le masculin et le féminin, comme c'est le cas pour le singulier et le pluriel. En se basant sur les thèmes et les marques de l'E.A, on peut - peut être - se dégager de la distinction qui se fait entre les deux genres (masculin / féminin), car nous pensons qu'il n'y'a, en fait, que le (t) du féminin qui bloque l'apparition de certaines formes que connaît le masculin.

Nous avons constaté, dans notre analyse, que chaque thème nominal ainsi que sa marque d'E.A au féminin, existe au masculin avec une forme différente. Cependant, il faut noter que cette divergence n'est que le résultat d'une évolution différente, entre les deux genres.

Nous avons signalé, dans le chapitre précédent, que le nom a connu trois formes différentes: sans voyelle initiale, avec cette voyelle à l'état libre et modification au niveau de l'initiale de ce nom, à l'état d'annexion. Nous avons noté, aussi, que les deux dernières formes sont le résultat de l'ajout d'un démonstratif à l'initiale de la première forme. Et, en supposant cela, nous constatons que le masculin a perdu la première partie de ce démonstratif (w), pour la récupérer, à l'état d'annexion. Contrairement à celui-ci le féminin garde toujours cet élément (t).

En résumé, nous dirons que, si on ne prend pas compte de cet accident qui a touché la partie initiale du masculin, nous obtiendrons, probablement, les mêmes marques et les mêmes règles de l'état d'annexion, pour les deux genres.



1 - Les noms féminins, qui connaissent le syncrétisme d'état, portent les mêmes thèmes que les noms masculins qui subissent la préfixation d'une semi-voyelle, à l'état d'annexion :

<u>Thèmes</u>	<u>Masculin:</u>	<u>Féminin</u>
u +	udem (EL) wudem (EA)	tumlilt (EL) tumlilt (EA)
	ulawen (EL) wulawen(EA)	tulawin (EL) tulawin (EA)
i/ a + c / C (v +c/cc.)	id (EL) yid (EA)	tiṭ (EL) tiṭ (EA)
	izi (EL) yizi (EA)	tili (EL) tili (EA).
	irin (EL) yirin (EA)	tilin (EL) tilin (EA)
	iDew (EL) yiDew (EA)	tiSas (EL) tiSas (EA)
	agu (EL) wagu (EA)	tara (EL) tara (EA)
	agus (EL) wagus (EA)	tagut (EL) tagut (EA)
i/a+cc/C+v(S)/fin.plur.		
	akli (EL) wakli (EA)	tayma (EL) tayma (EA)
	arkasen (EL) warkasen (EA)	takniwin(EL) takniwin (EA)
	irden (EL) yirden (EA)	tikli (EL) tikli (EA)
	iDawen (EL) yiDawen (EA)	tiDawin (EL) tiDawin (EA)

2 - Les noms féminins qui font tomber leur voyelle d'E.L à l'E.A, ont les mêmes thèmes que les noms masculins qui subissent l'alternance vocalique (a / u) ou le syncrétisme de (i).

Thèmes :Masculin :Féminin :

a + c v + c / s (...)

amur (EL) umur (EA)

tamurt (EL) tmurt (EA)

ayanım (EL) uyanım (EA)

tayanımt (EL) tyanımt (EA)

agudu (EL) ugudu (EA)

tamara (EL) tmara (EA)

i + c v + s (...)

inisi (EL) inisi (EA)

tiziri (EL) tziri (EA)

imırqıq (EL) imırqıq (EA)

timırqıqt (EL) tımırqıqt (EA)

Nous pensons qu'à l'origine, cette différence de marque d'E.A, au niveau du masculin (syncrétisme et alternance vocalique) puis entre les deux genres (la chute de la voyelle initiale du féminin) pour le même thème, n'existait pas car, le masculin était muni de ses préfixes (w) et (y). En reprenant ces deux éléments, on va obtenir par reconstruction et après la chute de la voyelle initiale du masculin, comme au féminin, les deux formes : wmur et ynisi : c'est à dire que ces noms ont suivi l'évolution:

amur → wmur → umur.

inisi → ynisi → inisi.

Cependant, comme il est difficile ou plutôt impossible de prononcer une semi-consonne entourée de consonnes, on passe, automatiquement, à un élément qui lui est proche, pour la remplacer. Ainsi, on passe de (w) à (u) et de (y) à (i). Il faut signaler, en outre, la possibilité de retrouver la forme d'origine si l'élément qui précède est une voyelle, comme dans le cas de la préposition (i) "à, pour" :

misi (EL) inisi (EA) : ifka aman i ynisi.

amur (EL) umur (EA) : iga amdıq i wmur-is.

On peut se demander pourquoi les noms à voyelle initiale (a) se voient marquer leur état d'annexion par le passage à (u) tandis que ceux à voyelle initiale (i) ne connaissent pas de changement? La réponse est que la semi-voyelle d'origine du nom, devait passer à une voyelle

qui lui soit très proche. Ainsi, le (w) passe à (u) car toutes les deux, elles sont des labiales. Le (y), par contre, passe à la voyelle (i) car les deux sont des palatales.

3 - Les autres noms féminins qui perdent leur voyelle initiale la font remplacer, pour des raisons phonétiques, par le (e). Les noms masculins qui portent les mêmes thèmes que ces noms féminins, connaissent, aussi, l'apparition de (e) à la place de la voyelle initiale qui tombe, en plus de l'apparition d'une semi-voyelle :

<u>Thèmes :</u>	<u>Masculin :</u>	<u>Féminin :</u>
a + c c / C + v (S/...)	aqcic (EL) weqcic (EA)	taqcict (EL) teqcict (EA)
	aNar (EL) weNar (EA)	taCuyt (EL) teCuyt (EA)
	aXam (EL) weXam (EA)	taXamt (EL) teXamt (EA)
i + c c / C + v (s)	isli (EL) yesli (EA)	tisli (EL) tesli (EA)
	itrān (EL) yetrān (EA)	titbirt (EL) tetbirt (EA)
	iXamen (EL) yeXamen (EA)	tiXamin (EL) texamin (EA)

Ici encore, nous constatons que l'unique différence, entre le masculin et le féminin, c'est l'apparition d'une semi-voyelle du masculin. Ainsi, on se demande pourquoi cette différence de marques de l'EA, entre le masculin et le féminin, alors que les thèmes nominaux de l'EL sont les mêmes?. C'est la présence du (t) du féminin, aux deux états, et l'absence de la semi-voyelle, du masculin, à l'EL, qui font que les marques de l'EA observent autant de différences, entre les deux genres. C'est la présence permanente du (t) du féminin qui fait que ce dernier ne peut pas connaître cette variété de marques connues par le masculin. D'une autre façon, on peut dire que c'est la disparition de la semi-voyelle initiale du nom masculin, à l'EL qui fait qu'il observe autant de marques à l'EA.

Pour avoir plus d'argumentation sur cette thèse, nous nous sommes référé au dialecte des chenouas . Nous y avons pris des exemples des noms féminins qui se présentent, dans leur partie initiale, comme les noms masculins, sans le (t) initiale que nous retrouvons en Kabyle, par exemple. En passant à l'EA, ces noms subissent la modification qui concerne leur thème et connaissent, aussi, la préfixation du (t).

aWurt (EL)	heWurt (EA)	heKes heWurt	"La porte est ouverte".
aDart (EL)	haDart (EA)	heḥreq haDart	"La maison est en flamme".
ala (EL)	hala (EA)	heQur hala	"La fontaine est épuisée".
aslit (EL)	heslit (EA)		"La mariée".
aziri (EL)	hziri (EA)		"Clair de lune".
ili (EL)	hili (EA)		"L'ombre".
iqubac (EL)	hqubac (EA)		"Hâches"

En comparant les marques de l'EA de ces noms avec celles du masculin, nous constatons que les deux genres subissent les mêmes modifications: Le masculin connaît la préfixation ou la substitution d'une semi-voyelle (w) ou (y) tandis que le féminin subit les mêmes changements avec (t) ou (h).

D'après **W.VYCICHL** ¹ , "le (h) initiale des noms féminins n'est pas le résultat d'un passage de (t) à (h) mais de (w) à (h) "Cependant, il nous semble que ce propos n'est pas aussi évident car, si le (h) n'était pas une variante de (t), on n'aurait pas abouti à (ḡ), après le présentatif (d) "c'est". C'est l'assimilation de (d) et (t) qui nous donne un (ḡ):

¹ - VYCICHL W., L'article défini en berbère, in : Mémorial A.Basset, Adrien Maisonneuve, Paris, 1957, P.145.

Exemple :

taqciɛt ʃ-ʃaqciɛt "C'est une fille"

Quand (d) et (h) se suivent, on ne retrouve aucune assimilation et chacun de ces deux éléments conserve sa propre identité.

Exemple :

harun d harun

Or, dans les situations où l'on rencontre le (h) comme variante du (t), en position initiale du nom féminin, il y a toujours assimilation avec le présentatif (d), pour finir avec un (ʃ).

Exemples¹ :

hala ʃ-ʃala "C'est une fontaine".

haDart ʃ-ʃaDart "C'est un village".

Pour terminer, nous dirons que les semi-voyelles qui apparaissent devant le nom masculin à l'E.A, devraient avoir, à l'origine, le même statut que le (t) du féminin. En outre, nous dirons que l'apparition de chacune de ces deux semi-voyelles est liée, exclusivement, à la voyelle initiale du nom, sans aucune considération du nombre, comme l'a signalé CHAKER. S² que le (w) concerne le singulier tandis que le (y) le pluriel.

Il existe beaucoup de noms masculins singuliers qui portent le (y) comme il existe des noms pluriels qui sont concernés par le (w). Il s'agit, pour le premier cas, des noms singulier à voyelle initiale (i) et pour le second, des noms pluriels à voyelle initiale (a) ou (u).

¹ - Exemples du chenoui.

² - CHAKER S., Un parler berbère d'Algérie (Kabylie), Syntaxe, PUP, Paris, 1983, P.374.

Exemples :

id → yid

Singuliers.

iȳzer → yeyzer

aklan → waklan

Pluriels.

ulawen → wulawen

Pour terminer, nous dirons que, à notre avis, l'E.A ne se manifestait, à l'origine, que sous un nombre très restreint de marques qui seraient les mêmes pour les deux genres :

- Le syncrétisme d'état / L'apparition d'un préfixe d'état.
- La chute de la voyelle initiale (totale ou partielle).

Nous allons revenir sur ce point après la vérification des marques et des règles dont on vient de parler, au niveau des autres dialectes.

II.2 - L'annexion et les emprunts :

Le stock lexical du berbère contient, en lui, une longue liste de lexèmes empruntés à d'autres langues dont le Français et l'Arabe, en particulier. Cependant, un grand nombre de ces emprunts a été soumis à la berbérisation que ce soit au niveau structural ou phonétique.

Exemple :

Kursi (nom arabe) akwersi (Après berbérisation).

Nous constatons, à travers cet exemple, un changement sur deux niveaux, après berbérisation :

- Le premier plan est phonétique : Au niveau de la première consonne, on constate qu'en arabe, celle-ci est une palato-vélaire suivie du (u). Bien que celle-ci existe en berbère, elle subit un changement pour prendre le caractère de labiovélarisation. D'ailleurs, même quand il s'agit de parler en arabe, les Kabyles labiovélarisent cette consonne, dans cette situation.
- Le second plan est structural : On constate que la forme de ce nom a changé en berbère avec l'apparition de la voyelle initiale (a) du nom masculin.

Mais il demeure, tout de même, que le nombre des emprunts non berbérisés **est** très important, comme nous le constatons dans notre corpus (pages 42-43) qui ne représente qu'un court extrait de notre corpus de base. D'après **CHAKER S.**¹, les emprunts arabes peuvent constituer jusqu'à 40 % du stock de certains dialectes berbères, sauf que beaucoup de ces unités sont berbérisées.

C'est vrai que beaucoup de lexèmes sont berbérisés, mais il ne faut pas négliger le nombre considérable de noms qui ne le sont pas, en particulier les nouveaux emprunts qui, à

¹ - "L'annexion (état d')", in : Encyclopédie berbère V, P.687.

notre avis, sont loin d'être soumis à la berbérisation à cause du statut du berbère devant les langues qui l'approvisionnent à savoir l'arabe et le français qui tendent à devenir les langues véhiculaires, au niveau de différentes régions berbérophones, en particulier, les villes. Ajoutons à ce qu'on vient de citer, l'influence de l'arabe dialectal qui a fait que certaines unités d'origine berbère sont en phase de déberbérisation en perdant leur structure phonique d'origine.

Exemples :

tibexsisin → lbexsis (munie de l'article arabe).

akermus → lkermus (" " " ").

Ainsi, nous dirons que toutes ces catégories nominales tendent à affaiblir le statut monématique de l'état d'annexion. C'est pour cela que nous allons présenter, ici, la réaction des emprunts par rapport à l'opposition d'état, d'une part, et aux marques et règles de l'état d'annexion, d'autre part.

Pour ce qui est des emprunts non berbérisés, ils ne connaissent pas l'opposition d'état vu que leur forme ne le permet pas car, comme nous l'avons déjà vu, cette opposition se manifeste au niveau de la voyelle initiale du nom. Une voyelle initiale que ces noms ignorent puisqu'ils ne connaissent pas la même structure que connaissent les noms d'origine berbère ou ceux qui ont été berbérisés. Les noms à initiale consonantique, même d'origine berbère, ne sont pas concernés par l'opposition d'état.

Exemples :

Cetwa	(EL)	Cetwa	(EA)	"Hivers"
lehwa	(EL)	lehwa	(EA)	"Pluie"
Tilifun	(EL)	Tilifun	(EA)	"Téléphone"

Quant aux noms berbères à initiale consonantique, nous en avons une liste très courte (voir page ~~41~~ de notre corpus).

Exemples :

fad	(EL)	fad	(EA)	"Soif"
beṭu	(EL)	beṭu	(EA)	"Séparation, Partage"
melmi	(EL)	melmi	(EA)	"Quand"

Cependant, les emprunts berbérisés, puisque porteurs de voyelle initiale, se soumettent à l'opposition d'état comme les noms d'origine berbère.

Exemples :

akamyun	(EL)	ukamyun	(EA)	"Camion"
atraktur	(EL)	wetraktur	(EA)	"Tracteur"
inselmen	(EL)	yinselmen	(EA)	"Musulmans"

Comme nous le constatons, ces noms ne se soumettent pas seulement à l'opposition d'état mais, en plus, ils sont concernés par les mêmes marques et règles que nous avons

dégagées pour les noms berbères. C'est pour cette raison que nous n'avons pas réservé une partie à ces noms dans notre corpus.

II.3 - L'annexion et les noms propres de personnes (Prénoms) :

Le stock de noms propres de personnes qui portent la structure du nom d'origine berbère est très restreint. Cependant, il existe une longue liste de noms d'origine berbère ou empruntés dont use, actuellement, le berbère. Ceux-ci ne connaissent qu'une seule forme pour les deux états puisqu'ils sont à initiale consonantique.

Exemples :

dihya	(EL)	dihya	(EA)
feRuǧa	(EL)	feRuǧa	(EA)
megduda	(EL)	megduda	(EA)
mḥend	(EL)	mḥend	(EA)
âli	(EL)	âli	(EA)

Les noms à initiale vocalique, par contre, subissent les modifications qui concernent leurs thèmes et connaissent l'opposition d'état comme le cas des autres noms et substantifs, déjà, cités. Cependant, il faut noter que la liste de ces noms est très limitée.

Exemples :

akli	(EL)	wakli	(EA)
aârāb	(EL)	waârāb	(EA)
ameqwran	(EL)	umeqwran	(EA)
amezyan	(EL)	umezyan	(EA)
amectuh	(EL)	umectuh	(EA)

taklit	(EL)	taklit	(EA)
tiziri	(EL)	tziri	(EA)
taniNa	(EL)	tniNa	(EA)
taseâdit	(EL)	tseâdit	(EA)
tameâzuzt	(EL)	tmeâzuzt	(EA)

II.4 - L'annexion et les noms de parenté :

Comme tous les noms dont on vient de parler, les noms de parenté sont, aussi, concernés par l'opposition d'état. Leur réaction est présidée par leur initiale, d'une part et leur structure phonique, d'autre part, comme nous venons de le voir pour les autres catégories nominales.

Parmi les noms de parenté, nous avons deux catégories distinctes par leur initiale : La première, à initiale consonantique, n'est pas soumise à l'opposition d'état puisqu'il s'agit d'une seule et même forme: gma "mon frère", weltma "ma soeur", baba "mon père", daDa "mon grand frère", naNa "ma grande soeur" ...

La seconde partie, à initiale vocalique, connaît l'opposition d'état et se soumet aux règles dont on a présenté les détails au niveau de notre premier chapitre. Ces noms indiquent, en général, des relations plus lointaines, par rapport aux premiers. Ces noms se soumettent, donc, à l'état d'annexion suivant leur voyelle initiale et leur thème pour prendre différentes marques.

Exemples :

ayaw	(EL)	wayaw	(EA)	"Neveu"
aslif	(EL)	weslif	(EA)	"Epoux de la belle-soeur"
alwes	(EL)	welwes/ ulews	(EA)	"Beau-frère de l'épouse"
arbib	(EL)	werbib	(EA)	"Fils de l'un des époux"
taslift	(EL)	teslift	(EA)	"Soeur de l'épouse"
talwest	(EL)	telwest	(EA)	"Belle-soeur de l'épouse"
tarbibt	(EL)	terbibt	(EA)	"Fille de l'un des époux"
tanut	(EL)	tnut	(EA)	"Epouse du beau-frère de la femme"
islifen	(EL)	yeslifen	(EA)	"Epoux des belles-soeurs"

II.5 - L'annexion et les composés (Synthèmes) :

La composition est un aspect que l'on ne peut ignorer en berbère puisqu'il est très fréquent en kabyle.

La composition est, en général, obtenue à partir de l'union de deux nominaux, nom et verbe ou autres, sans qu'il y ait un troisième élément de transition et de liaison, entre les deux. D'autres compositions observent cet élément intermédiaire.

Ainsi, **HADDADOU M.A.**¹ signale deux types de composés: les composés par simple juxtaposition d'unités et sans liens syntactiques, et les composés par lexicalisation (synaptique) qui conservent ces liens.

II.5.1 - Les composés par juxtaposition sans lien :

II.5.1.a : Nom + Nom.

asɣersif "peuplier" : asɣar "Bois" + (a) sif "Rivière".

iyesdis "Côte" : iyes "Os" + (i) dis "Flanc".

aɣesmar "Mâchoire" : iyes "Os" + (a) mar "Menton".

tiferzizwit "Mélisse" : tifeRej "Aile" + (ti) zizwit "Abeille".

asɣersif	(EL)	wesɣersif	(EA)
----------	------	-----------	------

iyesdis	(EL)	yīyesdis	(EA)
---------	------	----------	------

aɣwesmar	(EL)	uɣesmar	(EA)
----------	------	---------	------

tiferzizwit	(EL)	tferzizwit	(EA)
-------------	------	------------	------

¹ - HADDADOU M.A., Structures lexicales et signification en berbère (Kabyle), thèse de III^{ème} cycle de linguistique, université de Provence, Aix en-Provence, 1985, P.125.

II.5.1.b : Nom + Verbe.

ifireâques "Cancer" : ifirey "Serpent" + Qes "Mordre".

ibiques "Micocoulier" : ibi "fêve" + Qes "Mordre / Piquer".

ifireâques (EL/EA)

ibiques (EL/EA).

II.5.1.c : Verbe + Nom :

magritij "Tournesol" : mager "Aller à la rencontre de" + itij "Soleil"

meČadfel : meČ "Etre mangé" + adfel "Neige"

zidlmum "Variété de liseron" : zid "Etre doux" + ulmu "orme".

II.5.1.d : Nom + Préposition (n) + Nom :

ilemndis "Flanchet" : ilem "Peau" + n "de" + (i)dis "Côté"

yangma "Epouse du frère" : ya "Femme/Epouse" + n "de" + gma "Frère".

ilemndis (EL) yilmendis (EA)

yangma (EL) yangma (EA)

Nous constatons, à travers les noms qu'on vient de citer, que la voyelle initiale n'est pas, nécessairement, présente, elle n'est apparente que dans les cas où le premier élément est un nom à voyelle initiale. Ainsi, les composés à voyelle initiale réagissent de la même manière que les autres substantifs, vis-à-vis de l'opposition d'état: Ce qui veut dire que si leurs thèmes le permettent, ils vont connaître un état libre et un état d'annexion marqué.

Quant au second élément de ce composé, on constate que, parfois, il garde sa voyelle initiale et la perd, en d'autre compositions. Cependant, même si celle-ci est présente, elle n'observe aucune réaction envers l'opposition d'état. Ces composés fonctionnent en un seul bloque, une seule unité syntaxique. Il s'agit bien de synthèmes à part entière car, un synthème est, dans la terminologie de **MARTINET A.** ¹, "un segment d'énoncés formé de plusieurs monèmes lexicaux qui fonctionnent comme une unité syntaxique minimale".

Et comme l'indique **MARTINET A.**, dans ses propres propos; le synthème est " un signe linguistique que la commutation révèle comme résultant de la combinaison de plusieurs signes minima; mais qui se comporte vis-à-vis des autres monèmes de la chaîne comme un monème unique" ². C'est exactement ce que sont les composés que nous venons de présenter, cas par cas.

¹ DUBOIS J. et autres, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris Cedex 06, 1989, P.480.

² MARTINET A., *Syntaxe générale*, Ed; Armand Colin, Paris, 1985, P.37.

II.5.2 - Les composés par lexicalisation :

Cette catégorie de composés présente quelques traits distinctifs par rapport à la précédente. Ici, la combinaison se fait dans toutes les situations, par l'intermédiaire de la préposition (n) "de", comme dans les différents cas de la détermination nominale. En outre, on remarque que les éléments composés se succèdent avec rupture et d'une manière séparée comme s'il ne s'agissait pas d'un seul nominal. D'ailleurs, même au niveau de la transcription, ils sont présentés d'une manière séparée.

Exemples :

taxlalt n Nbi "Marguerite" : taxlalt "Epine" + n "de" + Nbi "Prophète".

awtul Lexla "Lièvre" : awtul "Lapin" + n "de" + lexla "Champs".

tijujar Gesyi "Géranium" : tijujar "Tâches violettes causées par le feu" + n "de"
+ isyi "Pecnoptère".

adrar Bwafud "Fémur" : adrar "Montagne" + n "de" + afud "Genoux".

aman Tasa "Urine" : aman "Eau" + n "de" + tasa "Foi".

tameyɾa BuCen "Eclaircie juste après la pluie" : tameyɾa "Noce / Fête" + n "de"
+ uCen "Chacal".

A travers ces exemples, on constate que le second substantif du composé est, toujours, à l'E.A si sa structure phonique le permet, et ce, même si le composé, lui même, est à l'E.L. Quant à l'E.A du composé, il est relié à la voyelle initiale et au thème du premier élément. Ainsi, il prend différentes marques selon les règles que nous avons présentées :

Exemples :

adrar Bwafud	(EL)	wedrar Bwafud	(EA)
aman Tasa	(EL)	waman Tasa	(EA)
tameyɾa BuCen	(EL)	tmeyɾa BuCen	(EA)
taxlalt n Nbi	(EL)	texlalt n Nbi	(EA).

Pour toutes ces raisons, on se demande s'il s'agit, ici, d'un syntème ou d'un syntagme, formé de deux noms qui sont opposés l'un à l'autre ¹.

Selon **HADDADOU M.A.**², il n'y a pas de critère qui permette d'affirmer, dans tous les cas, telle ou telle position car, même si le critère sémantique indique qu'il s'agit bien de syntème, l'unité du discours indique, elle, le contraire.

Cependant, on peut parler, du moins, d'un syntème formé de deux ou trois monèmes libérales.

¹ - MARTINET A., Syntaxe générale, Ed, Armand Colin, Paris, 1985, P.39.

² - HADDADOU M.A., Structures lexicales et signification ezberbère (Kabyle) thèse de III^{ème} cycle de linguistique, université de Provence, Aix-en-Provence, 1985, P.130.

CHAPITRE III

COMPARAISON INTER-DIALECTALE

III-1 Introduction:

Nous avons énuméré les différentes marques d'E.A observées en berbère et nous avons vu qu'en kabyle, elles apparaissent suivant des règles précises.

Cependant, l'E.A répond-il aux mêmes règles, dans les autres parlers? C'est ce que nous tenons à vérifier à travers la présente partie de notre travail, dans quelques dialectes, tels le kherrati, le chaoui, le chenoui et le chleuh. En outre, cette vérification nous permettra, peut être, de rapprocher, encore plus, la similitude entre les marques des deux genres et, peut être même, de nous dégager de toutes les différences pour arriver aux mêmes marques et règles pour le masculin et le féminin, à la fois.

Nous tenons à signaler que le choix de ces dialectes s'est fait en fonction de la disponibilité des corpus qui puissent nous permettre d'accéder à cette vérification, mais, ceci ne veut pas dire que ces corpus sont aussi importants que celui que nous avons utilisé pour le kabyle:

Nous nous sommes servis de notre questionnaire afin de recueillir un corpus pour le kabyle de kherrata, le chenoui et le chaoui. En plus, nous nous sommes référés à ce qui a, déjà, été recueilli pour le chleuh, le chenoui et le chaoui. Pour ce qui est du chleuh, nous faisons référence à EL MOUDJAHID E.(1982) et BENTOLILA F.(1981). Pour le chenoui, nous avons le parler des Beni-ménacer, et le parler d'aris pour le chaoui.

III -2 Le kabyle de kherrata :

Puisque c'est du kabyle, pourquoi le réétudier?

La réponse est que le parler de kherrata observe des différences par rapport aux autres régions kabylophones: il semblerait qu'il soit un mélange de deux dialectes, le kabyle et le chaoui.

Cette situation revient au fait que, géographiquement, cette région se situe entre la kabylie et la région chaoui. Ce parler a, donc, été un centre d'investissement des deux autres puisqu'il a subi leur influence.

Avec les contacts directs, entre le chaoui et le kherrati, le premier a laissé des emprunts très fortes sur le plan lexical et phonétique du second parler.

Cependant, le kabyle y demeure dominant, d'ailleurs, sa désignation l'atteste et c'est, sans doute, parcequ'il est lié géographiquement au kabyle.

Afin de vérifier les règles de l'état d'annexion retrouvées, pour le kabyle, nous avons procédé de la même manière pour aboutir, enfin, à ce qui suit:

1/ **Le syncrétisme féminin**: Les noms dont les thèmes sont les suivants observent tous un état d'annexion non marqué.

a- tu +

tulmuɟ	(E.L)	tulmuɟ	(E.A)	"variété d'arbres"
--------	-------	--------	-------	--------------------

tuft	(E.L)	tuft	(E.A).	"Laine"
------	-------	------	--------	---------

b- ta / ti + c v (cc/ C).

tala	(E.L)	tala	(E.A)	"fontaine"
------	-------	------	-------	------------

taLest	(E.L)	taLest	(E.A)	"fille"
--------	-------	--------	-------	---------

tilist	(E.L)	tilist	(E.A)	"limite/frontière"
--------	-------	--------	-------	--------------------

c- te +

temzi	(E.L)	temzi	(E.A)	"jeunesse"
temy ^w er	(E.L)	temy ^w er	(E.A)	"vieillesse".

2/ Chute de la voyelle initiale du féminin:

Il s'agit, ici, des noms féminins à voyelle initiale (a) ou (i) qui perdent complètement cette dernière, à l'état d'annexion.

a- ta + c v + s (...)

tabacmaqt	(EL)	tbacmaqt	(EA)	"chaussure"
taşetlult	(EL)	tşetlult	(EA)	"pot"
taţufant	(EL)	tţufant	(EA)	"fillette"

b- ti + c v + s (...)

tibacmaqn	(EL)	tbacmaqn	(EA)	"chaussures"
tifireLest	(EL)	tfireLest	(EA)	"Hirondelle"

3/ Affaiblissement de la voyelle initiale:

Comme nous l'avons déjà cité, il s'agit, ici, de la même marque que la précédente, seulement, à cause de la succession de plus de deux consonnes, la voyelle qui tombe est remplacée par le glide (e).

a- ta + cc + v (+ S).

tacmuxt	(E.L)	tecuxt	(EA)	"jarre"
taqcict	(E.L)	teqcict	(E.A)	"fille"
tamyart	(E.L)	temyart	(E.A)	"vielle"

b- ti + cc + v (S).

tislit	(E.L)	teslit	(E.A)	"belle-fille"
tiymest	(E.L)	teymest	(E.A)	"dent"

4/ Le syncrétisme masculin :

Comme le kabyle, nous avons pour le syncrétisme, les noms à voyelle initiale (i) ayant comme thème:

i + c v + s (...)

ihulam	(E.L)	ihulam	(E.A)	"singes"
imeJan	(E.L)	imeJan	(E.A)	"oreilles"
imula	(E.L)	imula	(E.A)	"ombres"

5/ L'alternance vocalique (a/u):

Cette marque concerne les noms à voyelle initiale (a) dont le thème est :

a + c v + c/s (...).

afud	(E.L)	ufud	(E.A)	"genoux"
aṭar	(E.L)	uṭar	(E.A)	"jambe"
ameDas	(E.L)	umeDas	(E.A)	"chaussure"

6/ La préfixation d'une semi-voyelle :

Il existe, en berbère, deux semi-voyelles : (w) qui apparaît avec les noms à voyelles initiales (a) et (u), et le (y) qui, lui, apparaît avec ceux à voyelle initiale (i). Les noms concernés sont ceux qui portent les thèmes ci-après:

a- u + ...

uzur	(E.L)	wuzur	(E.A)	"poubelle"
udem	(E.L)	wudem	(E.A)	"visage"

b- a + c / C (v + c).

aha	(E.A)	waha	(E.A)	"celui-là"
-----	-------	------	-------	------------

ariw	(E.A)	wariw	(E.A)	"Hérisson"
aMas	(E.A)	waMas	(E.A)	"la taille"

c- a + cc + v (...) : il s'agit pour ce cas des noms masculins pluriels porteurs de cette voyelle initiale.

abliwen	(E.L)	wabliwen	(E.A)	"sourcils"
d- i + c / C (+ (v + c))				
iCer	(E.L)	yiCer	(E.A)	"ongle"
izem	(E.L)	yizem	(E.A)	"lion"

e- i + c c / C (+ marque du pluriel).

iCaren	(E.L)	yiCaren	(E.A)	"ongles"
--------	-------	---------	-------	----------

7/ La substitution d'une semi-voyelle:

a- a + c c + v (...).

aânur	(E.L)	weânur	(E.A)	"front"
agtīt	(E.L)	wegtīt	(E.A)	"oiseau"

b- a + C + v (...)

aXam	(E.L)	weXam	(E.A)	"village"
------	-------	-------	-------	-----------

c- i + c c + v (S).

iγzer	(E.L)	yeyzer	(E.A)	"ravin"
igṭat	(E.L)	yegṭat	(E.A)	"oiseaux"

d- i + C + v (S).

iXamen	(E.L)	yexamen	(E.A)	"villages"
--------	-------	---------	-------	------------

Nous constatons, à travers cette petite vérification, au niveau de ce parler qu'il n'y a -absolument- aucune différence, ni dans les marques de l'état d'annexion ni dans les règles de leurs apparitions, par rapport au kabyle des autres régions.

III-3 Le chaoui:

Comme nous venons de le signaler, pour le chaoui -aussi- nous avons utilisé la même méthode d'analyse. Seulement, pour le corpus, nous nous sommes référés à ce qui a été recueilli, en plus de ce que nous avons enregistré auprès de jeunes chaoui.

Pour les règles et les formes d'état d'annexion que présente le chaoui, nous avons noté ce qui suit:

1/ Le syncrétisme féminin :

a- tu +

tuFra	(E.L)	tuFra	(E.A)	"action de cacher"
tuZelt	(E.L)	tuZelt	(E.A)	"coteau"

b- ti + Cv (c).

tíMi	(E.L)	tíMi	(E.A)	"sourcils"
------	-------	------	-------	------------

2/ La chute de la voyelle initiale du féminin :

a- ta + c v + S (...).

tameɣra	(E.L)	tmeɣra	(E.A)	"fête"
takeMust	(E.L)	tkeMust	(E.A)	"tas"

b- ti + c v + S (...).

tisednan	(E.L)	tsednan	(E.A)	"femmes"
tililiwin	(E.L)	tliliwin	(E.A)	"youyoux".

3/ L'affaiblissement de la voyelle initiale du féminin:

a- ta + c c + v (+ S).

tajbibt	(E.L)	tejbibt	(E.A)	"Gandoura"
tabyuyt	(E.L)	tebyuyt	(E.A)	"chambre"

b- ti + c c + v (+ S).

tiṛmunin	(E.L)	teṛmunin	(E.A)	"villages"
tiXamin	(E.L)	teXamin	(E.a)	"villages"

4/ Le syncrétisme masculin :

Cette marque concerne les noms porteurs du thème suivant :

i + c v + S (...).

imeDukal	(E.L)	imeDukal	(E.A)	"compagnons"
imeLalen	(E.L)	imeLalen	(E.A)	"blancs"
iṣurḍiyen	(E.L)	iṣurḍiyen	(E.A)	"argent"

5/ L'alternance vocalique (a/u):

a + c v + c/S (...).

ameČuk	(E.L)	umeČuk	(E.A)	"petit garçon"
amensi	(E.L)	umensi	(E.A)	"dinner"

6/ La préfixation d'une semi-voyelle:

a- u +:

uxlif	(E.L)	wuxlif	(E.A)	"chêne"
udad	(E.L)	wudad	(E.A)	"doigt"
uṛey	(E.L)	wuṛey	(E.A)	"or"

b- a + c/C (v + c).

aS	(E.L)	waS	(E.A)	"jour"
awal	(E.L)	wawal	(E.A)	"mot"

Mais on retrouvera certains cas exceptionnels, ici, qui font leur état d'annexion par une alternance vocalique (a/u): ceux-ci répondent à la règle n° 5.

azir	(E.L)	uzir	(E.A)	"variété de plante"
------	-------	------	-------	---------------------

azul	(E.L)	uzul	(E.A).	"poudre noire dans le blé"
------	-------	------	--------	----------------------------

c- a + c c + v (...) : Il s'agit, pour cette marque, de tous les noms à voyelle (a) constante en passant du singulier au pluriel.

arja	(E.L)	warja	(E.A).	"Herbe"
------	-------	-------	--------	---------

d- i + c (+ v +c).

id	(E.L)	yid	(E.A)	"nuit"
----	-------	-----	-------	--------

iri	(E.L)	yiri	(E.A)	"tête"
-----	-------	------	-------	--------

ilef	(E.L)	yilef	(E.A)	"cochon"
------	-------	-------	-------	----------

e- i + c c + la terminaison du pluriel.

ilfawen	(E.L)	yilfawen	(E.A)	"cochons"
---------	-------	----------	-------	-----------

7/ La substitution d'une semi-voyelle:

Comme pour la préfixation, il s'agit des deux semi-voyelles (w) et (y) qui apparaissent, ici, avec l'affaiblissement de la voyelle initiale du nom.

a- a + cc / C + v (...).

ahyuy	(E.L)	wehyuy	(E.A)	"garçon"
-------	-------	--------	-------	----------

aydi	(E.L)	weydi	(E.A)	"chien"
------	-------	-------	-------	---------

aXam	(E.L)	weXam	(E.A)	"village".
------	-------	-------	-------	------------

b- i + cc / C + v (...).

ifri	(E.L)	yefri	(E.A)	"Grotte"
------	-------	-------	-------	----------

iqdiḥen	(E.L)	yeqdiḥen	(E.A)	"Ustensiles"
---------	-------	----------	-------	--------------

iXamen	(E.L)	yeXamen	(E.A)	"villages".
--------	-------	---------	-------	-------------

Remarque:

Nous avons constaté que certains noms ne présentent pas de voyelle initiale d'état libre, alors qu'à l'état d'annexion ils connaissent le (u) comme initiale:

Jaref (E.L)	ujaref (E.A)	"corbeau"
suf (E.L)	usuf (E.A)	"rivière"
lum (E.L)	ulum (E.A)	"paille".

Nous pensons que ces noms ont déjà connu, au cours de l'histoire, une voyelle initiale qui, par la suite, a chuté; Et, si c'est bien leur cas, cette voyelle ne pouvait être que le (a) car, le (u) que connaissent ces noms, à l'état d'annexion, ne peut être que le résultat d'une alternance vocalique (a/u) en passant de l'E.L. à l'E.A. .

D'après **R.Kahlouche**¹, ces noms sont peut être à classer au même plan que (fad, laz) et les noms de parenté. Il se demande, aussi, si ces noms ont connu ce préfixe vocalique spécifique du nom à l'E.L., à un moment donné de l'histoire.

Nous dirons que les unités dont on parle, en chaoui, et celles qu'on retrouve en kabyle ne sont pas à classer dans une même liste car elles ne présentent pas les mêmes réactions. Certes, tous ces noms ne connaissent pas de voyelle initiale d'état libre mais ceux du chaoui connaissent, au moins, l'apparition du (u) à l'état d'annexion. Ce dernier résultat nous mène à penser que ces noms, contrairement aux autres, portent en eux un élément prouvant qu'ils ont déjà connu, à un moment de l'histoire, une voyelle initiale d'état libre.

Conclusion:

La conclusion que nous avons à tirer, à partir de ce travail, est que le chaoui présente les mêmes marques d'état d'annexion que celles qu'on retrouve, en kabyle. En outre, nous avons les mêmes règles avec les deux dialectes sauf qu'en chaoui, nous avons un phénomène qu'on ne retrouve pas en kabyle: celui du passage ($\emptyset$ / u), de l'état libre à l'état d'annexion. Mais il faut noter que les thèmes nominaux qui présentent cette dernière marque, en chaoui, sont les mêmes que ceux qui passe de (a) à (u), en kabyle.

¹ KAHILOUCHE R., Le berbère (Kabyle) au contact de l'arabe et du français Volume I, Thèse pour le doctorat d'état en linguistique, Alger, 1992.

III - 4 Le chenoui:

Dans cette partie, nous allons traiter le phénomène au niveau du parler le plus proche, géographiquement, du kabyle. Il s'agit du chenoui qui a été négligé par les chercheurs. Le peu d'études qui lui a été consacré se résume à une simple description du parler des Béni-Menacer.

Ce dialecte, comme nous l'avons, déjà, signalé, présente beaucoup de variations et de différences, au niveau des marques de l'état d'annexion, par rapport au kabyle. Voyons, donc, les manifestations de l'opposition d'état, à travers ce dialecte.

I/ Le syncrétisme féminin:

Le nom féminin, en chenoui, présente des formes exceptionnelles. En général, quand il est à l'état libre, il ne prend pas le préfixe désinentiel du féminin (t), et, des fois, même la voyelle initiale. Pour ces raisons, il nous est impossible de détailler les formes de syncrétisme féminin puisque l'élément désinentiel, surtout, est absent à l'état libre.

L'unique forme qui connaît le syncrétisme est (te / te +) que nous avons déjà vu, en kabyle.

Exemples:

Ṭeryed	(E.L)	Ṭeryed	(E.A)	
temzi	(E.L)	temzi	(E.A).	"jeunesse"

2 / La chute de la voyelle initiale du féminin et apparition du (t):

Ici encore, il ne s'agit pas que de la chute de la voyelle initiale du féminin , mais aussi, de l'apparition de l'élément désinentiel du genre. A l'état libre, ces noms présentent une voyelle initiale mais ils ne connaissent pas le (t) du féminin. A l'état d'annexion , par contre, cette voyelle tombe complètement tandis que l'élément désinentiel du genre apparaît .

a)- a/i + c v + s (...).

aseKurt	(EL)	tseKurt	(EA)	" Perdrix "
ajeḥmumt	(EL)	tjeḥmumt	(EA)	"buse"
imaLwin	(EL)	ḡmaLwin	(EA)	"tourterelles"
isekrin	(EL)	tsekrin	(EA)	" Perdrix "
iqubac	(EL)	hqubac	(EA)	" Hâches "

b)- D'autres noms ont perdu toute leur partie initiale (t + v) à l'état

libre et marquent leur état d'annexion par la réapparition du (t).

fiLest	(EL)	ḡfiLest	(EA)	" Hirondelle"
maLa	(EL)	ḡmaLa	(EA).	"tourterelle"

3/ substitution du préfixe du genre (t / h / ḡ) pour le féminin :

Les noms concernés par cette marque n'ont gardé à l'état libre, que la voyelle initiale. Cette dernière s'affaiblit, à l'E.A. pour passer à (e), au moment où le (t) du féminin refait surface . Il s'agit pour ce cas des noms ayant comme thème :

a/i + c c + v + c/S (...) .

aslit	(EL)	heslit	(EA)	"Mariée"
aḥzawt	(EL)	heḥzawt	(EA)	"Fille"

4/ La préfixation du préfixe du féminin (t) ou sa variante :

D'autres noms féminins qui ne portent pas le (t) du féminin , à l'état libre, marquent leur état d'annexion rien que par le retour de cette marque qui vient s'ajouter à la voyelle initiale. Pour cette forme, il s'agit des noms porteurs des thèmes suivants :

a)- a/ɪ + c v (c c) .

ala (EL) hala (EA) "Fontaine"

ili (EL) hili (EA) "Ombre"

amurt (EL) hamurt (EA) "Pays".

b)- a/i + C v (c c) .

aDart (EL) haDart (EA) "Maison"

aWurt (EL) haWurt (EA) "Porte"

Conclusion :

Nous avons constaté que, pour ce qui est des marques de l'état d'annexion du féminin , le chenoui présente des formes très différentes de ce que connaît le kabyle et les autres dialectes signalés, ici. Le chenoui présente des caractéristiques et des marques qui rapprochent beaucoup les deux genres avec l'apparition du (t) à l'E.A. du féminin qui se compare aux deux semi-consonnes du masculin.

5/ Le syncrétisme masculin :

Il s'agit, ici, comme avec les autres dialectes, des noms à voyelle initiale (i) qui portent les thèmes:

i + c v + S (...).

ifuLusen (E.L) ifuLusen (E.A) "poussins"

imerga (E.L) imerga (E.A) "Grives"

Notons qu'en plus de cette situation, il existe beaucoup de noms masculins non porteurs de la voyelle initiale d'état libre(a), sans doute, comme pour le chaoui, et qui connaissent l'apparition du (u) en passant à l'état d'annexion.

zaglu (E.L) uzaglu (E.A) "Joug"

jaɾfi (E.L) ujaɾfi (E.A) "corbeau"

saru	(E.L)	usaru	(E.A)	"fils"
yur	(E.L)	uyur	(E.A).	"lune"

6/ La préfixation d'une semi-voyelle:

Il s'agit de la semi-voyelle (w) qui apparaît avec les noms à voyelle initiale (a) et (u) et du (y) qui vient devant les noms à (i) initiale.

a- u +

usran	(E.L)	wusran	(E.A)	"vieux"
udem	(E.L)	wudem	(E.A)	"visage"
ulawen	(E.L)	wulawen	(E.A)	"coeurs"

b- a + c / C (v + c).

aS	(E.L)	waS	(E.A)	"jour"
aRac	(E.L)	waRac	(E.A)	"enfant"

c- Tous les noms masculins pluriel à voyelle initiale (a).

aRacen	(E.L)	waRacen	(E.A)	"enfants"
aman	(E.L)	waman	(E.A)	"eaux"

d- i + c (v + c + en du pluriel)

iḍ	(E.L)	yīḍ	(E.A)	"nuit"
iri	(E.L)	yiri	(E.A)	"tête/bout"
iCaren	(E.L)	yiCaren	(E.A)	"ongles"
idan	(E.L)	yidan	(E.A)	"ongles"
iḍan	(E.L)	yīḍan	(E.A)	"nuits"
iṭan	(E.L)	yīṭan	(E.A)	"chiens"

e- i + cc (v₄ marque finale du pluriel).

ilfan	(E.L)	yilfan	(E.A)	"cochons"
-------	-------	--------	-------	-----------

insi	(E.L)	yinsi	(E.A)	"hérisson"
iysan	(E.L)	yiysan	(E.A)	"os"

7/ La substitution d'une semi-voyelle:

Comme la préfixation, la substitution d'une semi-voyelle ne présente pas de cas exceptionnels. Nous avons, donc, les thèmes suivants:

a- a + cc / C + v (...)

aydi	(E.L)	weydi	(E.A)	"chien"
aqjun	(E.L)	weqjun	(E.A)	"chien"
aXam	(E.L)	weXam	(E.A)	"village"

b- i + cc / C + v (...).

iryazen	(E.L)	yeryazen	(E.A)	"hommes"
iyraden	(E.L)	yeyraden	(E.A)	"lions"
iXamen	(E.L)	yeXamen	(E.A)	"villages"
ifrax	(E.L)	yefrax	(E.A)	"oiseaux"

Conclusion :

Le chenoui observe les mêmes marques de l'état d'annexion que les autres dialectes, pour ce qui est du masculin. En outre, on a constaté que c'est les mêmes règles qui président l'apparition de chacune de ces formes, que les autres dialectes connaissent. Mais, nous tenons à souligner que certains noms masculins ne présentent pas de voyelle initiale, d'état libre et passent à (u), à l'état d'annexion, comme c'est le cas pour certains noms en chaoui.

Cependant, pour ce qui est du féminin, généralement, sa forme est différente par rapport à ce qui est fréquent, à travers les autres dialectes: le (t) et/ou la voyelle initiale sont absents, à l'état libre. Ainsi, on retrouve, à l'état d'annexion, des marques propres à ce dialecte puisqu'elles diffèrent de celles des autres dialectes par l'apparition de l'élément désinentiel (t).

Tableau récapitulatif pour le féminin :

Marque de l'état d'annexion	Thèmes nominaux de l'état libre	Exemples
Le syncrétisme	te +	Teryed
Chute de la voyelle initiale et apparition de (t)	a + c + v + s (...) i + c + v + s (...)	aseKurt, ajeħmumt isekrin, iqubac.
Substitution du (t)	a + cc + v + c/S (...) i + cc + v + c/S (...)	aslit, aħzawt. islatin, iħzawin.
Préfixation du (t) ou sa variante	a + c + v (CC) i + c + v (cc) a + C + v (cc) i + C + v (cc)	ala, amurt. ili. aDart, amurt. iMi.

Tableau récapitulatif pour le masculin.

Marques de l'état d'annexion.	Thèmes nominaux de l'état libre	Exemples.
Synchrétisme.	i + c + v + S (...)	ifu <u>l</u> usen, imerga.
Alternance vocalique (a/u)	a + c + v (S + ...)	amergu, ayi.
Préfixation de la semi-voyelle (w).	u + ... a + c/C (v + c). Pluriel à (a) initiale	udem, ulawen, aS, aRac. aRacen, ay an.
Préfixation de la semi-voyelle (y).	i + c (v / c / marque du pluriel (en). i + cc (v / marque du pluriel)	id, iri, iCaren. insi, ilfan.
Substitution d'une semi-voyelle.	a + cc/C + v (...) i + cc/C + v (...).	aydi, aXam. ifrax, iXamen.

III-5/ Le tachelhit du Maroc:

Comme la grande partie des parlers berbères, le tachelhit du Maroc connaît -aussi- l'opposition d'état et ses différentes marques.

1/ Le syncrétisme féminin :

a- tu +

tuzlin	(E.L)	tuzlin	(E.A)	"les oiseaux".
--------	-------	--------	-------	----------------

tuga	(E.L)	tuga	(E.A)	"l'herbe"
------	-------	------	-------	-----------

b- ta + cv (+ C/c c).

tadawt	(E.L)	tadawt	(E.A)	"le dos"
--------	-------	--------	-------	----------

taduṭ	(E.L)	taduṭ	(E.A)	"la laine".
-------	-------	-------	-------	-------------

c- ti + cv (+ C/c c).

tizi	(E.L)	tizi	(E.A)	"le col"
------	-------	------	-------	----------

tizemt	(E.L)	tizemt	(E.A)	"une lionne".
--------	-------	--------	-------	---------------

2/ La chute de la voyelle initiale:

a- ta + c v + S (...).

tafasit	(E.L)	tfasit	(E.A)	"la droite"
---------	-------	--------	-------	-------------

taserdunt	(E.L)	tserdunt	(E.A)	"une mule".
-----------	-------	----------	-------	-------------

b- ti + c v + S (...).

tigeMi	(E.L)	tgeMi	(E.A)	"la maison"
--------	-------	-------	-------	-------------

timezgida	(E.L)	tmezgida	(E.A)	"la mosquée".
-----------	-------	----------	-------	---------------

3/ L'affaiblissement de la voyelle initiale:

a- ta + cc + v (S).

tamyart	(E.L)	temyart	(E.A)	"une femme"
---------	-------	---------	-------	-------------

b-ti + cc + v (S ...).

tislit	(E.L)	teslit	(E.A)	"une fiancée".
--------	-------	--------	-------	----------------

Certains noms font exception à cette règle et gardent leur voyelle initiale sans modification, en passant de l'état libre à l'état d'annexion : tilkit, tag^wmart,...

4/ Le syncrétisme des noms masculins:

i + c v + S (...).

ifili	(E.L)	ifili	(E.A)	"le file"
-------	-------	-------	-------	-----------

5/ Alternance vocalique (a/u):

a- a + cv + c/S (...).

aḍar	(E.L)	uḍar	(E.A)	"pied"
------	-------	------	-------	--------

afus	(E.L)	ufus	(E.A)	"Main"
------	-------	------	-------	--------

b- a + cc + v + c (...).

argaz	(E.L)	urgaz	(E.A)	"homme"
-------	-------	-------	-------	---------

anzil	(E.L)	umzil	(E.A)	"le forgeron".
-------	-------	-------	-------	----------------

Nous tenons à faire remarquer que le point (b) diffère de ce que nous avons vu pour le kabyle: si, en kabyle, les noms porteurs de ce thème subissent la substitution de la semi-voyelle (y), il se trouve qu'en tachelhit ils subissent l'alternance vocalique (a/u).

6/ La préfixation d'une semi-voyelle:

Il s'agit de la semi-voyelle (w) qui apparaît avec les voyelles (a) et (u) ainsi que la semi-voyelle (y) qui vient devant les noms à voyelle initiale (i).

a- u +

uZal	(E.L)	wuZal	(E.A)	"le fer"
uCen	(E.L)	wuCen	(E.A)	"le chacal".

b- a + c / C (v + c).

aS	(E.L)	waS	(E.A)	"le jour"
aḏil	(E.L)	waḏil	(E.A)	"les raisins".

c- a + cc + v (...).

agwmar	(E.L)	wagwmar	(E.A)	"cheval" ,
agwmaren	(E.L)	wagwmaren	(E.A)	"chevaux"
azgaw	(E.L)	wazgaw	(E.A)	"coufin"
azgiwen	(E.L)	wazgiwen	(E.A)	"coufins"
alfiwen	(E.L)	walfiwen	(E.A)	"sanglier".

Cette marque concerne tous les noms pluriels à voyelle initiale (a) ainsi que les noms singuliers à voyelle (a) constante en passant du singulier au pluriel.

d- i + c / C (v + c).

iḏ	(E.L)	yiḏ	(E.A)	"nuit"
iger	(E.L)	yiger	(E.A)	"champs"

e- i + cc (+ marque finale du pluriel).

iḏ	(E.L)	yiḏ	(E.A)	"cendre"
irden	(E.L)	yirden	(E.A)	"blé"

Conclusion:

Toutes les marques de l'état d'annexion que présente le chleuh sont observées dans le kabyle. Cependant, la substitution de la semi-voyelle, pour certains noms masculins, que connaît le kabyle n'existe pas en chleuh:

A la place de la substitution du (w), le chleuh connaît l'alternance vocalique (a/u). Tandis qu'il connaît le syncrétisme, au lieu de la substitution du (y) pour les noms ayant le thème (i + cc + v (S)).

III-6/ Conclusion générale:

Au terme de cette courte comparaison, nous concluons que les dialectes berbères, du Nord, présentent les mêmes marques d'état d'annexion. En outre, à travers tous les dialectes présentés, ici, les règles d'apparition de chacune de ces marques sont les mêmes sauf dans de très rares cas

Le chenoui qui diffère des autres dialectes, présente lui aussi les mêmes marques et règles, pour le masculin. Quant au féminin, nous avons constaté que, déjà au niveau de la forme d'état libre, il diffère de ce qui est fréquent dans les autres parlers: il n'y a pas de différence, au niveau de l'initiale des noms, entre le masculin et le féminin. Ainsi, les deux genres connaissent le même nombre de marques d'état d'annexion puisque le préfixe (t) du féminin n'apparaît qu'à l'E.A comme pour la semi-voyelle du masculin. Cette situation permet d'approuver la thèse de VYICHL. W qui, comme nous l'avons vu, affirme que les marques initiales d'origine, du nom en berbère, étaient (wa, wi, ta et ti).

Cette situation nous permet, en outre, de réduire le nombre de marques d'état d'annexion et d'ignorer la distinction entre les marques du masculin et celles du ~~féminin~~ et de parler d'une manière générale sur le nom. Ainsi, nous aurons les marques suivantes:

1/ La préfixation de l'un des éléments (w / y / t):

- u +

- a / i + c + (v + c / cc)

- a / i + cc / C + (v) (S / marque du pluriel /...).

2/ La substitution de l'un des éléments (w / y / t):

- a / i + cc / C + v (S) (...).

3/ Le syncrétisme féminin:

- te +

4/ Le syncrétisme masculin:

- i + c + v + S (...).

5/ Alternance vocalique (a/u) pour le masculin:

- a + c + v + c / S (...).

6/ La chute de la voyelle initiale pour le féminin:

- a + c + v + S (...).

- i + c + v + S (...).

Remarques:

A travers ce petit récapitulatif, nous remarquons que:

a- Les marques (1) et (2) concernent les mêmes thèmes, dans les deux genres. Le syncrétisme, par contre, se présente à travers des thèmes différents: (3) et (4). Quand aux deux autres marques, (5) et (6), elles concernent chacune un genre. Ainsi nous dirons qu'il existe des règles qui unissent les deux genres comme il y a des marques qui les séparent.

b- Les thèmes nominaux du syncrétisme masculin et de l'alternance vocalique sont les mêmes. La seule différence se situe au niveau de la voyelle initiale. Ainsi, on se demande pourquoi connaître des marques distinctes, à l'E.A, alors que les thèmes sont les mêmes? En outre, on a

constaté que les noms concernés, ici, portent une semi-voyelle après la préposition (i) "pour": c'est-à-dire que le (u) est remplacé par le (w), et le (i) est remplacé par le (y).

Nous avons constaté, en plus, que l'on ne retrouve au féminin les thèmes concernés, ici, que sous une marque d'EA propre au féminin : celle de la chute de la voyelle initiale.

Toutes ces raisons nous ont amené à penser que les marques de syncrétisme et d'alternance vocalique ne sont pas les marques, connues à l'origine par ces thèmes nominaux^{et} qu'ils devraient avoir une marque différente. Par comparaison au féminin, nous avons pensé à la chute de la voyelle initiale:

yinisi (E.L) ----- ynisi (E.A)

wasaru (E.L) ----- wsaru (E.A).

Nous pensons que celles-ci étaient les marques d'origine, dans ce genre de situation car, le masculin qui, contrairement au féminin qui a conservé le préfixe (t) même à l'E.A a perdu son préfixe à l'E.L et le retrouve à l'E.A. Comment le récupérerait-il sauf dans ces deux cas?

Donc, avec cette marque d'origine, la prononciation était difficile ou même presque impossible, c'est à dire: on ne peut prononcer une succession d'une semi-voyelle suivie d'une consonne (ws...)(yn...).

Pour cela, chacune de ces deux semi-voyelles devrait se transformer et se manifester sous une autre forme qui lui soit proche. Ainsi, le (w) passe à (u) tandis que le (y) redevient (i).

C'est pour cette raison qu'on constate une différence dans la manière de marquer l'E.A, entre ces noms masculins qui portent les mêmes thèmes et ne diffèrent qu'au niveau de la voyelle initiale. Donc, ces deux marques ont suivi le cheminement suivant:

yinⁱsi (E.L) "d'origine" ----- ynisi (E.A. d'origine) ----- inisi (E.A. actuel).

wasaru (E.L) "d'origine" ----- wsaru (E.A. d'origine) ----- ~~u~~saru (E.A. actuel).

Au terme de cette analyse, nous dirons que si l'on supposait que le préfixe du masculin était présent, avec les deux états, comme c'est le cas du féminin, nous aurions à parler, d'une manière globale et sans distinction de genre, de:

- 1) Chute de la voyelle initiale: à la place de la chute de la voyelle initiale du féminin, d'une part, ~~de~~ alternance vocalique (a/u) et du syncrétisme masculin, d'autre part.
- 2) Alternance vocalique (a/e) ou (i/e) : à la place de cette même alternance pour le féminin, d'un côté, et de la substitution de la semi-voyelle (y) ou (w) pour le masculin, de l'autre.
- 3) Syncrétisme: au lieu du syncrétisme féminin d'une part, et de la préfixation d'une semi-voyelle pour le masculin, d'autre part.

D'un autre côté, si l'on se référait au cas du chenoui où le préfixe est absent, pour les deux genres, à l'E.L et ne fait apparition qu'à l'E.A, on aurait à parler, également de trois marques d'E.A:

- 1) Préfixation: à la place du syncrétisme féminin et de la préfixation du masculin.
- 2) Chute complète de la voyelle initiale: au lieu de la chute de la voyelle initiale du féminin, syncrétisme masculin et alternance vocalique du masculin, aussi.
- 3) Substitution d'un préfixe: à la place de ~~la~~ alternance vocalique (a:/e) ou (i/e) du féminin, et de la substitution d'une semi-voyelle pour le masculin.

Donc, nous aurions eu, dans les deux situations, trois marques d'E.A qui engloberaient les deux genres, à la fois. Cependant, nous pensons que ce que nous avons dans la première donnée est le plus ancien, en berbère, car même pour le touareg qui présente actuellement, moins de marques d'E.A, que les autres parlers, celles de syncrétisme et de la chute de la voyelle initiale y demeurent et sont les seules à être utilisées pour les deux genres.

En prenant compte de ces remarques, nous pouvons récapituler de la manière suivante:

1) Si le féminin ne connaissait pas le préfixe (t), à l'EL, comme c'est le cas pour le masculin, il aurait connu les marques suivantes à l'EA:

a- La préfixation de (t) pour les thèmes nominaux:

- u + ...

- a + c v (c / cc)

- i + c v (c / cc)

- a + cc / C + v

- i + cc / C + v

b- Chute de la voyelle initiale et apparition du préfixe (t):

- a + c v + s (...)

- i + c v + s (...)

c- Substitution de (t) pour les noms dont les thèmes sont:

- a + cc + v (s)

- i + cc + v (s)

- a + C + v + s

- i + C + v + s

2) Si, par contre c'est le masculin qui était accompagné de son préfixe à l'EL, il serait touché par les marques que voici, à l'EA:

a- Le syncrétisme de la voyelle des noms porteurs des thèmes:

- wu + ...

- wa + c / C (v + c)

- wa + cc / C + v (...)

- yi + c / C (v + c)

- yi + cc / C + marque finale du pluriel.

b- L'affaiblissement de la voyelle initiale:

- wa + cc / C + v (...)

- yi + cc / C + v (S)

c- La chute de la voyelle initiale:

- yi + c + v + s (...)

- wa + c + v + c / s (...)

Ainsi, on constate que dans chacun des deux cas, les deux genres auraient connu les mêmes marques d'EA mais aussi les mêmes règles.

CHAPITRE IV

L'ETAT D'ANNEXION :
FAIT DE LA MORPHOLOGIE OU DE LA
SYNTAXE ?

IV.1 - Introduction :

Après avoir déterminé les marques de l'E.A et les règles qui président à l'apparition de chacune d'elles, il nous semble important de connaître le statut de l'opposition d'état. En effet, l'opposition d'état, telle qu'elle se présente actuellement à travers les différents dialectes berbères, se manifeste sous deux identités contradictoires: si la disparition de l'opposition, à travers les parlers orientaux, prouve que l'E.A n'est que facultatif, son maintien et sa fréquence, à travers les autres parlers de l'Algérie et du Maroc, est une preuve qu'il s'agit d'un fait pertinent car la langue évacue, avec le temps, ce qui n'est pas nécessaire.

C'est pour cela que l'on s'interroge sur le vrai statut de l'opposition d'état. Un statut que nous allons tenter d'éclaircir dans le présent chapitre.

Pour ce faire, nous avons classé les contextes, selon la marque du nom qui y figure, en deux: le premier pour les contextes d'apparition de l'E.L tandis que le second est consacré aux contextes d'apparition de l'E.A. Par la suite, nous avons analysé les contextes du second classement, cas par cas, en essayant de remplacer l'E.A par l'E.L. Avec cette tentative, nous avons constaté que certains contextes n'observent aucune différence avec le changement effectué et d'autres observent la modification de la fonction du nom pour lequel nous avons changé l'état et, parfois même de l'élément qui le précède.

Ainsi, nous avons classé les différents contextes d'apparition de l'E.A en deux, selon la pertinence: les contextes d'apparition morphologique et les contextes d'apparition syntaxique. Nous désignons par "contextes d'apparition morphologique" ceux où l'apparition de l'E.A n'est pas pertinente, c'est à dire : les contextes où l'on peut remplacer l'E.A par l'E.L sans que cela influe sur la fonction du substantif en question. MARTINET A.¹ désigne par "morphologie" "les accidents ou les variations formelles auxquelles peuvent être soumis les

¹ - MARTINET A., Syntaxe générale, Ed. Armand Colin, Paris, 1985, P.100.

signifiants de monèmes, des variations qui n'ont pas de répercussion sur la valeur signifiée des unités en cause".

Ainsi, l'apparition morphologique s'oppose à l'apparition syntaxique qui, elle, est pertinente car l'apparition de tel ou tel état est liée à la fonction du nominal en question: C'est à dire que le changement de l'état du nom implique un changement au niveau de sa fonction, voir même celle de l'un ou des éléments qui l'entourent.

Le statut de l'opposition d'état est l'une des questions sur lesquelles les chercheurs, semble-t-il ont déjà tranché. Certains linguistes l'ont étudié dans le cadre de la morphologie nominale, à côté du genre et du nombre. En revanche, d'autres ont tendance à lui donner le statut de monème.

CHAKER S.¹ parle, lui, d'un fait morphologique après avoir énuméré les quelques rares contextes où l'E.A peut jouer un rôle syntaxique. Ainsi, il désigne la marque de l'état par "modalité centrale obligatoire" à côté du genre et du nombre $\mathfrak{z}$, comme nous l'avons étudié dans le chapitre I. Bien avant lui, GALAND L.³ a affirmé en 1964, que "l'E.A n'est pas un cas et ne peut, donc, jouir du statut de monème à part entière". Ce n'est qu'un fait formel qui ne peut servir à indiquer la fonction du nom qui le porte dans un énoncé donné.

Quant à ELMOUDJAHID E.⁴, qui a consacré une partie de sa thèse à cette question, il signale que "même quand l'E.A est censé jouer un rôle fonctionnel, dans certaines situations, sa pertinence est sporadique": C'est à dire que même après un verbe transitif, par exemple, où l'on a besoin de l'opposition d'état pour distinguer le complément explicatif de l'expansion objet, elle n'est, parfois, pas nécessaire.

¹ - CHAKER S., "L'annexion (état d)", in : Encyclopédie berbère V, EDISUD, Aix-en-Provence, France, Pages 686-695.

² - CHAKER S., Un parler berbère d'Algérie (Kabylie), "Syntaxe", PUF, Aix-en-Provence, 1983.

³ - GALAND L., "L'énoncé verbal en berbère (Etude de fonctions); in Cahiers Ferdinand de Saussure N°21, 1964, P.39.

⁴ - ELMOUDJAHID E., "Un aspect morphologique du nom en tamazight", in Langues et littératures, Volume 2, 1982, P.48.

Exemple :

Wten yergazen aqcic	yergazen (EA)	Complément explicatif.
	aqcic (EL)	expansion objet.

Dans une telle situation, nous avons deux éléments qui permettent de distinguer les deux fonctions en question, sans tenir compte de l'état de chacun des deux substantifs :

1 - L'ordre de ces deux éléments permet de dire que le premier (yergazen) est le complément explicatif.

2 - Le nombre de chacun des deux comparé à celui de l'indice de personne : le premier substantif est au pluriel, le second est au singulier et l'indice de personne, que l'un de ces deux substantifs doit compléter, est au pluriel. Donc, comme c'est le premier qui s'accorde en genre et en nombre avec l'indice de personne, c'est lui qui occupe la fonction de complément explicatif. Ainsi, on dira que l'opposition d'état n'est que facultative dans cette situation.

Toujours dans le cadre de ^{la} linguistique fonctionnelle, en 1974, BENTOLILA F. affirme qu' "il est difficile d'établir le statut fonctionnel et monématique de l'E.A car il apparaît, souvent, comme simple partie d'un signifiant discontinu avec les fonctionnels ou les monèmes liés". Ainsi, on ne peut parler d'un monème à part entière puisque son efficacité fonctionnelle dans de telles situations, est liée à l'apparition du fonctionnel. En outre, on peut se passer, ici, de l'E.A mais pas du fonctionnel.

Exemple :

aXam n temyart réalisé : aXam Temyart. "La maison de la vieille".

Dans cet exemple, (temyart), qui est à l'E.A, est précédé par la préposition (n) "de". La relation de détermination reliant (temyart) à (aXam) est indiquée, selon BENTOLILA F., grâce à la préposition en plus de la marque d'E.A du second élément car chacun des deux n'est qu'un simple élément d'un signifiant discontinu.

Cependant, si on tentait d'effacer la préposition : aXam temyart*, la relation entre ces deux éléments restant n'est plus la même. En revanche, même si on éliminait la marque d'E.A (aXam n tamyart), on aurait, toujours, la même relation que celle qu'il y avait avec la présence du fonctionnel et de l'E.A. De ce fait, on dira qu'il ne s'agit pas, ici, de deux éléments d'un signifiant discontinu, mais d'un fonctionnel, qui est pertinent et obligatoire, et d'un E.A qui est facultatif et morphologique.

Ainsi, avant de passer à la présentation de tous les contextes d'apparition de l'E.A, apparition morphologique et syntaxique, nous tenons à rappeler les contextes d'apparition de l'E.A, d'une manière globale. Mais nous tenons à rappeler, avant de procéder à cette schématisation, que le nom, en berbère, est susceptible de connaître deux états différents : l'EL et l'EA. Nous avons vu, en outre, que beaucoup de noms ne sont pas aptes à connaître, formellement, cette opposition car leur structure phonique ne le permet pas.

Cependant, la structure phonique, à elle seule, ne peut pas permettre au nom de passer de l'EL à l'EA. Le substantif en question doit se placer contextuellement et fonctionnellement dans une position favorable qui permet ce changement d'état.

Puisque nous avons deux états différents, il est évident que chacun des deux est lié à la situation du nom dans un contexte donné. Pour cette raison, nous tenons, avant d'énumérer les contextes d'apparition de l'EA., à préciser les différents lieux où l'EL. est susceptible d'apparaître.

IV.2 - Les contextes d'apparition de l'état libre :

Nombreuses sont les situations où le nom prend l'EL. qui laisse apparaître le nom avec sa forme normale sans aucune modification au niveau de son initiale. Nous avons énuméré, dans notre corpus, les contextes que voici :

IV.2.1 - Quand le nom constitue à lui seul un énoncé :

taDart Ney	"Notre village".	taDart (EA)
argaz agi	"Cet homme ci".	wergaz (EA)
d aqcic	"C'est un enfant".	weqcic (EA)

Avec de tels contextes, on présume que l'énonciation passe d'un locuteur à un autre, ce qui signifie que chacun de ces énoncés est précédé par un autre énoncé ou attend d'autres éléments de la part de l'interlocuteur. Mais il faut noter que le nom dans chacun de ces syntagmes est un noyau.

IV.2.2 - Quand le nom est placé avant le verbe :

- aqcic? yuđen.	"Le garçon? Il est malade".	weqcic (EA)
- tamurt-iw, telha.	"Mon pays est beau".	tamurt (EA)

Dans ce genre de situations, on dit que le nom est placé hors syntagme car il ne porte pas en lui une valeur syntaxique vis-à-vis du reste de l'énoncé. On constate, à travers ces deux exemples, que le nom placé avant le verbe est succédé, directement, par une courte pause. Celle-ci indique, clairement, son indépendance du reste du syntagme. Cependant, nous tenons à souligner que ce genre de situation est rare. On le retrouve quand on veut mettre en valeur le premier élément dans une situation de reprise, par exemple.

Exemple :

A - i weqcic ? / anida-t weqcic ?.	"Et le garçon? "Où est le garçon ?".	
B - aqcic? yuđen.	"Le garçon? Il est malade".	weqcic (EA)

Donc, déjà à travers la position de cet élément aqcic, et la pause qui le sépare du reste de ce syntagme, on déduit qu'il a une relation plus intime avec un autre énoncé qui précède celui-ci, c'est l'énoncé interrogatif.

IV.2.3 - Quand le nom est en fonction d'expansion directe :

- | | | |
|---------------|------------------------|-------------|
| - yeČa ayaziḍ | "Il a mangé du poulet" | uyaziḍ (EA) |
| - yeWet aqcic | "Il a frappé l'enfant" | weqcic (EA) |

Dans ces exemples, le nom figurant est l'expansion objet du verbe. Ainsi, il prend la marque d'E.L. Il doit prendre cette forme car il ne vient pas pour compléter un autre élément tel l'indice de personne mais, tout l'énoncé.

Cependant, s'il était précédé par un pronom affixe auquel il devrait se référer, il serait à l'E.A car, dans cette nouvelle situation, il serait non pas expansion objet mais complément explicatif du pronom affixe: Čan-t uyaziḍ Ni; (uyaziḍ) vient pour compléter le pronom affixe (t) qui est apparue avec le verbe.

IV.2.4 - Quand il est adjectif :

- | | | |
|-------------------|------------------------------|---------------|
| - itbir acebḥan. | "Pigeon blanc" | ucebḥan (EA) |
| - argaz ameqwṛan. | "Grand homme / Vieil homme". | umeqwṛan (EA) |

Les deux noms, (acebḥan) et (ameqwṛan) sont des adjectifs dans ces deux énoncés. Dans une telle position, le nom prend, forcément, la marque d'E.L.

IV.2.5 - Quand il est placé après certaines prépositions :

Parmi les différentes prépositions existants en berbère, on retrouve deux séries différentes. Cependant, celles qui nous intéressent, ici, ce sont les prépositions qui n'entraînent aucun changement formel au niveau de l'initiale du nom qui les suit.

a - après la préposition (s) "Vers" :

iruh s aXam-is "Il est parti chez lui" weXam (EA)

iruh s aRaw-is "Il est parti vers ses enfants". waRaw (EA)

b - Après la préposition (ar) "Jusqu'à" :

ruh ar tameDit "Part, à ce soir" tmeDit (EA)

ad ruh ar tameDit. "Je vais pleurer jusqu'au soir". tmeDit (EA)

c - Après (uqbel) "Avant" :

nadi-t uqbel tameDit "Cherche-le avant le soir" tmeDit (EA)

wali-t uqbel aseMid "Rencontre-le avant le froid (Hiver). useMid (EA)

Remarque :

Ces prépositions et d'autres seront traitées avec plus de détails dans une autre partie que nous leur réservons.

IV.2.6 - Quand le nom ne vient pas en apposition avec un pronom qui le précède

Et cela à travers plusieurs contextes où les deux états peuvent apparaître.

a - Après (ulac) :

ulac aqcic Ni (EL) ulac-it weqcic Ni (EA) "L'enfant n'est pas là"

b - Après (mazal) :

mazal asif Ni ihmel (EL) mazal-it wasif Ni...(EA) "La rivière coule encore".

c - Après (diri) :

diri aman kwasif. diri-ten waman Bwasif (EA) "L'eau de la rivière n'est pas
bonne".

d - Après (d lâali) :

d lâali aXam-ik. d lâali-t weXam-ik (EA) "Ta maison est belle"

e - Après (Cwi) :

Cwi argaz-im ? Cwi-t wergaz-im ? (EA) "Est ce que ton mari va
mieux ?"

IV.2.7 - Après les prédéterminants des noms :

- ħaca, ala, siwa : "Seulement".

ur iwala yiwen ala aqcic agi. weqcic (EA).

"Il n'a vu que ce garçon".

- yal, kul : "Chaque".

kul tamurt teKr-ed. tmurt (EA).

"Chaque région s'est révolté".

- yir : "Mauvais"

yir argaz hder ney qim

wergaz (EA).

"ça ne sert à rien de conseiller un homme ignoble".

Les noms qui succèdent aux éléments que l'on vient d'énumérer prennent la marque d'E.L. Seulement, on tient à souligner qu'il est rare que (ḥaca, ala, siwa) soient suivies d'un substantif : en général, ces éléments précèdent des noms de nombre ou des pronoms.

Quant à (yir), il est placé avant des nominaux qui prennent l'E.L et qui, parfois, perdent leur voyelle initiale. Il s'agit de certains noms masculins à voyelle initiale (a) dont le thème dépasse une syllabe.

- yir argaz —————> yir rgaz. "Mauvais homme".

- yir aqcic —————> yir qcic. "Mauvais garçon".

- yir aserdun —————> yir serdun. "Mauvais cheval".

Cette seconde prononciation est la plus fréquente car, elle est plus simple et plus économique.

On ne peut pas dire:

- yir gus* mais : yir agus. "Mauvaise ceⁿture".

- yir fus* mais : yir afus. "Mauvaise main".

Remarques :

En plus de tous les contextes cités, et d'autres que nous allons voir avec l'E.A, certains noms présentent, toujours, la forme d'E.L quelle que soit leur position dans les contextes, même si celle-ci exige l'E.A. Il s'agit des différents cas de syncrétisme que nous avons

énumérés. Mais, ce fait est dû à leur thème et non à leur position contextuelle. D'ailleurs, on ne parle pas, dans ces cas, d'E.L mais d'état d'annexion non marqué ou de syncrétisme.

IV.3 - Les contextes d'apparition de l'état d'annexion :

D'autres contextes, par contre, appellent l'E.A et favorisent le nom à connaître les modifications qui le caractérisent. Mais, dans les cas du syncrétisme que nous avons déjà vu, on ne peut constater aucun changement.

IV.3.1 - Quand le nom, en question, est en fonction de complément

explicatif :

Dans cette position, le nom se met à l'E.A. C'est cette nouvelle forme qui lui permet de se référer à un indice de personne qui le précède. Ainsi, ce nom vient pour l'expliquer et le déterminer.

a - Le complément explicatif d'un indice de personne :

- | | | |
|----------------|-------------------------|------------|
| - iFer wergaz. | "L'homme s'est caché". | argaz (EL) |
| - ifreh weqcic | "L'enfant est heureux". | aqcic (EL) |

Dans ces deux exemples (wergaz) et (weqcic) ont la fonction de complément explicatif d'un indice de personne (i), préfixé au verbe, et occupe la fonction de sujet.

b - Le complément explicatif d'un pronom affixe :

- | | | |
|--------------------|----------------------|------------|
| walay-t weqcic Ni. | "J'ai vu le garçon". | aqcic (EL) |
| a-t-a weXam-is. | "Voici sa maison". | aXam (EL) |

Le pronom affixe suivi du nom à l'E.A peut occuper différentes positions et fonctions

- Un pronom qui apparaît avec le verbe et lui sert de complément d'objet.

zṭiy-t wemyar Ni.	"J'ai vu le vieillard".	amyar (EL)
wi t-ilan ukamyun agi ?	"A qui est ce camion?".	akamyun (EL)

- Un pronom inclue dans le présentatif et lui sert de prédicat :

ha-t weXam-is.	"Voici sa maison".	aXam (EL)
ha-ṭ tebhirt-is.	"Voici son jardin".	tibhirt (EL)

- Un pronom qui apparaît avec un élément interrogatif :

acu-t wasif agi ?	"Qu'est-ce que c'est que cette rivière ?".	asif (EL)
anida-t weXam-ik ?	"Où est ta maison ?".	aXam (EL)
ansi-ten waRac Ni ?	"D'où sont ces garçons ?".	aRac (EL)
anwa-t wakli agi ?	"De quel Akli s'agit-il ?".	akli (EL)
amek-iten waman-is ?	"Comment est son eau ?".	aman (EL)

- Un pronom qui vient avec (ulac) et avec lequel le nom se met à l'E.A en apposition :

ulac-iten yergazen Ni.	"Les hommes (en question) ne sont pas là".	irgazen (EL)
Ulaḥed-iṭ temyart-is.	"Sa belle mère est absente".	tamyart (EL)

En faisant une petite comparaison entre les cas que nous venons de citer, on constate qu'il existe une grande différence entre le cas de l'indice de personne occupant la fonction du sujet, et celui du pronom affixe dont les fonctions divergent :

Dans la première situation, on ne peut éliminer l'indice de personne auquel se réfère le complément car, il fait partie du noyau de l'énoncé. On peut, par contre, changer d'indice et,

dans cette situation, le complément disparaît d'une manière automatique, ou change, lui aussi, de fonction et d'état si le contexte le permet.

iFer wergaz "L'homme s'est caché" → Fren argaz "Ils ont caché l'homme".

ifreḥ weqcic "L'enfant est heureux" → (ne passe pas à) : ferḥen aqcic
mais à : sferḥen aqcic.

wergaz/weqcic (EA) complément explicatif.

argaz/aqcic (EL) expansion objet.

- Dans la seconde position, par contre, il y a des situations où le pronom affixe peut être éliminé sans qu'il y ait une influence sur le contenu de l'énoncé et sans qu'il y ait élimination du nom complément explicatif. Seulement, il subit la modification de son état en passant de l'E.A à l'E.L. En outre, il perd sa fonction de complément explicatif et reprend celle du pronom auquel il se référerait, dans la première situation. Quant aux positions où cela est possible, nous avons noté les suivantes :

walay-t weqcic Ni _____ walay aqcic Ni.	"J'ai vu le garçon"
wi t-ilan ukamyun a ? _____ wi ylan akamyun a ?	"A qui est ce camion"
anwa-t wakli agi ? _____ anwa akli agi ?	"De quel Akli s'agit t-il"
ulac-iten yergazen Ni _____ ulac ırgazen Ni.	"Les hommes ne sont pas là"
ulaḥed-ıf temyart-is _____ ulaḥed tamyart-is.	"Sa belle-mère est absente"
mazal-it uâeṬar Ni _____ mazal aâeṬar Ni.	"Le marchand est toujours là"
diri-ten waman agi _____ diri aman agi.	"Cette eau n'est pas bonne"

Dans d'autres situations, par contre, ce pronom est indispensable et obligatoire. Prenons pour exemples :

acu-t weXam agi ?	"Quelle maison?"
ha-t weXam-is.	"voici sa maison"
anida-t weXam-is.	"où est sa maison?"

IV.3.2 - Quand le nom est en fonction du complément déterminatif :

Dans cette position, le nom est censé se mettre à l'E.A qui indique la relation intime le reliant au nom qui le précède. Seulement, il faut noter que l'E.A a toujours été signalé, dans cette position, comme redondant puisqu'il y a le fonctionnel (n) qui introduit, lui aussi, cette relation.

aXam ntemyart	(réalisé)	aXam Temyart	"La maison de la vieille".
tisita n umeksa	(")	tisita umeksa	"Les vaches du berger".
yiwen weqcic.			"Un garçon".
hdac n waRac	(")	hdac BwaRac.	"Onze garçons".

IV.3.3 - Quand il apparaît après certaines prépositions qui, par ce fait,

l'autonomisent. :

iruh ar weXam.	"Il est allé à la maison"
iruh s weXam-is.	"Il est parti en compagnie de sa famille"
yeLa d waRaw-is.	"Il était avec ses enfants"

IV.3.4 - Quand il est combiné avec les monèmes liés, le nom se met aussi à

l'état d'annexion:

bu yiles	"L'homme de parole".	iles (EL)
at yeLiltén	"Les Illiltens".	iLiltén (EL)
sut yegreb	"Les habitantes de Igreb".	igreb (EL)

Cependant, la question qui nous préoccupe n'est pas de savoir quels sont les contextes qui permettent l'apparition de l'E.A, seulement, mais aussi de préciser si cette apparition est pertinente ou pas? C'est pour cela que nous nous proposons d'étudier ce point dans la partie suivante.

IV.4 - Les contextes d'apparition morphologique :

En synchronie et dans de nombreuses situations, l'opposition d'état n'a aucune valeur syntaxique. En effet, c'est ce qui a amené la totalité des chercheurs qui ont étudié cette question, à parler d'un fait de la morphologie et à nier son rôle fonctionnel, comme nous venons de le voir. Voici, donc, les situations où l'apparition de l'E.A n'est pas pertinente :

IV.4.1 - Après un verbe intransitif :

Comme ce genre de verbe n'a pas besoin d'un complément d'objet, on parle de complément explicatif à chaque situation où il est succédé par un nom, sans un autre auxiliaire entre les deux. Ainsi, ce nominal n'a nullement besoin de porter la marque d'E.A pour que sa fonction soit indiquée car le contexte et la qualité du verbe nous permettent de la déterminer.

iṛuḥ weqcic / iṛuḥ aqcic*	"L'enfant est parti"	: EA/EL : Complément explicatif.
tuyal tmeṭut / tuyal tameṭut*	"La femme est rentrée"	: EA/EL: " "
iLa wakli / iLa akli*	"Akli est présent"	: EA/EL : " "

Entre les deux réalisations, on ne constate aucun changement syntaxique, sauf qu'au niveau de la prononciation, la première est plus simple et encore plus économique. Ceci s'explique, à notre avis, par l'habitude.

IV.4.2 - Après un verbe mis à la forme passive :

Quand le verbe est à la forme passive, le nom qui fait l'action n'apparaît pas, du moins après le verbe. Le nom qui vient juste après le verbe est celui qui subit l'action, comme il peut être remplacé par un indice de personne qui figure avec le verbe. Dans cette situation, le nom qui devrait être objet, avec la forme active, devient expansion référentielle de l'indice de

personne qui apparaît avec le verbe. Ce nouveau complément explicatif de l'indice de personne prend l'E.A. Mais, comme il est le seul nom à figurer dans ce nouveau syntagme et dans cette position, juste après l'énoncé minimum, éliminer sa marque d'E.A et la faire remplacer par la marque d'E.L n'entraîne pas de modification syntaxique: Ainsi, on dira que l'opposition d'état, dans cette situation, n'est pas pertinente mais facultative.

Exemples :

- yeMeč uyaziđ / yeMeč ayaziđ* "Le poulet a été mangé" (EL/EA: Expansion référentielle)
- teɟwazenz tmurt / teɟwazenz tamurt* "La terre est vendue" (" " ")
- yeMzel wezger / yeMzel azger "Le boeuf est égorgé" (" " ")

IV.4.3 - Après un verbe objectif (transitif) :

Même avec ce genre de verbe, qui a besoin de l'apparition de l'expansion objet, il existe des positions où l'opposition d'état n'est pas pertinente:

- a - Que cette expansion ne s'accorde pas en genre avec l'indice de personne.

iWet wergaz tameɟut. iWet tameɟut. "L'homme a battu la femme"

- b - Que cette expansion ne s'accorde pas en nombre avec l'indice de personne.

iSufey wergaz aRac. iSufey aRac. "L'homme a fait sortir les enfants".

- c - Que l'expansion objet ne s'accorde ni en genre ni en nombre avec l'indice de personne.

inyā weqcic tiyuzad. inyā tiyuzad. "Le garçon a tué les poules".

Nous constatons, dans ces exemples, qu'il n'y a qu'un seul nom, par énoncé, qui s'accorde en genre et/ou en nombre avec l'indice de personne. Ainsi, il nous est impossible de dire que l'autre nom est le complément explicatif, même si les deux sont à l'E.L ou qu'il y ait interversion de positions entre les deux. Cependant, si le second nominal (l'expansion directe) s'accorde avec l'indice de personne, la distinction entre les deux fonctions devient difficile et nous aurons besoin de l'ordre ou de la marque de l'état. C'est alors que l'opposition d'état devient pertinente et syntaxique.

iWet wergaz aqcic / iWet argaz aqcic. aqcic (Objet) "L'homme a frappé l'enfant". Si, dans la première réalisation, les fonctions des deux noms sont claires et distinctes grâce aux deux marques d'état, les choses ne semblent pas aussi évidentes avec la seconde réalisation dans laquelle on a éliminé l'opposition d'état. Donc on se réfère à un autre élément afin de déterminer ces fonctions; il s'agit de l'ordre et de la position des deux, qui nous permet de dire que le premier classé est le complément explicatif alors que le second est l'objet. Et, dans ce cas, on ne peut procéder à l'intervention des positions car ceci influencerait les rôles syntaxiques des deux éléments.

Cependant, nous tenons à souligner qu'avec un tel verbe et dans de telles circonstances, l'opposition d'état est pertinente car, en éliminant cette opposition, (iWet argaz aqcic) on peut dire que les deux substantifs sont en position d'expansion objet et que le complément explicatif ne figure pas dans cet énoncé. Seulement, ce genre de situation n'existe pas en Kabyle car à chaque fois qu'il y a élimination du complément explicatif et succession de deux objets, on procède par d'autres réalisations :

- | | |
|------------------------|---|
| iWet argaz, aqcic ... | "Il a frappé l'homme, le garçon ..." |
| iWet argaz d weqcic. | "Il a frappé l'homme et le garçon" |
| iWet argaz yerna aqcic | "Il a frappé l'homme ainsi que le garçon" |

Donc, là encore, l'opposition d'état ne semble pas être syntaxique.

d - Un verbe objectif a, toujours, besoin de son expansion. Et, si dans un énoncé à verbe transitif, on ne cite qu'un seul nom, celui-ci ne peut être qu'expansion directe sans qu'il y ait référence à la marque de son état .

iSufey aqcic. "Il a fait sortir le garçon".

iWet aqcic. "Il a frappé le garçon".

Le nom (aqcic), dans les deux énoncés, ne peut être qu'objet malgré son accord en genre et en nombre avec l'indice de personne.

IV.4.4 - Après un nom de nombre :

Le nom de nombre est suivi d'un autre nom qui le détermine. Cette relation est marquée par la mise du déterminant à l'E.A après certains noms de nombre. Avec d'autres noms de nombre, on retrouve, en plus de la marque de l'E.A., la présence du fonctionnel (n) "de".

- sin waRac / sin aRac* (EL/EA : Déterminant nominal) "Deux garçons".
- tlata teqcicin/tlata tiqcicin* (EL/EA : Déterminant nominal) "Trois filles".
- ḥdac BwaRac/ḥdac n waRac/ḥdac n arac* (EL/EA: Déterminant nominal) "Onze garçons".

A travers tous ces contextes, ni l'opposition d'état ni même l'apparition du fonctionnel (n) sont pertinents car le nom de nombre a, toujours, besoin d'un autre nominal pour le déterminer, un nom qui le suit directement. En outre, dans la seconde situation, avec l'apparition du fonctionnel (n), l'E.A. n'est qu'une simple redondance. Nous pensons que, même l'apparition du (n) est une redondance car dans de nombreuses situations, on ne le retrouve pas.

IV.4.5- Après certaines prépositions :

La plupart des prépositions, que connaît le berbère, entraînent la mise en E.A. des noms qui leur succèdent, comme nous allons le voir avec beaucoup de détails, dans le chapitre qui va suivre. Cependant, la marque d'E.A. qui apparaît, dans ces situations, est, en général, morphologique. Dans ces cas, la marque de l'E.A. n'est qu'une simple redondance puisqu'elle n'indique pas la fonction de ce nominal; Cette fonction est indiquée par le monème fonctionnel. Ainsi, même si cette marque d'E.A. disparaît, on n'aura aucun problème à identifier la fonction de ce nominal puisque ce fonctionnel l'indique clairement.

- aXam n wergaz réalisé: aXam Bwergaz "La maison de l'homme"

- si weXam réalisé: seGweXam. "De la maison".

En éliminant l'E.A de ces noms, on passe à :

- aXam n argaz* argaz (EL).

- si aXam* aXam (EL).

Comme préposition, nous avons, aussi, l'élément de coordination (d) "et" lorsqu'il sert d'élément de coordination entre deux substantifs ou un pronom et un substantif.

1 - yusa-d wergaz d weqcic / yusa-d wergaz d aqcic.

"L'homme et le garçon sont arrivés" "L'homme est arrivé en garçon"

2 - yeDa d waRaw-is. / yeDa d aRaw-is.*

"Il est allé avec ses enfants"

3 - terwi ger wergaz d weqcic / terwi ger wergaz d aqcic.*

terwi ger argaz d aqcic.*

terwi ger argaz d weqcic.*

"Les choses ne vont plus entre l'homme et le garçon"

4 - terwi gar-as d weqcic

/ terwi gar-as d aqcic.*

"Ca ne va plus entre lui et le garçon"

Dans chacun de ces exemples, le (d) est un coordonnant, pourtant le changement de la marque de l'E.A du nom qui lui succède entraîne une modification fonctionnel, parfois, au point où ce même monème (d) change de statut.

Dans les exemples où le fonctionnel (d) n'est pas précédé par (ger) "entre", on constate que l'effacement de l'E.A du nom qui succède à cette préposition, entraîne un changement au niveau des fonctions de la préposition et du nominal en question: C'est-à-dire que le (d) devient présentatif dont le sens est "c'est". De même, le nom change de fonction et ce si ce substantif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou l'indice de personne qui le précède. De ce fait, il est évident que l'E.A est syntaxique, dans cette situation.

A travers les deux autres exemples, on constate que chacun des substantifs qui suivent (ger) "entre" et (d) "et" se met à l'E.A. Cependant, l'opposition d'état ne semble pas pertinente dans les deux situations car, on ne remarque aucune modification syntaxique entre les différentes réalisations que nous avons citées. Ce fait est le résultat de la présence de (ger) qui est suivi, nécessairement, par (d) "et". Mais il faut noter que, dans le cas où (ger) est suivi d'un substantif, la réalisation de tout le syntagme doit se faire sans aucune pause entre le syntagme prédicatif verbal (terwi) et le reste de l'énoncé. En effet, cette pause provoquerait un changement radical dans l'énoncé : un changement qui va se traduire par sa division en deux énoncés différents puisque (ger) et (d) vont changer de signifiés et de fonctions pour que le premier devienne verbe, (mets), et le second présentatif, (c'est / comme).

De ce fait, même les substantifs y figurant vont changer de fonctions et de formes d'état car le premier ne sera plus qu'expansion objet du verbe (ger) "mets", et le second sera noyau de la

seconde partie de cet énoncé car, il est précédé du présentatif (d) qui va jouer le rôle d'élément de prédication.

IV.4.6 - Quand le complément explicatif vient en apposition avec un pronom inclu dans :

a - Le présentatif :

a-t-a wasif / a-t-a asif.* "voici la rivière"

ha-ṭ tmurt-iw / ha-ṭ tamurt-iw.* "voici ma terre"

b - acu :

d acu-t weXam agi ? / d acu-t aXam agi ?*

"Qu'est ce que c'est que cette maison ?"

d acu-tent tebḥirin agi ? / d acu-tent tibḥirin agi ?*

"Qu'est ce que c'est que ces jardins ?".

c - ulac :

ulac-it yetbir Ni / ulac-it itbir Ni.* "Le pigeon n'est pas là".

ulac-it yizem Ni / ulac-it izem Ni.* "Le lion n'est pas là".

d - Un élément d'interrogation :

anida-ṭ tmes ? / anida-ṭ times ?* "Où est le feu ?".

anwa-t wegrud agi ? / anwa-t agrud agi ?* "Qui est ce bébé ?".

ansi-t weqcic agi ? / ansi-t aqcic agi ?* "Il est d'où ce garçon ?".

Dans tous les cas que nous venons d'énumérer, l'E.A n'est que facultatif, on ne remarque pas de modification en passant de l'E.A à l'E.L. Cela revient, sans doute, au fait que ces éléments ne peuvent être suivis que d'un seul nominal.

IV.4.7 - Après un monème lié :

Succédant à ce genre d'élément, le nom prend la forme d'E.A, mais on doit noter que cet état n'est que morphologique, ici encore. Cependant, sa présence facilite la prononciation.

at "ceux" : aT'exlijt (at-texlijt) / aT'axlijt* (at-taxlijt). "les habitants de Takhlijt"

sut "celles" : sut wawal / sut awal*. "celles qui parlent bien"

bu "celui" : bu yiles / bu iles.* "celui qui est gentil"

m "celle" : Memzur (m wemzur) / Memzur* (amzur). "celle qui a de longs cheveux"

Chaque nom succédant à l'un de ces éléments est un déterminant. De ce fait, sans la présence de cette marque, la fonction de ce nominal est évidente grâce à sa position après le monème lié.

IV.4.8 - Quand un pronom affixé au verbe, dont la fonction est

complément d'objet, est expliqué par un nom (expansion référentielle):

Seulement, il faut que l'indice de personne et le pronom affixe ne soient pas du même genre et/ou du même nombre.

Wten-t waRac, wemcum Ni / Wten-t waRac, amcum Ni.*

Wten-t aRac, amcum Ni.*

Wten-t aRac, wemcum Ni.*

"Les enfants ont chassé le méchant".

iwala-ŷ wergaz, teqcict Ni / iwala-ŷ wergaz, taqcict Ni.*

iwala-ŷ argaz, taqcict Ni.*

iwala-ŷ argaz, teqcict Ni.*

"L'homme a vu la femme"

En plus de la différence du genre et/ou du nombre, entre l'expansion de l'indice de personne et celle du pronom affixe complément d'objet, nous avons la petite pause (virgule) qui intervient juste entre les deux expansions et qui nous permet de distinguer la fonction de chacune des deux. En fait, grâce à cette pause, même si les deux sont d'un genre et nombre identiques, il est facile de prévoir leurs fonctions.

- iWet-it weqcic, wemyar Ni / iWet-it aqcic, amyar Ni.*
- iWet-it aqcic, wemyar Ni*.
- iWet-it weqcic, amyar Ni.*
- iWet-it weqcic / iWet-it aqcic.*
- iWet-it, wemyar Ni / iWet-it, amyar Ni.

"Le garçon a frappé le viellard"

En effet, on constate que la marque de l'état n'est que morphologique avec ce genre de contexte car, les deux substantifs, qui apparaissent dans chacun de ces énoncés, ont la même marque d'état (EA) et la même fonction (les deux sont en fonction de complément explicatif d'un indice de personne ou d'un pronom affixe). Donc, la marque d'état ne peut pas nous aider à identifier ces deux substantifs. Ainsi, on va se référer à d'autres éléments :

- La position de chacun des deux : L'expansion de l'indice de personne vient, en général, en première position.
- L'expansion du pronom affixe est précédée par une pause même quand il est le seul nominal à apparaître dans l'énoncé.
- le démonstratif qui accompagne, généralement, l'expansion du pronom affixe.

Ainsi, on dira que (amyar) est l'expansion du pronom affixe et que l'opposition d'état n'est pas syntaxique, dans ces exemples.

Celles-ci sont, donc, les situations où l'opposition d'état est morphologique, mais nous allons en voir d'autres dans la partie suivante qui traite des contextes où cette opposition est syntaxique.

IV.5 - Les contextes d'apparition syntaxique :

Après avoir énuméré les contextes dans lesquels l'opposition d'état n'est que facultative, nous allons présenter tous les énoncés où elle est pertinente et syntaxique car, comme nous venons de le voir même dans la partie précédente, cette opposition peut jouer un rôle décisif dans l'identification de certaines fonctions et, parfois même de, certains signifiés. Voici, donc, les contextes où cette opposition est syntaxique :

IV.5.1 - Après la préposition (s) :

La préposition (s) peut avoir deux signifiés distincts qu'on ne peut déterminer et identifier qu'à l'aide de la marque d'état du nom qui lui succède :

S + EL., (S) "vers, en direction de, à, chez"

S + EA, (S) "avec, en compagnie de".

Exemples :

iruh s weXam-is "Il est parti en compagnie de sa famille"

iruh s aXam-is "Il est parti vers sa maison (chez lui)".

Dans ces deux énoncés, on ne constate aucune différence, au niveau des signifiants, mis à part l'état des noms y figurant. En revanche, au niveau du signifié du syntagme, il y a

une distinction car le changement de l'état du nom (aXam) a modifié le signifié de (S). Donc, l'opposition d'état après cette préposition est syntaxique.

IV.5.2 - Après la préposition (ar) :

Cette préposition, elle aussi, connaît deux signifiés distincts. Mais on tient à souligner qu'il n'y a, au fond, qu'une seule préposition (ar) qui a comme signifié "jusqu'à".

En fait, dans la seconde situation, il s'agit de la préposition (yer) "vers, en direction de, à" qui est, généralement, réalisée de la même manière que la première, c'est à dire (ar).

Dans ce cas, si les deux sont employées dans un même énoncé, on ne peut déterminer laquelle des deux est employée sauf si on se réfère à l'état du nom qui leur succède. La préposition (ar), variante de (yer) entraîne un nom porteur de l'E.A, tandis que la seconde se manifeste devant un nom porteur de l'E.L :

ar + EA., (ar) "vers, en direction de"

ar + EL., (ar) "jusqu'à".

Exemples :

iṛuh ar weXam "Il est parti à la maison"

iṛuh ar aXam "Il est allé jusqu'à la maison".

L'opposition d'état est pertinente au niveau fonctionnel, ici encore, car c'est l'élément de base qui nous permet de distinguer l'un de l'autre des signifiés de (ar).

IV.5.3 - Après la préposition (d) :

Comme les deux prépositions précédentes, (d) a aussi deux signifiés distincts dont la détermination est faite essentiellement grâce à l'état que prend le nom qui lui succède.

d + EA., (d) "et, avec", élément de coordination.

d + EL., (d) "C'est", présentatif.

Exemples :

walay aqcic d wergaz	"J'ai vu un garçon et un homme".
walay aqcic d argaz	"J'ai vu le garçon, c'est un homme".
	"J'ai vu que le garçon était grand".

Dans cette situation, aussi, on constate que l'opposition d'état est syntaxique puisqu'elle permet de distinguer les deux signifiés et fonctions de l'élément (d).

Cependant, comme nous l'avons déjà vu avec les contextes d'apparition morphologiques, le (d) "avec" qui entraîne l'E.A du nom qui lui succède, peut se trouver dans des situations où la marque de l'état n'a aucune pertinence syntaxique: il s'agit de son placement après la préposition (ger) "entre".

IV.5.4 - Quand un nom est favorable à être adjectif ou déterminant

nominal:

Nous avons, déjà, vu que la relation de détermination, entre deux noms, est marquée par la mise à l'E.A du second, en plus de l'apparition de l'élément intermédiaire (n) "de". Nous avons, par la suite classé cette situation parmi les contextes d'apparition morphologique de l'E.A puisque le (n) est présent pour indiquer cette relation.

Cependant, il existe des situations qui ne permettent pas l'apparition du (n). Il s'agit des positions où les déterminants sont des noms masculins à voyelle initiale d'E.A (u) ou (i). Certains des substantifs concernés par ce fait sont susceptibles d'être en position d'adjectif. Et, dans de tels cas, il nous est difficile de déterminer la fonction du nominal et son signifié sauf si on se réfère à son état. Si ce nominal est à l'E.L (a), il est adjectif, et il est déterminant nominal s'il est à l'E.A (u).

Exemple :

awal ameqwṛan ameqwṛan (EL) adjectif "Grande parole"

awal umeqwṛan umeqwṛan (EA) déterminant nominal "Parole de Amokrane".

Donc, l'opposition d'état permet de distinguer, à travers les exemples précédents, l'adjectif (ameqwṛan) qui prend l'E.L, du nom propre de personne (umeqwṛan) qui est déterminant et qui est à l'E.A.

Cependant, il faut noter qu'il est très rare de rencontrer ce genre de confusion et cela revient au fait qu'un nombre très restreint de noms seulement, peut prendre ces deux positions, il s'agit de :

ameqwṛan (EL) umeqwṛan (EA)

amectuh (EL) umectuh (EA)

amezyan (EL) umezyan (EA)

Ces noms sont, à la fois, prénoms et adjectifs. Mais que peut-on dire des énoncés suivants :?

1 - awalen imeqwṛanen. imeqwṛanen (EL/EA) Adjectif / Déterminant.

2 - awalen umeqwṛan. umeqwṛan (EA) Déterminant.

3 - awal imeqwṛanen. imeqwṛanen (EA) Déterminant.

4 - tameṭut umeqwṛan umeqwṛan (EA) Déterminant.

Nous constatons que pour certains exemples, (2, 3 et 4), il nous est simple et facile d'affirmer que le second nominal est en fonction de déterminant nominal car, les deux substantifs formant chacun de ces énoncés ne s'accordent pas en genre et/ou en nombre. En revanche, dans le premier énoncé, on constate que les deux éléments s'accordent en genre

et en nombre. En outre, le second prend la même marque pour l'E.L et l'E.A. Ainsi, on ne peut affirmer qu'il s'agit, dans ce cas, de telle ou telle fonction et, c'est pour cette raison que nous avons noté pour (imeqwṛanen), E.L ou E.A, d'une part et adjectif ou déterminant nominal, d'autre part. Mais grâce à l'intonation du (i) qui change et devient plus forte quand il s'agit de la détermination, on peut distinguer les deux fonctions.

De cette situation, on déduit que l'E.A est syntaxique car cette confusion n'est que le résultat de l'absence d'un état d'annexion marqué avec ce genre de noms. Si cet E.A était marqué formellement, comme le cas de l'alternance vocalique (a / u), on aurait, immédiatement, détecté le signifié et la fonction de (imeqwṛanen), dans le premier énoncé. Et, par ce fait, nous aurions tranché et dit que ce terme sert comme qualifiant puisqu'il donne une certaine description au premier, donc, il est adjectif. En revanche, on aurait dit qu'il est déterminant du premier nom car celui-ci est attribué au nom qui lui sert de déterminant et ce grâce au monème d'attribution (n) "de" qui n'est pas apparent ici.

On peut se trouver face à une autre confusion plus complexe, entre l'expansion référentielle de l'indice de personne et le déterminant nominal. Cette complexité est due au fait que les deux sont porteurs de l'E.A. Dans un même contexte, le nom (umeqwṛan), qui est à l'E.A, peut occuper l'une ou l'autre de ces deux fonctions.

Exemple :

yeNa-d d awal umeqwṛan "Il a dit que c'est la parole de Mokrane".

yeNa-d d awal, umeqwṛan "Mokrane a dit que c'est une belle parole".

Il s'agit, ici, de deux énoncés différents avec deux signifiés distincts. Cette différence réside dans la fonction et le signifié du nom (umeqwṛan). Mais, cette fois, la marque d'E.A ne peut pas nous aider à déterminer ces signifiés puisque ce nom est à l'E.A dans les deux

contextes. Le seul moyen que nous avons, pour ce faire, est de se référer à l'intonation de tout le syntagme. En effet, si en réalisant cet énoncé, on ne marque pas de pause entre (awal) et (umeqwɾan), donc (umeqwɾan) est en fonction de déterminant nominal car on lui attribue (awal). Si par contre, cette courte pause est sentie entre ces deux substantifs, c'est que (umeqwɾan) est en fonction d'expansion référentielle qui ne fait qu'expliquer l'indice de personne (y) qui apparaît avec le verbe.

IV.5.5 - Avec (ara) :

Cet élément, (ara), comme les éléments déjà étudiés, peut avoir deux fonctions qui ne peuvent être identifiées qu'en se référant à son état car, lui aussi, il connaît l'opposition d'état. La plus fréquente utilisation de cet élément est celle de son état libre ou il apparaît comme second formant du signifiant discontinu de la négation, en berbère: ur ara "ne pas".

Cependant, il change d'état, parfois, pour passer à l'E.A, (wara), et avoir comme signifié "chose, rien".

Exemples :

ur yelhi ara	"Il n'est pas bon"
ur yelhi wara	"Il n'y a rien de bon"
ur yezhi ara	"Il ne s'est pas amuser "
ur yezhi wara	"Rien n'est heureux / on ne s'amuse pas"

Ici encore, la marque d'état joue un rôle syntaxique puisqu'elle permet de distinguer (ara) comme second élément du signifiant discontinu de la négation, de (wara) qui est en fonction de complément explicatif de l'indice de personne (y). Mais on tient à souligner que

cette seconde utilisation, telle que nous venons de la présenter, n'est pas fréquente surtout que différentes régions l'utilisent comme simple variante de (ara); une variante qui permet, sans doute, de rompre le hiatus comme elle le fait, d'ailleurs, dans les exemples précédants.

IV.5.6 - Après les prépositions (deFir) "derrière" et (Zat) "devant"

Ces deux prépositions précèdent, l'une comme l'autre, un nom qui prend, selon le signifié de l'énoncé, l'E.L ou l'E.A. Grâce à l'état du nom, on peut retrouver le signifié global de l'énoncé, la fonction de cette préposition et du nom qui lui succède. Si ce nominal est à l'E.L, il est en fonction d'expansion objet et autonomisé s'il est à l'E.A.

Exemples :

beNuy deFir aXam "Je bâtis une maison derrière".

beNuy deFir weXam "Je bâtis (construis) derrière la maison".

Donc, l'opposition d'état joue, ici encore, un rôle syntaxique et décisif sur les plans des signifiés et des fonctions.

IV.5.7 - Après un verbe transitif (objectif) :

Après un verbe objectif et si le complément explicatif de l'indice de personne a les mêmes genre et nombre que l'expansion objet, on ne peut distinguer leurs fonctions qu'à l'aide de l'état de chacun des deux.

Exemples :

iWet weqcic argaz "Le garçon a frappé un homme".

weqcic (EA). Complément explicatif.

argaz (EL). Expansion objet.

iWet aqcic wergaz "L'homme a frappé un garçon".

aqcic (EL). Expansion objet.

wergaz (EA). Complément explicatif.

En fait, dans une telle situation, il est très simple de déterminer les deux fonctions concernant chacun de ces noms en se référant à l'ordre et la position de chacun dans l'énoncé :
Le complément explicatif de l'indice est placé, en général, avant l'expansion directe.

Cependant, si on ne se fiait qu'à l'ordre de ces éléments dans un énoncé, la langue perdrait sa capacité et sa faculté de l'anticipation de l'expansion directe sur l'expansion référentielle de l'indice de personne. Elle perdrait, en outre, sa capacité de procéder à l'élimination de l'un ou de l'autre de ces deux éléments car, si on disait:

iWet argaz, ou : iWet aqcic.

Dans les deux contextes, nous considérons le nom comme expansion objet, mais, en revanche, tout cela est possible si l'opposition d'état est présente :

iWet argaz (argaz : E.O.).

iWet argaz weqcic (argaz : E.O.).

iWet-it weqcic (weqcic : C.E.).

IV.5.8 - Après un verbe mixte :

On désigne par verbe mixte, celui qui, selon les contextes, peut être utilisé avec ou sans expansion objet; il est à la fois transitif et intransitif.

Exemples :

ikrez akal	"Il a labouré la terre",	akal	: E.O.
ikrez wakal	"La terre est labourée"	wakal	: C.E.
iFer aqcic	"Il a caché le garçon"	aqcic	: E.O.
iFer weqcic	"Le garçon s'est caché"	weqcic	: C.E.

Dans de telles situations, l'opposition d'état est distinctive de l'expansion objet et de l'expansion référentielle de l'indice de personne. Cependant, même avec ce genre de verbe, si le nom qui est censé être expansion directe n'est pas du même genre ou nombre que l'indice de personne, il n'y a aucun problème à le reconnaître. Et, dans ce cas, l'opposition d'état n'est que facultative.

Ajoutons à cela l'utilisation de certains verbes qui, eux aussi, peuvent fonctionner avec ou sans l'expansion objet, comme le verbe (sew) "boire". En consultant le signifié de ce verbe et celui du nom qui apparaît avec lui, on détermine sa fonction car, on ne peut boire que de l'eau ou n'importe quelle autre boisson.

IV.5.9 - Après un verbe à la forme réciproque :

Quand un verbe est mis à cette forme, il peut être objectif ou intransitif, mais, en général, il est intransitif et n'est pas dans le besoin de prendre une expansion objet. Si ce verbe est objectif, il est clair que l'opposition d'état est syntaxique puisqu'elle nous permet de distinguer l'expansion objet de l'expansion directe, à condition que les deux s'accordent en genre et ^{en} nombre :

Exemples :

myegzaren waRac (waRac : C.E.) "Les enfants se sont balafrés les uns les autres".

myegzaren aRac (aRac : E.O.) "Ils se sont balaféré les enfants".

msenÿen yergazen (yergazen : C.E.) "Les hommes se sont entre-tué".

msenÿen irgazen (irgazen : E.O.) "Ils se sont entre-tué les hommes".

IV.6 - Conclusion :

A travers l'analyse faite, au niveau de ce chapitre, sur les contextes d'apparition de chacun des deux états, dans la morphologie ainsi que dans la syntaxe, nous avons constaté que les situations où cette opposition est morphologique sont plus nombreuses. En outre, nous avons noté que les contextes d'apparition syntaxique sont, presque à chaque fois, accompagnés d'une exception ou d'une condition qui fait que les lieux où cette opposition est morphologique deviennent de plus en plus nombreux.

C'est pour cela que nous affirmons que l'opposition d'état est plus morphologique que syntaxique. Nous pensons, en plus, que cette morphologisation a tendance à s'accentuer, encore plus, pour les raisons suivantes :

1 - Le nombre de situations où l'opposition d'état est morphologique est plus important que celles où elle est syntaxique.

2 - En plus des exceptions et conditions que nous avons citées au niveau de ces contextes où l'opposition d'état est syntaxique, il est très important de signaler qu'en plus de la marque d'état, d'autres éléments peuvent indiquer les fonctions des différentes unités qui forment le syntagme, (l'ordre, l'intonation, la pause, le genre et le nombre).

3 - Nous avons énuméré une longue liste de noms qui ne connaissent pas l'opposition d'état, des noms sans voyelle initiale et d'autres qui se soumettent au syncrétisme. De plus, ce nombre tend de plus en plus à s'élargir surtout avec le nombre très élevé de noms empruntés et qui ne sont pas intégrés au système de la langue berbère, au niveau de leur initiale, surtout. Ajoutons à ceux-ci, tous les noms d'origine berbère qui sont en train de se soumettre à la déberbèrisation de leur structure phonique pour épouser, en particulier, la structure du nom de l'arabe.

Pour finir, nous dirons que l'opposition d'état, en général ~~et~~ l'E.A., en particulier est un aspect qui risque de disparaître et ce à cause des différentes raisons que nous avons citées.

CHAPITRE V

ALLOMORPHES / ALLOPHONES

L'ETAT D'ANNEXION ET LES PREPOSITIONS

V.1 - L'état d'annexion et les prépositions :

V.1.1 - Comme nous l'avons constaté, ce ne sont pas toutes les prépositions qui entraînent un nom à l'EA. Certes, la plupart d'entre elles précèdent un nom porteur de l'état d'annexion, mais d'autres non.

En ce qui concerne les premières, nous avons constaté qu'elles ont une influence tellement forte sur la marque de l'EA du nom, en question, que celle-ci connaît d'autres modifications.

En outre, certains substantifs qui ne connaissent pas cette opposition d'état, sont affectés au niveau de leur voyelle initiale, sous l'effet de certaines prépositions.

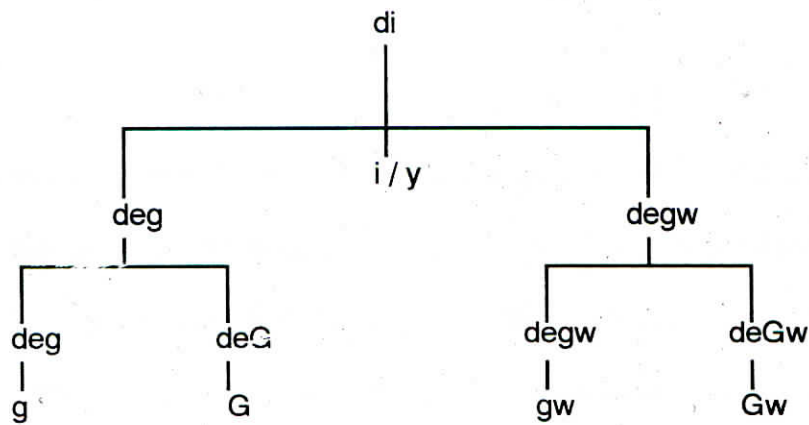
Ainsi, nous nous proposons d'étudier, ici et avec plus de précisions, les différentes prépositions qui entraînent un nom à l'EA, tout en présentant les différentes réalisations de ces fonctionnels.

V.1.2 - Inventaire des prépositions qui entraînent l'état d'annexion :

1 - (di) " dans, à " :

Comme nous le voyons, cette préposition a comme signifié "dans", c'est à dire la localisation et la situation. Elle précède un nominal qui se met, automatiquement, à l'EA sauf si celui-ci n'est pas apte à connaître l'opposition d'état. Ce qu'il faut noter, c'est que la réalisation de cette préposition sous cette forme, (di), est très rare car elle connaît plusieurs formes et se métamorphose selon l'initiale du nom qui lui succède :

di, i, g, deg, deG, degw, deGw, G, Gw, y.



a - Cette première catégorie englobe quatre réalisations (di, i , y , et g) qui sont, à la fois, des variantes contextuelle par rapport aux autres et de simples variantes régionales ou des réalisations personnelles choisies par économie du langage. Ces réalisations se manifestent devant les noms féminins et les noms à initiale consonantique.

Exemples :

ur Kat di / i meDen.	"Ne médis pas des autres"
atan di / i / y tmurt-is	"Il est chez lui (dans son pays)".
uſiɣ-t di / i / y Suq	"Je l'ai trouvé au marché".
yeKr-ed di / g / y fransa	"Il a vécu en France".

Il faut souligner que le (y) est, pour ces cas, la réalisation la plus fréquente en plus du (i) et que la réalisation d'origine (di) a, de plus en plus, tendance à ne pas être utilisée.

b - La seconde catégorie de ces variantes est formée de (deg) et (g) qui rentre, parfois, dans la première. Ces deux réalisations se manifestent devant les noms masculins à voyelle initiale (i), c'est à dire les noms qui connaissent le syncrétisme d'état.

Exemples:

imensi (EL/EA) deg / g mensi. "Au dîner".

On constate que ces noms qui ne subissent aucune modification formelle, en passant de l'EL à l'EA, perdent leur voyelle initiale (i) après la préposition (di). Mais il faut souligner que cette voyelle n'a pas disparu de ce contexte car, elle est amalgamée avec la préposition en question, c'est à dire que la succession de deux voyelles, le (i) de (di) et le (i) du nom, n'est pas admise en berbère et, pour rompre ce hiatus, il y a eu union des deux voyelles pour aboutir à (g) : i + i = g.

Ainsi, cette préposition passe à (g) ou (deg) devant les noms masculins à voyelle initiale d'EA (i).

c - La troisième catégorie de ces variantes connaît la tension du (g); il s'agit des deux réalisations (deG et G). Celles-ci se manifestent devant des noms masculins à opposition d'état qui ont les thèmes suivants à l'EA :

ye + ... yergazen (EA). "Homme".

yi + ... yizem (EA). "Lion".

wu + ... wudem (EA). "Visage".

Exemples :

yergazen (EA) deG ergazen / irgazen (EL) "Hommes".

yirden (EA) deG irden / irden (EL) "Blé".

wudem (EA) deG udem / udem (EL) "Visage".

Comme nous le constatons, ces noms ont déjà connu des modifications, en passant de l'EL à l'EA : il s'agit de la préfixation ou de la substitution d'une semi-voyelle. Ces noms vont connaître un autre changement devant la préposition (di) car ils vont perdre cette même semi-voyelle qui, amalgamée à la préposition (di), change de morphologie pour que les deux ne forment qu'un seul élément : di + y / w = deG / G.

d - La quatrième catégorie des variantes de (di) est caractérisée par la labiovélarisation du (g). Il s'agit, ici, des deux réalisations (degw) et (gw).

Rarement utilisées, ces deux réalisations ne se manifestent que devant les noms à voyelle initiale d'EA (u), c'est à dire : les noms qui connaissent l'alternance vocalique (a / u), en passant de l'EL à l'EA.

Exemples :

ayaziḍ (EL)	uyaziḍ (EA)	degw yazid	"Dans un poulet".
-------------	-------------	------------	-------------------

afus (EL)	ufus (EA)	degw fus	"Dans la main".
-----------	-----------	----------	-----------------

Comme nous le constatons, il y a, ici encore, une influence mutuelle entre la préposition (di) et la marque de l'état du nom puisque les deux ont subi des modifications entraînant leur amalgame. Le (u) de l'état d'annexion disparaît pour que le nom retrouve sa forme d'origine, sans voyelle initiale, comme c'est le cas pour les noms à voyelle initiale (i) que nous venons de citer en (b).

di + u = degw / gw.

e - La cinquième catégorie varie par rapport à celle-ci par la tention du (g). Il s'agit des réalisations (deGw) et (Gw) qui apparaissent devant les noms à voyelle initiale (a) qui ont subi la préfixation de la semi-voyelle (w), en passant de l'EL à l'EA.

Exemples :

aS (EL)	waS (EA)	deGw aS.
---------	----------	----------

argaz (EL)	wergaz (EA)	deGw ergaz.
------------	-------------	-------------

aXam (EL)	weXam (EA)	deGw eXam.
-----------	------------	------------

Nous constatons, ici encore, que la semi-voyelle, marque de l'EA du nom, s'est amalgamée avec la préposition pour labiovélariser le (G). Le nom, par contre, retrouve deux formes distinctes : sa forme d'EL s'il n'a connu que la préfixation de la semi-voyelle en passant à l'EA, ou sa forme d'origine sans voyelle initiale s'il est passé à la substitution d'une semi-voyelle à l'EA.

$$di + w (a / e) = deGw (a / e).$$

Remarques :

Nous avons constaté, à travers cette courte présentation, que :

- 1) Il y a une distribution complémentaire entre la préposition (di) et ses différentes variantes. Cependant, nous avons constaté que les deux variantes (i) et (y) ne le sont pas puisqu'elles apparaissent, exactement, dans les mêmes situations que (di) et d'une manière plus fréquente.
- 2) La variante (i / y) est obtenue, par économie du langage, en supprimant le (d) car il est plus simple de réaliser le (i) que le (di).
- 3) Le (i) et le (y), quant à eux, sont souvent en distribution complémentaire. Après une voyelle, on réalise le (y) car, en berbère, ce hiatus n'est pas admis. Le (i) apparaît quand il est précédé par une consonne.
- 4) Avec toutes les réalisations que nous venons de voir, le locuteur a, toujours, tendance à utiliser la plus économique et, de ce fait, supprime /e (d) dans sa performance (i / y; g, gw, G, Gw).

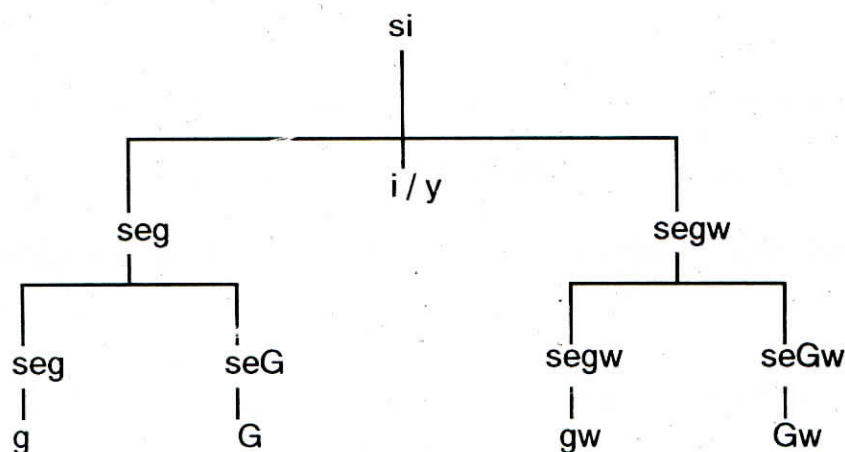
2 - (si) "de" : utilisée dans le sens de la localisation ou du lieu d'où l'on vient. Elle a, donc, comme signifié "de / à partir de".

Exemples:

iwala-t si ʔaq "Il l'a vu de la fenêtre".

iKa-d si fɾansa "Il est venu de France".

Elle a encore d'autre signifiés que nous allons voir plus loin. Cette préposition, comme la précédente, apparaît devant des noms porteurs de l'état d'annexion. A leur contact, le nom ainsi que la préposition subissent des modifications qui permettent d'avoir plusieurs variantes de cette même préposition (si, i, y, g, seg, seG, g, segw, gw, Gw).



En comparant cette préposition avec la précédente, on constate que les deux ont, exactement, le même nombre de variantes. De plus, certaines de ces variantes, (i, y, g, G, gw, Gw), ont la même morphologie, pour les deux prépositions. Et, comme les réalisations les plus utilisées sont celles-ci, puisqu'économiques, il est très difficile de distinguer entre les deux sauf si on se réfère à tout le contexte. Cependant, nous tenons à souligner que

l'utilisation de la préposition (si) est de moins en moins fréquente et qu'elle tend à disparaître dans certaines régions de Kabylie (Illoula par exemple).

Dans cette région, on remplace, souvent, la préposition (si) par (di), c'est à dire que le signifiant (si) a disparu alors que son signifié demeure avec (di).

Consultons, à présent, les différentes réalisations de (si) :

a - si, g, i, y : Ces réalisations apparaissent devant les noms à initiale consonantique.

Exemples :

yeKa-d si / y fransa.	"Il est venu de France".
iSawl-as si / i taDart	"Il l'a appelé du village".
si / i Cetwa Ni ur twalay	"Je ne l'ai pas vu depuis l'hivers dernier".

La réalisation de (si) est rarement utilisée car le locuteur tend à simplifier et à économiser. Ainsi, on utilise plus (i) et (y). Comme c'est le cas pour la préposition précédente, l'apparition de (si) devant un nom féminin n'impose aucun changement sur la marque d'EA de celui-ci.

b - seg, g : Ces deux variantes apparaissent, quant à elles, devant les noms à voyelle initiale d'EA (i), les noms masculins que nous avons classés dans le cas du syncrétisme.

Exemples :

imurar	(EL/EA)	seg murar.	"à partir des cordes"
inurar	(EL/EA)	seg nurar.	"à partir des ères"
iâeZugen	(EL/EA)	seg âeZugen.	"d'Azazga (venir de...)"

Nous constatons, ici, que (seg) ou (g), qui est le plus utilisé, est le résultat de l'amalgame de (si) + (i), la voyelle initiale que ce nom a perdu. Après la perte de cette dernière, ce nom retrouve sa forme archaïque, sans voyelle initiale.

c - seG, G : Celles-ci apparaissent devant les noms qui ont subi la préfixation ou la substitution de la semi-voyelle (y) à l'EA, ainsi que les masculins à voyelle initiale (u) qui ont connu la préfixation de la semi-voyelle (w), à l'EA.

Exemples :

id	(EL)	yid	(EA)	seG id Ni	"depuis cette nuit là"
iȳzer	(EL)	yeyzer	(EA)	seGeyzer.	"à partir du ravin"
ul	(EL)	wul	(EA)	seG ul.	"de plein coeur"

Nous constatons que l'influence entre la préposition et la marque de l'état est réciproque puisque les deux sont soumis à des changements. Devant cette préposition, le nom à voyelle initiale constante retrouve sa forme d'état libre tandis que le nom à voyelle initiale non constante passe à son état d'origine : sans voyelle initiale.

d - segw, gw : Ces deux variantes ne se manifestent que devant la voyelle d'EA (u) , c'est à dire : devant les noms masculins ayant subi l'alternance vocalique (a / u), en passant de l'EL à l'EA.

Exemples :

aâeBuḍ	(EL)	uâeBuḍ	(EA)	segw âeBuḍ.
azeKa	(EL)	uzeKa	(EA)	segw zeKa.
azaglu	(EL)	uzaglu	(EA)	segw zaglu.

L'amalgame de la préposition et la marque d'EA (u) a fait que (g) de la préposition soit labiovélarisé. Ainsi, le nom perd cette marque qu'il a acquise à l'EA et retrouve sa forme primaire, sans voyelle initiale.

e - seGw, Gw : Celles-ci apparaissent, quant à elles, devant les noms à voyelle initiale d'EL (a). Des noms qui, en fait, ont connu la préfixation ou la substitution de la semi-voyelle (w), à l'EA.

Exemples :

aS (EL)	waS (EA)	seGw aS.
akal (EL)	wakal (EA)	seGw akal.
abrid (EL)	webrid (EA)	seGw ebrid.
aXam (EL)	weXam (EA)	seGw eXam.

Comme avec la situation précédente, l'amalgame de la préposition et de la marque de l'EA (w) a fait que le (g) de la préposition soit labiovélarisé mais, encore, tendue. En outre, le nom dont la voyelle initiale a chuté en passant à l'EA, retrouve sa forme d'origine, tandis que le nom à voyelle initiale constante passe à sa forme d'EL.

Remarques :

- 1 - La préposition (si) connaît le même nombre de variantes que (di). Certaines de ces variantes ont les mêmes signifiants, pour les deux prépositions. En outre, même au niveau du signifiant de base de chacune des deux, il n'y a pas une grande différence : l'une porte le (d) et l'autre le (s).

2 - Les variantes de (si), comme nous les avons classées, en cinq catégories, sont en distribution complémentaire puisque les réalisations de chaque catégorie ne peuvent se manifester que devant certains noms sans pouvoir se situer à la place des autres.

3 - Cette préposition est rarement utilisée dans sa forme d'origine: on utilise, le plus souvent, la variante la plus facile à prononcer et la plus économique: (i / y, g, G, gw, Gw). C'est ainsi qu'on tend à utiliser le même signifiant pour représenter ces deux prépositions. Et, comme nous l'avons noté, il y a tendance à éliminer la préposition (si).

4 - Nous avons, déjà, cité les signifiés de la préposition (si). Cependant, elle peut avoir d'autres signifiés selon le contexte où elle apparaît.

- "Depuis" : seGw aS Ni ur t-walay "Depuis ce jour là, je ne l'ai pas revu".

- "A partir de / Dès " : bdu segw zeKa "Commence dès demain".

5 - Il existe une influence réciproque entre cette préposition et la marque d'EA du nom masculin qui lui succède car les deux changent de morphologie en s'amalgamant. Cet amalgame fait que le nom se passe de sa voyelle initiale pour retrouver sa forme archaïque ou seulement sa marque d'EA en gardant sa voyelle initiale pour retrouver sa forme d'EL. C'est exactement ce que nous avons signalé pour la préposition (di).

- Passage à l'EL pour les noms qui ont connu la préfixation à l'EA :

izem (EL)	yizem (EA)	deG izem.	"Dans le lion"
aman (EL)	waman (EA)	degW aman.	"Dans l'eau"
udem (EL)	wudem (EA)	deG udem.	"Au visage"

- Passage à l'état archaïque pour les noms qui ont connu le syncrétisme ou l'alternance vocalique (a / u) ou la substitution d'une semi-voyelle :

izimer (EL)	izimer (EA)	deg zimer.	"Dans le mouton"
asaru (EL)	usaru (EA)	degw saru.	"Dans le file"
argaz (EL)	wergaz (EA)	deGw ergaz / deG Xamen.	"En l'homme"
iXamen (EL)	yeXamen (EA)	deGeXamen / deG Xamen.	"A la maison"

En comparant les deux catégories de noms, on constate que dans la première, les noms ont une voyelle initiale constante en passant de l'EL à l'EA. Dans la seconde catégorie, les noms sont à voyelle initiale non constante puisqu'elle change ou disparaît en passant de l'EL à l'EA.

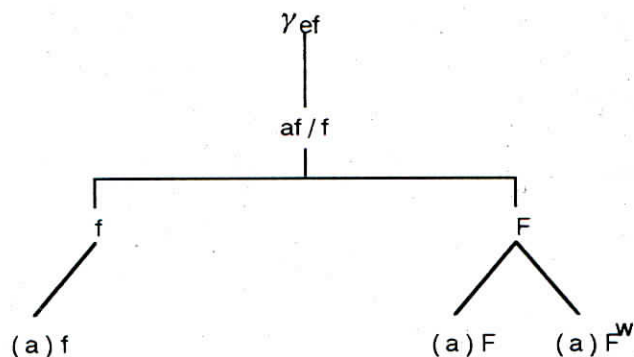
Cette comparaison nous permet de dire que (i) de (izimer), à l'EL, n'est pas le même que celui de l'EA et qu'il n'est pas constant. Il permet d'affirmer, aussi, que le (i) du syncrétisme d'état du masculin ainsi que le (u) de l'alternance vocalique étaient, à l'origine, des semi-voyelles (y) et (w).

3 - yef : cette préposition a plusieurs signifiés que nous pouvons déterminer en se référant aux différents contextes. Elle peut valoir "sur", "à cause de" ou "pour / au profit de".

Exemples :

iQim f ukwersi	"sur".	"Il s'est assis sur une chaise".
teQim af Mis	"à cause de / pour"	"Il est resté pour son fils".
ixeDem yefweXam	" au profit de / pour"	"Il travail au profit de sa famille".

Comme nous le constatons, à travers ces exemples, ~~ce~~ ^{elle} préposition a, elle aussi, plusieurs variantes qui apparaissent, le plus souvent, selon l'initiale du nom qui suit.



Ces différentes réalisations apparaissent en distribution complémentaire sauf (γef) qui est rarement utilisée à la place de (af) et (f). La tendance à réaliser le (af) et le (f) est due à la simplicité et à la souplesse de prononcer l'un de ces deux éléments.

a) (f) et (af) : Ces deux réalisations apparaissent devant les noms féminins et les noms à initiale consonantique.

Exemples :

ixDem f tɔmɔt-is. "Il travail au profit de son pays".

ifɛq af tlata. "Il est partagé par trois".

Ces deux réalisations apparaissent aussi devant les noms masculins à voyelle initiale d'E.A (u) ou (i), c'est-à-dire: ceux qui subissent l'alternance vocalique (a / u); en passant de l'E.L à l'E.A, et ceux qui connaissent le syncrétisme d'état en conservant leur voyelle initiale (i).

Exemples :

aḍar	(EL)	uḍar	(EA)	f uḍar.	"Pied".
asaru	(EL)	usaru	(EA)	f usaru.	"File".
iḃimi	(EL)	iḃimi	(EA)	f iḃimi	"Action de rester...".
inebgi	(EL)	inebgi	(EA)	f inebgi.	"Invité".

On retrouve aussi :

iteDu	ḃef ḍar.	"Il marche (à pied)".
iḃli	ḃef (af) qeRu.	"Il est tombé sur la tête".

Ces réalisations de la préposition (ḃef) concernent, aussi, les noms masculins à voyelle initiale (i), d'E.L., qui ont connu la préfixation ou la substitution de la semi-voyelle (y), à l'E.A.

Exemples :

ibki	(EL)	yebki	(EA)	af yebki.	"Singe"
izi	(EL)	yizi	(EA)	af yizi.	"Mouche"
izem	(EL)	yizem	(EA)	af yizem	"Lion"
isli	(EL)	yesli	(EA)	af yesli	"Marie"

Nous constatons que ces deux utilisations sont employées dans plusieurs contextes. Quand elles apparaissent, le nom n'est affecté par aucun changement au niveau de son initiale car, il garde, toujours, sa marque d'origine d'E.A. Cependant, pour le cas des noms à voyelle initiale d'E.A (u), nous avons constaté deux réalisations : la première est celle où cette

voyelle demeure sans aucune modification, la seconde se manifeste par la disparition complète de cette voyelle sans la faire remplacer par un autre élément. ~~C~~retour du nom à sa forme archaïque, devant la préposition (yef) permet d'obtenir une prononciation facile et économique des deux éléments.

b) (af) : Cette réalisation qui, elle, ne connaît pas d'autre forme dans sa situation, ne peut apparaître que dans une seule position: devant les noms masculins à voyelle initiale d'E.L (u) qui connaissent, automatiquement, la préfixation de la semi-voyelle (w) à l'E.A..

Devant cette préposition, ce nom perd son préfixe (w) et retrouve sa forme d'E.L. En revanche, le (f) de la préposition devient tendu car, à notre avis, le (w) s'est joint à lui.

Exemples :

ul	(EL)	wul	(EA)	aF ul.	"Coeur"
urar	(EL)	wurar	(EA)	aF urar.	"Jeux"
udem	(EL)	wudem	(EA)	aF udem.	"Visage"

c) (aFw) : Cette réalisation, elle aussi, se manifeste devant les noms qui ont connu la préfixation ou la substitution de la semi-voyelle (w), mais il s'agit, pour ce cas, des noms qui portent le (a) comme voyelle initiale d'E.L.

Exemples :

akli (EL)	wakli (EA)	aFw akli.	"Esclave".
aman (EL)	waman (EA)	aFw aman.	"Eaux".
abrid (EL)	webrid (EA)	aFw ebrid.	"Route".
aXam (EL)	weXam (EA)	aFw eXam	"Maison".

On constate, à travers ces exemples, que la semi-voyelle ajoutée au nom, à l'E.A sert à labiovélariser le (F) de la préposition. Ainsi, le nom à voyelle initiale constante retrouve sa forme d'E.L alors que le nom dont la voyelle initiale est non constante retrouve sa forme archaïque sans voyelle initiale.

Nous tenons à faire remarquer que dans le cas précédent, comme dans celui-ci, le nom a connu la préfixation du (w) à l'E.A. De plus, la voyelle initiale du nom est constante pour le (u) et le (a) dans les deux premiers exemples. pourtant, l'influence de ce (w) sur le (f) de la préposition diffère car, en plus de la tension qu'il a connue dans le cas du (wu), ce (F) est labiovélarisé, dans le cas de (wa).

Nous pensons que même dans la première situation, ce (F) devrait être labiovélarisé comme avec (wa), mais, puisque c'est le (u) qui succède, directement, à cet élément, il est impossible d'arriver à cette labiovélarisation. A notre avis, la succession d'une labiovélaire et de la voyelle (u), en berbère, n'est pas admise, comme nous le montrent les exemples suivants :

akwer	"Voler"	yuker	"Il a volé".
agwar	"surpasse"	yugar-it	"Il l'a vaincu"...
agwad	"Avoir peur"	yugad	"Il a peur".

Avec ces verbes, nous constatons que (k, g, g) sont des labiovélares dans leur forme d'impératif. Une fois conjugués et avec l'apparition du (u), cette labiovélarisation disparaît car ce (u) empêche son apparition.

4 - yer "vers, en direction de " : Cette préposition a, elle aussi, ses variantes. Il s'agit de (ar) et (a) allongé. L'utilisation de (yer) est très rare et l'on utilise, le plus souvent, (ar). Le (a), par contre, est une variante régionale qui est réalisée dans certaines régions de la Kabylie, comme Makouda.

Comme les prépositions que nous venons de citer, (yer) se manifeste aussi devant un nom qui est, automatiquement, porteur de l'E.A.

Exemples :

iruh ar weXam	aXam (EL)	"Il est allé à la maison".
izger ar tmurt	tamurt (EL)	"Il est rentré au pays".
iruh ar waRaw-is	aRaw (EL)	"Il est parti chez ses enfants".
iruh ar umaday	amaɖa, (EL)	"Il est allé en forêt".

Nous constatons, à travers ces exemples, que (yer), contrairement aux prépositions précédentes, ne fait subir aucune modification à la marque d'E.A que porte le nom qui lui succède : Ce nom garde, toujours, sa marque et ne subit pas d'influence qui puisse changer sa morphologie.

Cependant, il faut noter que la préposition (yer), dans son utilisation la plus fréquente (ar), a la même forme que la préposition (ar) dont le signifié est "jusqu'à". pour distinguer les deux, il faut se référer à la marque du nom qui vient après : La première entraîne un E.A tandis que la seconde est suivie d'un nom porteur de l'E.L.

Exemples :

iruh ar weXam "Il est allé à la maison".

iruh ar aXam "Il est allé jusqu'à la maison".

Il faut souligner que, dans le cas où le nom qui succède à l'une de ces deux prépositions ne connaît pas l'opposition d'état, on peut retrouver la distinction dans la préposition, elle même.

Exemples :

iruh ar tala "Il est allé vers la fontaine".

iruh ar tala "Il est allé jusqu'à la fontaine".

La distinction entre les deux prépositions se situe au niveau de la prononciation du (a). Dans le premier cas, ce (a) est prononcé comme un (e), sans aucun accent, tandis qu'il est réalisé comme il est, en (a) dans le second cas.

5 - ger "parmi, entre" : Contrairement aux prépositions précédentes, celle-ci n'a qu'une seule et unique réalisation. Le nom qui se place après elle, est porteur de l'E.A..

Exemples :

yeKer Cwal ger tnuḍin.	tinuḍin	(EL)
yeLa Mi-s ger yemjuhad.	imjuhad	(EL)
yeDa ger wayetma-s.	ayetma	(EL).

Comme nous le constatons, cette préposition ne fait pas modifier la marque d'E.A du nom. En outre, elle ne se laisse pas influencer par cette dernière.

6 - Zat (Devant) : Le nom qui vient après cette préposition se met à l'E.A. Et, comme la préposition précédente, on obtient, devant celle-ci, les mêmes formes que nous avons dégagé, dans la partie précédente :

Zat weXam aXam (EL) _____ weXam (EA) "Devant la maison".

Zat taDart taDart (EL) _____ taDart (EA) "Devant le village".

Par dissimilation, le (t) spirant, des noms féminins qui viennent après elle, devient occlusif car il y a deux (t) spirants qui ^{se} suivent, et le deuxième change pour faciliter la prononciation.

7 - deFir (Derrière) : Entraîne l'E.A du nom qui lui succède. Elle agit de la même façon que (Zat, ger).

deFir wedrar adrar (EL) _ wedrar (EA) "Derrière la forêt".

deFir weNar aNar (EL) _ weNar (EA) "Derrière la plate-forme".

8 - Daw (Sous) : Elle peut être prononcée, aussi, (Dew). Elle exerce une influence sur la voyelle initiale des noms correspondants aux thèmes que nous avons cités plus haut et y introduit les mêmes formes d'E.A que nous avons citées.

Daw ukwersi	akwersi (EL) _____ ukwersi (EA)	"Sous la chaise".
Daw tePurt	taPurt (EL) _____ tePurt (EA)	"Sous la porte".
Daw waman	aman (EL) _____ waman (EA)	"Dans l'eau".

Signalons que devant les noms qui ont la préfixation de la semi-voyelle (w), le (w) de la préposition chute pour simplifier la prononciation.

9-Nig (au dessus) : Elle exerce les mêmes influences citées plus haut (pour Daw), sur les noms qu'elle précède.

Nig weXam . aXam (EL) _____ weXam (EA)	"Au dessus de la maison".
Nig yeyzer . iyzer (EL) _____ yeyzer (EA)	"Au dessus du ravin".

Donc, Nig, aussi, entraîne l'EA, suivant les thèmes donnés dans la première partie (les lois d'apparition de l'EA).

10 - am (Comme) : Elle impose l'EA aux noms lui succédant et, cela, suivant les thèmes donnés :

iban am yitij	itij (EL) ___yitij (EA)	"C'est clair comme le soleil".
γweZif am usaru	asaru (EL) ___usaru (EA)	"Il est long comme un file".

Nous constatons que, suivant l'initiale du nom qui suit cette préposition, sa forme se métamorphose et change :

- (am) : Devant les noms féminins, le (i) du syncrétisme masculin, la semi-voyelle (y) et la voyelle (u).

am tiMi, am tmeLalin, am teXamt, am yebki, am usaru ...

(aM) : Devant la semi-voyelle (w) suivit de (u) :

aM uZu, aM uCanen, aM ustu / wuZu, wuCanen, wustu (EA.).

(aMw / aM) : Elle est réalisée ainsi devant les autres cas de l'apparition de la semi-voyelle:

(wa, we) :

aMw-ebriḍ aḍriḍ (EL) _____ weḍriḍ (EA) "Comme la route".

aMw-aman aman (EL) _____ waman (EA) "Comme l'eau".

Cependant, il y a des régions de la Kabylie, (At âebd - Imumen), où l'on ne la prononce jamais labiovélarisée.

Signalons, qu'elle peut affecter un nom au niveau de sa voyelle initiale d'EA (u) en la faisant tomber :

usaru (EA) _____ am saru. "Comme un file".

uḡanim (EA) _____ am ḡanim. "Comme un roseau".

11 - d (avec, en compagnie de) : Elle exerce son influence sur les noms, à voyelle initiale, qu'elle entraîne: ils prennent la forme d'EA.

yeḌa Ḍ waṚaw-is "Il est allé avec ses enfants".

ikeṚi Ḍ yizem "Un béliet et un lion".

Cette préposition, connaît plusieurs réalisations reliées à l'initiale du nom qui vient après:

- (d): Devant tous les noms masculins :

d waRac, d wuCanen, d webrid, d usaru, d yi yid ...

- (ɟ): (une affriquée simple): Devant les noms féminins qui, à l'E.A, prennent le thème: (t+cc):

d tziri = ɟziri

= d + t = ɟ

d tdukli = ɟdukli

- (ɟ̥): (une affriquée tendue) : Devant les noms féminins qui ont le thème (t + v ...) à l'E.A:

d teslit = ɟ̥teslit

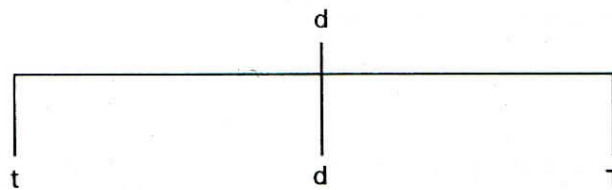
d taDart = ɟ̥aDart

= d + t v = ɟ̥

d tizi = ɟ̥tizi.



Donc, c'est l'influence de la voyelle ou de la consonne qui vient après (t) qui indique et préside la forme de cette préposition.



12 - s (Avec, en compagnie de) : Tous les thèmes subissant un E.A marqué gardent cette même forme, devant cette préposition :

iruh s waRaw-is "Il est parti en compagnie de ses enfants".

ixeDem s ufus-is "Il travaille (manuellement) lui même".

Grâce à l'E.A, que prend le nom qui vient après (s: avec), nous pouvons la distinguer de (s:vers) qui est suivie d'un nom porteur de l'EL. :

iruh s waRaw-is "Il est parti avec ses enfants".

iruh s aRaw-is "Il est parti vers ses enfants".

13 - i (à, au, pour) : Elle fait subir aux noms qui viennent après elle, les mêmes formes d'EA. que nous avons dégagées, sauf dans les cas du syncrétisme masculin et de l'alternance vocalique (a / u) :

inisi (EL) _____ inisi (EA) _____ i ynisi.

ayazid (EL) _____ uyazid(EA) _____ i wyazid.

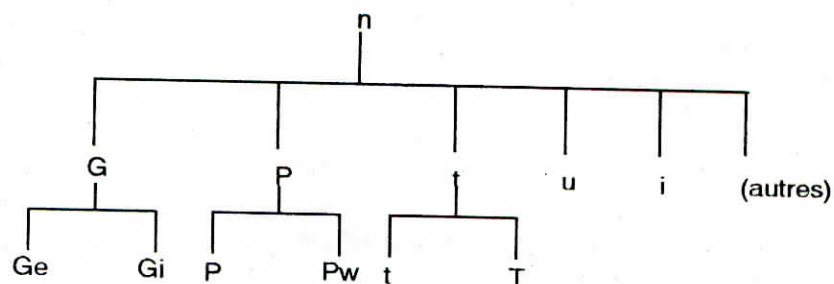
Nous constatons que la voyelle constante (i) se transforme en semi-voyelle (y), devant la préposition (i). De la même manière le (u) de l'EA. se transforme en semi-voyelle (w): comme cette préposition est plus forte que ces voyelles et comme la prononciation de deux voyelles qui se suivent est impossible, chacune de ces deux voyelles initiales s'est transformée en un élément qui lui est proche et qui ne serait pas une voyelle.

14 - n (de, du, en) : Elle exerce une grande influence sur les noms, à voyelles initiales, qui lui succèdent : Ils se mettent, automatiquement, à l'E.A .

tasaruṭ TePurt = n tePurt. "La clé de la porte".

taPurt PweXam = n weXam. "La porte de la maison".

Cette préposition a plusieurs réalisations. Elle s'assimile souvent et n'apparaît que très rarement. Ses variantes sont les suivantes :



- (n): Apparaît devant les emprunts, à l'arabe, non berbérisés, à condition que ces noms ne portent pas un (l) ou (m) à l'initiale:

n Suq, n CeDa, n Neâma, ...

Elle apparaît, aussi, devant les noms non berbérisés, empruntés au français et certains noms d'origine berbère à initiale consonantique:

n Labyu, n Tilibizyu, ...

n seksu, n beṬu, n ... n gwma, ...

En revanche, elle s'assimile avec certaines consonnes non tendues comme : (l, m, r, f, ...).

- (G) : Devant la semi-voyelle (y), le (n) disparaît et les deux éléments s'assimilent pour donner un (g) tendu :

tiPurā G-eXamen _____ n yeXamen.

"Les portes des maisons".

taksumt G-izem _____ n yizem.

"La viande du lion".

Cependant, cette réalisation peut être confondue avec la réalisation (G) des deux prépositions

(di / deg, et si / seg) :

- | | |
|------------------|---------------------------|
| - axenfuc Ge-bki | "La gueule du singe". |
| - yeáya Ge-bki | "Il en a marre du singe". |
| - yusa-d G-iyil | "Il est arrivé de Ighil". |

Comme nous le voyons, nous avons, dans les trois cas, un seul signifiant (G) pour trois prépositions différentes. Comment peut-on les distinguer? Dans ce cas, nous ne pouvons distinguer la réalisation de la préposition (n) des deux autres, qu'à partir du contexte où elle apparaît : (n) entraîne un complément du nom et elle est, de ce fait, précédée d'un autre nom.

Les deux autres, par contre, viennent après un verbe, comme dans le cas de :

- | | |
|--------------------------|--------------------------------------|
| aqcic Ni i walay, G-iyil | "L'enfant que j'ai vu est de Ighil". |
|--------------------------|--------------------------------------|

Ici, la proposition verbale qui vient avant la préposition, est une apposition et le nom (i yil) vient compléter le nom (aqcic); Alors que dans les deux cas de (deg et seg), c'est le verbe qui constitue le noyau tandis que le nom entraîné par ces prépositions, vient compléter ce qui est exprimé dans cette proposition verbale.

(P) : Devant la semi-voyelle "w" à condition qu'elle soit suivie de la voyelle constante " u " :

- | | | | | | | |
|-------|------|-------|---|-------|-------|---------|
| wul | (EA) | _____ | n | wul | _____ | P-ul. |
| wuCen | (EA) | _____ | n | wuCen | _____ | P-uCen. |

Cependant, cette réalisation n'est qu'une variante sexuelle et régionale en même temps; Elle connaît d'autres variantes (W, B, G) qui sont, aussi, régionales. Notons seulement que toutes ces réalisations ne sont que le résultat de l'assimilation de (n + w).

- (Pw) : Surgit, elle aussi, devant la semi-voyelle "w", suivie de la voyelle constante (a) ou du schwa :

waruy (EA) _____ Pw-aruy.

weXam (EA) _____ Pw-eXam.

Elle se procure la semi-voyelle pour la labiovélariser et garde le reste du nom comme il est à l'EA. .

Signalons que cette réalisation n'est, elle aussi, qu'une variante parmi d'autres qui sont toutes régionales (Bw, Gw, W). Elles sont le résultat d'une assimilation de (n + w). Cependant, quelle est la raison qui fait que l'amalgame de (n + w) donne une tendue labiovélarisée dans ces exemples alors que la réalisation est simple, sans tention ni labiovélarisation dans le cas précédent ?

La réponse réside au niveau de la voyelle qui vient après le (w); avec le (a) et le (e), on obtient une labiovélarisée, tandis que cette labiovélarisation disparaît, devant le (u). Il y a une exclusion mutuelle entre le (u) et la labiovélaire : La labiovélarisation disparaît devant (u) et il se passe de même pour (u), devant la labiovélaire:

Exemples : akwer "Voler" _____ yuker / ukrey.

agwem "Chercher de l'eau" _____ yugm-ed / ugmey.

- (t) (occlusif, non tendu) : C'est la réalisation de (n + t "spirant" suivie d'une consonne)

qui donne un (t) occlusif :

n tziri _____ tziri.

n tmila _____ tmiLa.

- (T) (occlusif, tendu): C'est le résultat de l'assimilation de (n + t "spirant" suivie d'une voyelle pleine ou neutre):

n teslit _____ Teslit.

n turin _____ Turin.

- Devant les voyelles (u , i), la préposition (n) disparaît :

aḍaṛ inisi. "La patte d'hérisson".

afus ufeLaḥ "La main du paysan".

Comme nous le constatons, la préposition n'est pas apparente. Cependant, elle figure dans ces voyelles qui n'ont pas la même intonation ici et au moment où elles sont à l'initiale d'un complément explicatif, par exemple :

afus ufeLaḥ (Complément du nom) "La main du paysan".

iṛuḥ ufeLaḥ (Complément explicatif) "Le paysan est parti".

Il me semble que la prononciation, au premier cas, est plus aigue et on y insiste plus sur la voyelle qu'au second cas.

Cette préposition connaît d'autres apparitions assimilée à d'autres sons :

- n + b = m _____ n baba = m baba.
- n + m = M _____ n meDen = MeDen.
- n + l = L / l _____ n lqahwa = lqahwa / n lebşel = Lebşel.
- n + r = R _____ n reBi = ReBi.
- n + f = F _____ n feRu = FeRu.
- n + h = H _____ n heLu = HeLu.

Signalons que, même dans les cas d'assimilation que nous avons cités, le (n) ne s'assimile pas quand l'un de ces phonèmes est suivie d'une consonne non d'une voyelle :

n Rsul, n hlima, n lwiza, n mħaGa...

Remarques :

La préposition (n) apparaît, rarement, sous cette forme. Elle est souvent, assimilée à l'initiale du nom suivant. Mais, devant les voyelles (a, i), on ne la distingue que par l'intonation de ces dernières. Je pense que ces deux voyelle ne sont pas les mêmes ici et quand elles entraînent un complément explicatif, par exemple: Dans le cas où elles entraînent un complément déterminatif, elles ont une intonation plus aigue et puissante.

Pour les cas de l'assimilation de la préposition (n) à l'initiale du nom suivant, CHAKER. S. a signalé que "Le fonctionnel (n) tend à s'assimiler à la consonne initiale qui devient alors tendue" ¹. Mais, comme nous venons de le voir, ces assimilations ne donnent pas que des tendues :

Le cas du (t) du féminin suivit d'une consonne; ici, on passe d'un (t) spirant à un (t) occlusif avec une tention faible et comparable à celle de (t) suivie d'une voyelle (e) :

temyart _____ Temyart _____ n temyart.

¹ - CHAKER S. : Un parler Berbère d'Algérie (Kabyle), Syntaxe, P.U.P, Paris 1983, P.374.

V.1.3 - Remarques générales :

Nous venons de traiter, dans cette partie de notre travail, les différentes prépositions qui se manifestent devant un nom porteur de l'E.A. Les marques d'état^{que} prennent ces noms, après ces prépositions, apparaissent selon les règles que nous avons déjà présentées. Mais, nous avons remarqué une inflexion avec les cas de syncrétisme masculin et de l'alternance vocalique (a / u), quand le nom est placé après la préposition (i). Dans ces cas, le nom passe de sa voyelle initiale à la semi-voyelle (y), pour le (i) et (w), pour le (u). Cependant, ce changement qui affecte ces deux voyelles n'est qu'un procédé qui facilite l'articulation grâce à la rupture du hiatus car, en berbère, la succession de deux voyelles ou plus n'est pas admise.

Une influence proche de celle-ci est observée avec d'autres prépositions, (di, si ...). Dans ces situations, le (i) ou le (u) est amalgamé avec la préposition pour que les deux ne vont plus former qu'un seul élément. Nous pensons qu'il s'agit, ici encore, d'une rupture d'hiatus, car ce procédé permet de rompre la succession des deux voyelles (i + i) ou (i + u). Cependant, même si ces prépositions observent une grande influence sur les initiales des noms masculins qui leur succèdent, certaines parmi elles sont, elles aussi, influencées au point de leur disparition complète (le cas de n "de"), ou de leur amalgame qui va modifier leur morphologie (di, si).

Ainsi, nous assistons à une influence mutuelle entre la préposition et l'initiale du nom suivant. Ces prépositions sont les suivantes: di/deg, si/seg, yef, am, d et n. Parmi ces assimilations, nous avons celles qui donnent des phonèmes tendus et labiovélarisés en même temps, ou seulement tendus, et cela devant (w) suivie de (a, e) et (y) :

deGw / Gw, deG / G, seGw / G, yeFw / Fw, aMw / aM, Bw / Pw / Gw, G. Les deux prépositions (yef et am) ne sont pas affectées par la semi-voyelle (y).

BASSET A. et PICARD A. ont été amenés à signaler l'existence d'un état d'annexion renforcé en Kabyle, dans leur analyse des différentes réalisations de la préposition (n). Un E.A qui est, en fait, due à l'amalgame de (n) avec les semi-voyelles (w , y) qui donne (Bw,G)¹. Un point qui a été repris par Galand. L, qui finie par abandonner cette notion d'EA. renforcé en signalant que ce n'est qu'une assimilation comme toutes les autres . A la place de la notion d'EA. renforcé, nous pensons qu'on devrait parler de prépositions renforcées et d'EA. affaiblie :

- Certaines positions de quelques prépositions, permettent à ces dernières d'être plus tendues et plus fortes au point d'obtenir, à partir de sons spirants, des occlusifs, des tendus et des labiovélarisés :

ɣef _____ ɣefw (Devant : wa ..., we ...)

ɣeF (Devant : wu ...)

di / si _____ deG, seG (Devant : yi ..., ye ..., wu ...)

deGw, seGw (Devant : wa, ..., we ...)

n _____ G (Devant : ye ..., yi ...)

Bw (Devant : wa ..., we ...)

B (Devant : wu ...)

- Comme nous le constatons, ici même, les semi-voyelles qui montrent que les noms suivants sont à l'EA. sont assimilées et le nom qui la porte devient comme s'il était à l'E.L, notamment avec la réalisation (aM) de (am) devant (wa), dans certaines régions :

aman (EL) _____ waman (EA) _____ aM - aman.

¹ - BASSET A. et PICARD A., Eléments de grammaire berbère (Kabylie, Irjen) Alger, 1948, Pages 45 et 46.

- Nous avons, déjà, vu que, dans certains cas, la voyelle initiale (u) de l'EA, obtenue par l'alternance (a / u) disparaît, sans être remplacée :

uḍar (EA) γef ḍar

uḡanim(EA) γef ḡanim

Comme c'est apparent, ces deux noms n'ont pas, seulement, perdu leur EA., mais aussi, leur voyelle initiale.

- Certaines prépositions exercent leur influence sur certaines catégories de noms qui ne sont pas touchés par l'opposition d'état :

a) Les noms de parenté : yeLi, yeSi, yeSetma, weltma, ...

g-eLi, G-eSi, G-eysetma, Bw-eltma ...

b) Les noms à initiale consonantique : Cette catégorie de noms ne subit aucune transformation en passant à l'E.A, mais, devant la préposition (n), certains de ces noms subissent des assimilations que nous avons sus-citées.

c) Les noms commençants par une semi-voyelle subissent les mêmes transformations que celles des noms qui connaissent l'opposition d'état en portant une semi-voyelle à l'EA., quand ils apparaissent après certaines prépositions.

wayzen (EL. EA.) "L'ogre" Bw-ayzen.

yiwen (EL. EA.) "Un" G-iwen.

L'ANNEXION ET L'ENUMERATION

V.2 - L'énumération et l'état d'annexion :

V.2.1 - L'énumération est l'action de dénombrer et de détailler les éléments du même ensemble.

Pour ce faire, nous avons, en berbère comme pour d'autres langues, deux manières qui diffèrent l'une de l'autre. Pour ce qui est du berbère, on retrouve l'énumération sans pause et l'énumération avec pause.

V.2.2.1 - L'énumération avec pause :

Après chaque élément de l'énumération, on remarque une pause représentée à l'écrit par une virgule, en plus de l'intonation qui change à la fin de chacun de ses éléments.

Pour GALAND L., l'énumération est un syntagme de structure uniforme où chaque terme retrouve son autonomie et se trouve séparé du suivant par une pause après laquelle le nom reste à l'état libre ¹. En effet, même si le premier élément, de cette énumération, vient à l'E.A, les autres ne connaîtront que l'E.L après la pause. Cette situation est due au fait que l'indice de personne incluse dans le verbe ne s'accorde qu'avec le premier élément qui lui sert, ainsi, de complément explicatif.

Exemple :

iheGa weyrum, aksum, iħbuben, taMent.

Il est prêt le pain, la viande, les figues, le miel.

"Le pain ainsi que la viande, les figues et le miel sont prêts".

¹ - GALAND L., Types d'expansion nominales en berbère, in Cahier Ferdinand de Saussure, N°25, 1969, P.85.

Cependant, dans certaines situations, les éléments énumérés sont aptes à prendre l'E.A si la préposition qui précède le premier élément est reprise avec les autres noms comme dans le cas du complément déterminatif.

Exemple :

tagi d Imakla iyuzad, BuLi, Gezgaren.

Celle-ci est la nourriture de les poules, de les brebis, de les boeufs.

"Celle-ci est l'aliment qu'on donne aux poules, aux brebis, aux boeufs".

Comme nous le constatons ici, la préposition (n) "de" apparaît avec chaque élément de l'énumération en s'assimilant à son initiale. La reprise de cet élément (n) fait que les noms énumérés sont, tous, à l'E.A.

Quand le premier élément est entraîné par une préposition tel (s) "avec" et (ar) "vers", et si cette préposition est reprise avec les autres éléments de l'énonciation, ces derniers prendront tous le même état que le premier, c'est à dire: l'E.A.

Exemples :

neWet s lemwas, s tmegwħal, s yezra.

Nous avons frappé avec les couteaux, avec les fusils, avec les pierres.

"Nous nous sommes défendus à l'aide de couteaux, des fusils et des pierres".

nruħ ar weqbu, ar wasif, ar wedrar.

Nous étions allé à Akbou, à l'oued, à la montagne.

"Nous somme allé à Akbou, à l'oued et en montagne".

Comme nous le constatons, à travers ces deux exemples, tous les éléments énumérés sont à l'E.A car il y a reprise de la préposition. Cependant, dans les situations où la préposition entraîne un nom à l'E.L, la reprise de cette même préposition avec les autres éléments de l'énumération fait que le nom garde, toujours, son état.

L'énumération avec pause peut être obtenue, aussi, grâce à la reprise complète de tout le syntagme. Ainsi, tous les noms énumérés prennent le même état, suivant la fonction qu'ils occupent, car chaque énoncé garde son autonomie totale, vis-à-vis du reste.

Exemple :

iheGa weyrum, iheGa weksun, heGan yehbuben, theGa taMent.

Il est prêt le pain, elle est prête la viande, elles sont prêtes les figues, il est prêt le miel.

"On a préparé le pain, la viande, les figues et le miel".

A travers cet exemple, contrairement à la première situation de l'énumération sans reprise, on constate que chaque nom prend l'E.A car ces substantifs ne figurent pas, ici, en tant que simples éléments de l'énumération, mais comme compléments explicatifs des indices de personne qui change^{nt} d'un syntagme à un autre.

V.2.2.2 - L'énumération sans pause :

L'énumération sans pause est obtenue en remplaçant la pause par la préposition (d) "et / avec".

Dans cette situation, chaque nom énuméré et précédé par la préposition en question, prend l'E.A même si le nom auquel ils sont énumérés et coordonnés est à l'E.L.

Exemple : nyan aqcic d wergaz d wayetma-s.

Ils ont tué un garçon et un homme et frères à lui.

"Ils ont tué un garçon et un homme avec ses frères".

Ici, le premier substantif, (aqcic), est à l'E.L car il est complément d'objet. Les autres noms, par contre, (wergaz) et (wayetma) sont tous à l'E.A. Ainsi, on dira que l'E.A des noms énumérés n'est que le résultat de l'apparition du (d). En effet, si on passait à l'élimination du (d) placé devant (wergaz), celui-ci reprend son E.L.

(nyan aqcic, argaz d wayetma-s.)

Nous concluons, par dire que dans l'énumération sans pause, contrairement à la première, on ne peut pas se servir de la reprise de l'un des éléments cités dans le syntagme principal. Cependant, il faut noter qu'il y a une vaste différence entre énumération et reprise : Si l'énumération est l'action de dénombrer les éléments du même ensemble, la reprise est le fait de reprendre, dans un autre syntagme, un ou plusieurs éléments cités dans le syntagme principal. Seulement, il faut savoir que cette reprise consiste en la présentation de plus de détails et d'informations sur les éléments que l'on veut reprendre. C'est une forme d'explication.

De même que l'énumération, nous avons, en berbère, deux formes de reprise : la reprise sans pause et la reprise avec pause.

V.2.3.1 - La reprise avec pause :

Dans cette forme de reprise, on constate, après le syntagme principal, une pause que l'on représente, à l'écrit, par une virgule, les deux points ou le point virgule.

Exemples: yeLa lqut i waRac, ayefki Tgatutin.

Il y a de la nourriture pour les enfants, le lait et les gâteaux".

"On a de la nourriture pour les enfants; du lait et des gâteaux".

yeLa kul lxiṛ : aṣṣum, seksu, aksum,...

Il y a tout le bien : le pain, le couscous, la viande ...

"Nous avons de quoi nous nourrir : du pain, du couscous et de la viande"

Puisque le syntagme de reprise se situe après une pause, le nom qu'il porte à son initiale se met, automatiquement, à l'E.L, même si le nom qu'il reprend est à l'EA. Il faut noter, en plus, que le syntagme de reprise peut venir sous forme d'énumération comme nous le constatons dans le second exemple.

V.2.3.2 - La reprise sans pause :

En berbère, il existe plusieurs procédés pour obtenir ce genre de reprise. Mais il est important de signaler que le second nominal qui est, en fait, la reprise du premier, prend, exclusivement, l'état libre car il agit, souvent, comme adjectif.

a - Nom propre + Nom de fonction sociale :

taseâdit tafremlit.

tusa-d tseâdit tafremlit.

Elle est arrivée Tasadit l'infirmière.

"Tasadit, l'infirmière, est arrivée".

b - Titre social (familial) + Nom propre de personne :

Cix "Le cheikh" ameqwran "Amokran"

yusa-d Cix ameqwran.

Il est arrivé le cheikh amokran.

"Le cheikh Amokran est arrivé".

c - Substantif + Adjectif :

awal azidan.

yeNa-d yiwen wawal azidan.

Il a dit un la parole bon.

"Il a cité une belle parole".

Avec ces trois situations, en essayant ^{d'}inter-changer les positions des deux substantifs, nous obtiendrons une reprise avec pause. Ainsi, c'est toujours le nom qui sert de reprise qui prend l'E.L tandis que le premier prend l'E.A si sa fonction et sa structure phonique le permettent.

L'ANNEXION ET LE HIATUS

V.3 - L'annexion et le hiatus :

Nous avons remarqué, dans notre corpus, que la voyelle initiale de l'E.A (u-) du nom masculin ainsi que le (i-) de tous les cas de syncrétisme masculin, subissent des modifications et connaissent deux allophones. Ces dernières ne sont, en fait, que le résultat d'un hiatus (une succession de deux voyelles) dans les successions syntagmatiques; La prononciation étant difficile, voire même impossible, et dans le cadre de l'économie du langage, on vise à rompre ces hiatus à l'aide de différentes manières :

a- Après la préposition (i) "pour", on fait passer la voyelle initiale du nom masculin mit à l'E.A., (u ou i), en semi-consonne : le (u) devient (w) , et le (i) devient (y).

Chacune de ces deux semi-voyelles est si proche de la voyelle qu'elle remplace que les chercheurs les ont, souvent, considérés comme étant le même phonème par manque de paires minimales qui montreraient que chacune de ces semi-voyelles (w) et (y) est un phonème.

Consultons ces exemples :

ayaziḍ (EL.) _____ uyaziḍ (EA.) _____ i wyaziḍ "pour le coq".
izimer (EL.) _____ izmer (EA.) _____ i yzimer "pour le mouton".

De ce fait, nous ne pouvons pas affirmer, ici, que les cas de syncrétisme masculin peuvent subir des modifications : c'est à dire connaître une marque d'E.A., dans certains contextes car il ne s'agit, en fait, que d'une obligation de l'économie du langage imposée par la succession vocalique qui n'est pas admise en berbère.

b- Après les prépositions (di) "à / au / dans" et (si) "de / du", la rupture des hiatus se manifeste sous deux formes, suivant l'initiale du nom annexé :

- Pour ce qui est des noms à voyelle initiale (i), l'influence mutuelle, des deux (i) de la préposition et du nom, se conclue par une assimilation : $i + i = g$:

seg maziyen _____ au lieu de : si imaziyen.

deg zimer _____ au lieu de : di izimer.

Dans ces deux cas, la rupture du hiatus par cette forme est pertinente comparée à celle de l'élimination de la première voyelle qui est très fréquente en berbère. Cependant, si c'était le cas, on aurait obtenu :

d imaziyen "C'est des berbères".

s izimer "Vers / Avec le mouton".

Nous constatons, donc, que le signifié des deux prépositions change comme c'est le cas des énoncés où elles apparaissent.

- Quand le nom annexé est porteur d'un (u) à son initiale, l'assimilation des voyelles (i + u) nous donne un (gw), occlusif labiovélaire, à la place de l'occlusif simple (g).

degw malu _____ au lieu de : di umalu.

segw yanim _____ au lieu de : si uyanim.

Comme le cas du (i), la rupture par assimilation est pertinente si on commutait avec la rupture par élimination de la voyelle des prépositions: ce fait aurait donné un autre sens aux prépositions comme aux deux contextes :

d umalu _____ "avec .../ en compagnie de".

s uyanim _____ "avec .../ à l'aide de".

c- L'élimination de la voyelle finale du mot précédant le nom annexé :

Exemples :

yeLa umaziḡ _____ est prononcé : yeL umaziḡ.

yezla izimer _____ est prononcé : yezl izimer.

Dans ces exemples, on ne constate aucun changement au niveau de la voyelle initiale du nom placé après le verbe; c'est la voyelle finale du verbe qui disparaît, quelle que soit la fonction du nom qui succède (expansion référentielle ou objet).

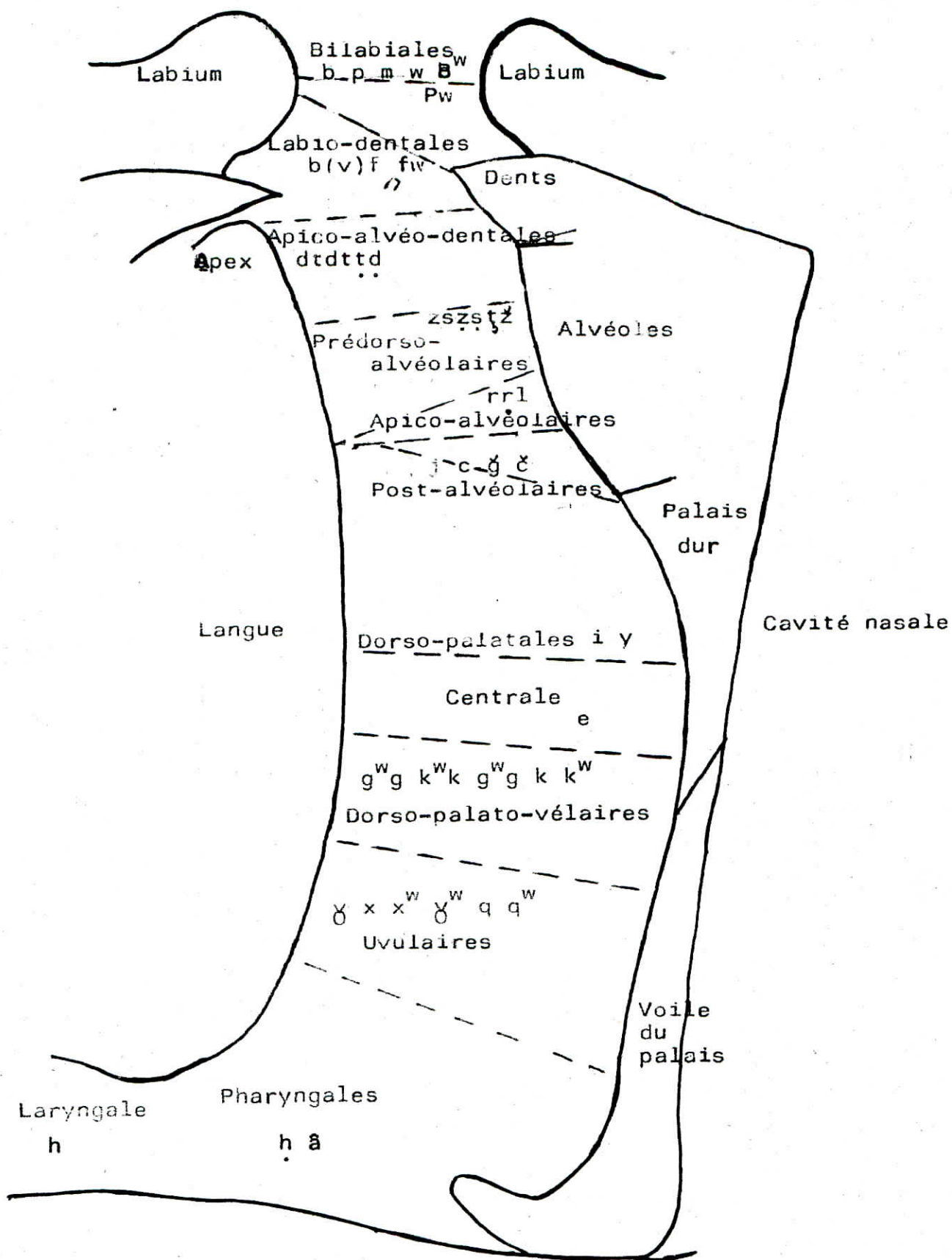
Signalons, simplement, qu'il nous est possible de prononcer, en ces mêmes exemples, la première voyelle, celle du verbe, et faire changer la seconde (la voyelle initiale du nom) en semi-consonne, sans considération de la fonction du nom :

yeLa wmaziḡ,

yezla yzimer.

Seulement, il faut souligner que pour ce troisième point, la forme de l'élimination totale de la voyelle finale du verbe est plus fréquente que la seconde forme qui consiste en le changement de la voyelle initiale du nom en une semi-voyelle. Cette dernière utilisation est très rare, elle n'est usitée que par certains vieux et rien que dans quelques situations. C'est une utilisation qui tend à disparaître, car elle ne présente pas autant d'économie et de facilité, dans la prononciation, que la première. C'est à dire: celle de l'élimination de la voyelle finale du premier mot et du maintien de celle de l'initiale du mot suivant.

**EXPLICATION DE QUELQUES
AMALGAMES ET ASSIMILATIONS**



L'explication de cette variété d'allophones que connaissent les différentes marques d'E.A. réside au niveau articulaire à savoir le point d'articulation et/ou le mode articulaire.

De ce fait et pour plus de détails, nous estimons qu'il est préférable de joindre cette annexe dans laquelle nous allons expliquer certaines assimilations et amalgames.

1) di + i = deg, dans: deg faSen, ifaSen (EL/EA).

Comme la succession de deux voyelles n'est pas admise en berbère, la rupture de ce hiatus s'est faite par l'amalgame des deux (i), celui de la préposition (di) et du nom (ifaSen).

L'amalgame de ces deux voyelles a donné un (g) car:

- Ces deux sons des palato-vélaires.
- Parmi les consonnes palato-vélaires, le point d'articulation de (g) est plus proche du (i). En outre elle est sonore.

2) di + u = deg^w, dans: deg^w saru, asaru (EL) usaru (EA).

g^w: palato-vélaire, sonore, occlusive, labiovélaire.

i : palato-vélaire, voyelle, aperture 1.

u : voyelle, labiale, aperture 1.

Le point d'articulation ainsi que le mode articulaire, entre ces deux voyelles sont différents. Mais, pour rompre ce hiatus, il a fallu les rassembler dans un seul élément (g^w) qui est porteur des caractéristiques de chacune de ces deux voyelles. Si la labio-vélarisation l'a rapprochée du (u), le point d'articulation l'a unie avec le (i).

3) di + wa/we = deG^w, dans: deG^w aman / deG^w eXam, waman/weXam (EA)

Nous avons, ici encore, la même explication que la précédente car il ne s'agit que d'une simple variante.

Comme il est difficile de passer, directement, du point d'articulation de la voyelle (i), qui est palatovélaire, à celui de la semi-voyelle (w), qui est labiale, et vu que le locuteur a, toujours, tendance à simplifier et à économiser, il a fallu rapprocher ces deux éléments tout en gardant des caractéristiques de chacun. C'est ainsi qu'ils sont transformés en (G^w).

w: semi-voyelle, labiale.

G^w: palato-vélaire, labiovélaire, tendue.

i : voyelle, palato-vélaire.

Comme on a réuni la voyelle et la semi-voyelle, on devrait aboutir à un (g^w) occlusif. Cependant, puisqu'il y a une voyelle juste après ce son, il est devenu tendu.

4) di + wu = deG, dans: deG udem, wudem (EA)

L'explication que nous tenons à donner, ici, concerne l'absence de la labiovélarisation au niveau du (G) alors que cette dernière devrait être présente.

La seule explication c'est que la présence de la voyelle (u), juste après ce (G^w) a empêché cette même labiovélarisation car la prononciation, dans ce cas, est impossible puisque le locuteur serait obligé à garder le même degré d'aperture tout en appliquant la même articulation deux fois de suite: l'articulation de chacun des deux se fait lorsqu'on tend un peu les lèvres vers l'avant en les fermant puis les ouvrant brusquement.

5) di + y ... = deG, dans: deG eXamen / deG id, yeXamen / yid (EA).

y: semi-voyelle, palato-vélaire.

i: voyelle, palato-vélaire.

g: consonne, palato-vélaire, occlusive (tension moyenne).

G: consonne, palato-vélaire, tendue (tension forte).

Puisqu'il s'agit de deux palato-vélaires, il est évident que leur amalgame aboutisse à une autre palato-vélaire qui est le (g). Mais, puisque le son qui vient après est une voyelle, ce même (g) devient tendu et passe à (G).

6) i + i ... = i + y ..., dans: i ynisi. inisi (EL/EA).

Pour rompre le hiatus, on a procédé, ici, d'une manière complètement différente de la première. Si, dans les cas précédents, il y a eu des assimilations, nous avons, dans cette situation le phénomène de dissimulation. La voyelle initiale (i) de ce nom est passée à l'élément qui lui est le plus proche: la semi-voyelle (y).

Le même phénomène se produit lorsque ce fonctionnel (i) "pour" se place avant la voyelle (u), dans: i wsaru usaru (EA).

Ici encore, la voyelle (u) passe à (w) qui est une semi-voyelle et le son le plus proche de cette voyelle.

7) n + b(v) = m + b(v), dans m baba (bava), baba (vava) EL/EA.

n: nasale, apico-alvéo-dentale, (tension faible).

m: nasale, bilabiale, (tension faible).

b: orale, bilabiale, occlusive (tension moyenne).

b (v): orale, labio-dentale, spirante (tension faible)

Nous avons, ici, une influence réciproque entre le n et le b(v).

Pour arriver à les rapprocher l'un de l'autre, chacun des deux a changé de point d'articulation.

Ainsi, chacun est passé au son qui lui est le plus proche.

8) n + f = F, dans: FeRuġa, feRuġa (EL/EA).

f: labio-dentale, sourde, tension faible.

F: labio-dentale, sourde, tension forte.

Pour simplifier la prononciation, n et f sont amalgamés pour obtenir un seul son(F) .

C'est l'ajout du n à f qui a fait que ce dernier devienne tendu.

Remarque: Nous tenons à souligner que les assimilations de (n) avec les consonnes que nous avons présentées, dans ce chapitre, à savoir (m, l, r, f, h) se font toutes par la tension de ces consonnes et la disparition du (n) si les consonnes, en cause, précèdent une voyelle, pleine ou neutre. Si, par contre, l'élément qui suit ces consonnes initiales est une consonne, les deux éléments, (n) et la consonne en question, gardent leurs morphologies et ne subissent aucune modification sauf dans le cas de la consonne initiale (l) devant laquelle le (n) est absent.

CONCLUSION

CONCLUSION:

L'opposition d'état est l'une des questions les plus passionnantes et, en même temps, l'une des plus complexes qui soient, en berbère.

Dès la fin du siècle dernier, elle a inspiré de nombreuses recherches qui ont connu, à travers les années, une évolution remarquable à la fois au plan analytique (phonétique, morphologie, syntaxe) et terminologique. La question a été, en effet, étudiée sous plusieurs angles:

Elle a été traitée, en premier, dans le cadre de la grammaire "traditionnelle" avec les travaux de **L.A. HANOTEAU**, **A.S. BOULIFA**, **A. BASSET**, **A. PICARD** ainsi que **L. GALAND**.

Après près d'un siècle, **M. GUERSEL**, **SAIB** et **M. LACEB** tentent d'étudier cette question sous la vision de la linguistique générative. Enfin et pour déterminer le statut de l'opposition d'état et sa fonction dans la langue, d'autres linguistes tels **E. ELMOUDJAHID**, **S. CHAKER** et **F. BENTOLILA** vont travailler dans le cadre de la linguistique fonctionnelle.

Cependant, ces différentes études, malgré leur développement, demeurent assez modestes pour la phase que traverse, actuellement, la langue berbère, à savoir: celle du passage de l'oral à l'écrit et, par ailleurs, celle de l'enseignement.

En traitant de l'opposition d'état en berbère, les chercheurs ont souvent signalé sa pan-berbérisme même si les parlers orientaux l'ignorent, de nos jours. En outre, nous avons noté qu'ils ont, souvent, eu tendance à signaler séparément les marques des deux genres et, parfois, même celles des deux nombres.

Cette recherche nous a permis de confirmer certains points, d'en infirmer d'autres et de proposer de nouvelles analyses.

Distinguer entre les marques du masculin et celles du féminin semble être tout à fait évident puisque le féminin, à l'encontre du masculin qui a perdu sa semi-voyelle initiale, a toujours gardé l'élément désinentiel (t) avec les deux états.

Cependant, il n'y a pas lieu de faire une distinction entre les marques du singulier et celles du pluriel, et ce pour les deux genres, en soutenant que telle marque concerne le singulier et telle autre le pluriel. La marque d'EA de tout nom est reliée à son thème, mais aussi à sa voyelle initiale. Et, puisque les trois voyelles initiales, (a, i, u), que connaît le nom berbère, sont portées par les deux nombres, cette distinction n'a pas de base.

En revanche, on peut affirmer que les formes d'EA. reliées à la voyelle initiale d'EL.(a) touchent plus le singulier que le pluriel et que celles reliées à la voyelle initiale (i) d'EL. concernent, le plus souvent, le nom pluriel car, en général, c'est le (a) du singulier qui devient (i) en passant au pluriel.

Exemples:

<u>Singulier</u>	<u>Pluriel</u>
amcic / wemcic (EA)	imcac / yemcac (EA) "chat"
aḍar / uḍar (EA)	iḍaṚen / iḍaṚen (EA) "pieds"
taqcict / teqcict (EA)	tiqcicin / teqcicin (EA) "filles"

Mais cela n'exclut pas l'existence de certaines exceptions dans lesquelles le (a) du singulier demeure au pluriel et même plus, à savoir: le singulier à voyelle initiale (i) qui a un pluriel à voyelle (a).

Exemples:SingulierPluriel

ikeRi

akraren

"bélier"

iken

akniwen

"jumeaux"

inzer

anzaren

"nez"

Quant à la distinction qui se fait entre les marques de l'EA. des deux genres, il est évident, comme nous venons de le citer, que les marques du masculin diffèrent, complètement, de celles du féminin, mais nous pensons que ce n'était pas le cas en diachronie.

A notre avis et sur la base de notre travail, nous pensons que les deux genres ont connu les mêmes marques d'EA., à une certaine époque de l'histoire. Les marques, en question, sont celles que le féminin observe actuellement à savoir le syncrétisme et la chute de la voyelle initiale qui sont en usage pour les deux genres en touareg. Nous pensons que ces deux formes sont à l'origine de toutes les autres. Seulement, cela laisse supposer que la semi-voyelle préfixée au masculin, à l'EA., faisait partie indissociable du nom, même à l'état libre, comme c'est le cas pour le (t) initiale du féminin. De ce fait, nous n'aurions plus à parler de préfixation ni de substitution d'une semi-voyelle, ni même d'alternance vocalique, au masculin car il n'y aurait que les deux marques suivantes:

1-Le syncrétisme:

Cette marque aurait concerné tous les noms qui connaissent, actuellement, le syncrétisme ou la préfixation d'une semi-voyelle (w) ou (y). C'est à dire, tous les noms à voyelle "u", ceux à voyelle initiale "i" qui ont pour thèmes : (i + c/C (vc)), et (i + cc/C +

une des marques finales du masculin pluriel), ainsi que les noms à voyelle initiale "a" qui répondent aux thèmes : (a + c/C (vc)) et (a cc/C + v (...)).

2-La chute de la voyelle initiale:

Cette forme qui ne concerne, en synchronie, que le féminin, aurait existé même pour le masculin et avec les mêmes formes qui ne sont, en fait, que des variantes selon le thème du nom:

2.a-La chute complète de la voyelle initiale: En synchronie, cette forme apparaît sous la marque de syncrétisme. Elle concerne les noms qui portent les thèmes (i + cv + c/S (...)).

Cette marque est, en outre, remplacée par l'alternance vocalique (a/u) qui affecte les noms porteurs des thèmes (a + cv + S (...)).

Nous pensons que, pour ces deux situations, la voyelle initiale "a" ou "i" de l'EL. aurait complètement chuté en passant à l'EA.

De ce fait, le "i" du syncrétisme et le "u" de l'alternance vocalique que nous retrouvons, en synchronie sont le résultat d'un passage de "y" à "i", d'une part et de "w" à "u", d'autre part, et ce après la chute complète de la voyelle initiale d'état libre.

On aurait, donc, eu le passage suivant:

- | | | |
|------------------|---------------|-------------|
| • (y) inisi (EL) | (y) nisi (EA) | inisi (EA). |
| (w) amalu (EA) | (w) malu (EA) | umalu (EA). |

Ce dernier passage et changement au niveau de la forme de la marque de l'EA. est, à notre avis, automatique et obligatoire car il nous est impossible de prononcer, en berbère, une semi-voyelle suivie d'une ou de deux consonnes en début de mot sauf s'il y a une voyelle, pleine ou neutre, juste après cette semi-voyelle pour faciliter la prononciation. Mais, comme

ce n'est pas le cas, dans ces deux situations, la semi-voyelle se change en (i) pour le (y) et en (u) pour le (w).

Cependant, nous tenons à signaler que cette semi-voyelle apparaît quand le nom est placé après une voyelle comme c'est le cas avec la préposition (i) "pour":

Exemples:

.....i ynisi.

.....i wmalu.

Dans ce cas, aussi, l'apparition du (i) et du (u) n'est pas admise, en berbère, à cause du hiatus.

C'est en éliminant ce hiatus que chacun des deux éléments, (i) et (u), retrouve sa forme d'origine (y, w).

2.b-La chute partielle de la voyelle initiale: Nous avons utilisé cette appellation pour désigner le remplacement de la voyelle initiale (pleine) qui tombe et passe à un autre élément qui est la voyelle neutre (e) dont l'apparition n'est que phonétique puisqu'elle n'est présente que pour rompre une succession de plus de deux consonnes

Cette situation est connue, en synchronie, sous la forme et la désignation de "substitution d'une semi-voyelle", c'est à dire que l'on ajoute à l'initiale du nom à côté de la voyelle neutre (e) qui apparaît à la place de la voyelle initiale qui tombe, une semi-voyelle. Cette marque aurait concerné les noms masculins dont les thèmes sont: (a + cc/C + v (...)) ainsi que (i + cc/C + v (S)).

La comparaison de ces résultats avec la situation actuelle, de l'état d'annexion du féminin nous a montré que les deux genres n'ont connu que deux marques d'EA., à une certaine époque, celle où la semi-voyelle était un élément inséparable du nom masculin. Ces

deux marques étaient les mêmes pour les deux genres. En outre, elles concernaient les thèmes nominaux sans aucune distinction de genre.

Ainsi, en plus de la pan-berbérisme de l'opposition d'état en tant que fait linguistique, il nous est possible d'affirmer le caractère pan-berbère de ces deux marques d'état d'annexion.

Cependant, même si cela reste dans le domaine des hypothèses obtenues après étude de certaines données, nous avons confirmé, par ce présent travail, les hypothèses que nous avons avancées dans notre introduction.

L'une des plus importantes conclusions, que nous avons tirées de notre étude, est que l'apparition des marques de l'EA., n'est pas due au hasard, mais qu'au contraire, elle est structurée et organisée. Toutes les marques de l'EA. obéissent, dans leur apparition, à des règles phonétiques présidées, à la fois, par la voyelle initiale du nom, mais, particulièrement, par sa structure phonétique. D'ailleurs, c'est seulement en se référant à cette dernière que l'on peut expliquer la variété des marques de l'EA. que peut engendrer une seule et même voyelle initiale d'EL.

La vérification des différentes marques et règles retrouvées en kabyle, à travers d'autres dialectes berbères, nous mène à penser à leur pan-berbérisme car nous avons constaté, dans ce travail, que tous les dialectes présentés observent les mêmes formes et règles d'EA. De ce fait, nous pensons que le passage à l'enseignement de cette partie morphologique du phénomène ainsi que l'élaboration d'exercices structuraux, dans un cadre pan-berbère, ne va pas poser de problème d'autant plus que les différentes règles peuvent être réduites à un nombre très restreint à savoir le syncrétisme et la chute de la voyelle initiale, et ce pour les deux genres à la fois.

Ainsi, nous avons accès à la vivification de la langue berbère unique et unifiée. Cependant, cela n'écarte pas le fait que l'état d'annexion soit un aspect caractérisé par la complexité et l'ambiguïté tant sur le plan morphologique que syntaxique. Dans notre présentation des différentes marques de l'EA., nous avons constaté que le masculin observe plus de marques que le féminin. A côté de cette diversité des marques du masculin, nous avons constaté dans le chapitre intitulé, "l'état d'annexion et les prépositions", que chacune de ces marques est soumise à des variations formelles au contact de certaines prépositions à un tel point que mêmes les noms qui, d'habitude, ont un état d'annexion non marqué (syncrétisme) subissent des modifications après la préposition (i) "pour": l'initiale du nom (izukar), par exemple, ne connaît aucun changement en passant de l'EL. à l'EA. Après la préposition (i), par contre, cette voyelle initiale change et passe à (y) qui est, comme nous l'avons présenté la marque d'EA. d'origine de tous les noms masculins qui, connaissent le syncrétisme, en synchronie.

Cependant, de quoi doit-on parler dans ce cas, de syncrétisme, de chute de la voyelle initiale, de rupture d'hiatus ou d'alternance voyelle / semi-voyelle (i / y)?

Avec ces différentes allophones, nous pensons que la diversité des formes que connaît chacune des marques d'EA. du masculin peut poser un problème au niveau de la transcription surtout dans les situations où il y a amalgame de la préposition et de la marque d'état.

Exemples:

aqcic (EL)	weqcic(EA)	B ^w eqcic	"n weqcic"
aman (EL)	waman(EA)	B ^w aman	"n waman"

Dans de telles circonstances, on se demande qu'elle est la transcription adéquate pour réaliser le syntagme: (préposition "n" + nom)?

Exemples:

aXam n weqcic "La maison de l'enfant"

B^weqcic / b-b^weqcic / B^w-qcic.

aman n wasif "L'eau de la rivière"

B^wasif / b- b^wasif / B^w-asif .

Nous pensons que la meilleure transcription est celle qui se base sur la prononciation: on doit éviter le découpage monématique et s'en tenir à ce qui est énoncé car, même si la préposition n'est ni visible ni lisible dans ce qui est écrit, elle demeure présente aussi bien dans la prononciation que par sa fonction. Donc, la transcription qui nous permet de représenter les deux éléments, tant dans leur prononciation que dans leur statut, est: b-b^weqcic / b-b^waman.

En outre, cette manière de transcrire nous permet de garder la tension du (bw) qui est le résultat de l'amalgame des deux éléments, en question, en plus de leur séparation formelle.

Mais, cela ne veut, nullement, affirmer qu'il faut se passer de la première transcription qui permet l'apparition de la préposition (n). Au contraire, il faut en parler et la présenter, à chaque fois, en situations scolaires. On peut, peut être, adopter cette transcription, même, puisqu'elle permet de rétablir la syntaxe du syntagme et de joindre les différentes réalisations de cette situation, d'une région à une autre (Bw, Pw, W, Gw).

Cependant, ne serait-il pas abusif, de notre part, de prétendre que l'on dispose, actuellement, d'un corps cohérent de savoir sur l'opposition d'état, en général et l'état d'annexion, en particulier?

Les nombreuses recherches faites sur le statut fonctionnel de l'opposition d'état l'ont, certes, désignée, comme étant un fait de la morphologie, mais l'étude de notre corpus nous a révélé

de nombreuses situations où cette opposition jouit d'un rôle fonctionnel et syntaxique. Le problème central demeure, donc, celui du statut exact de l'opposition d'état.

Notre étude nous a montré que la marque de l'EA. est porteuse de certaines caractéristiques d'un monème fonctionnel mais, aussi, d'une modalité. Cependant, on ne peut pas lui attribuer l'un de ces deux statuts puisqu'elle n'a pas encore acquis toutes les qualités que présente l'un des deux. Cette situation de confusion est, à notre avis, due à la multitude des fonctions qui ont été attribuées à cet élément, à travers l'histoire de la langue berbère:

Nous pensons qu'il a été utilisé comme démonstratif, article indéfini, indicateur de genre et même de nombre. Mais, étant donné qu'il demeure à cheval sur ces fonctions, même en synchronie, nous pensons qu'il serait imprudent, de notre part, d'affirmer son identité, actuelle. Néanmoins, une chose est sûre, c'est que la marque de l'état est une modalité obligatoire (centrale) puisqu'elle accompagne, nécessairement, le nom sauf dans certains cas exceptionnels. Nous ajoutons, aussi, que la marque de l'EA. joue un rôle important sur le plan de la prononciation et ce, au niveau de plusieurs situations puisqu'elle permet des réalisations économiques et plus simples comme dans les différents cas de la rupture d'hiatus que nous avons énumérés dans notre étude.

Pour terminer, nous dirons que l'opposition d'état, en général, et l'état d'annexion, en particulier, sont, certes, en train de perdre du terrain avec les différents processus que nous avons cités au cours de ce travail. Mais, grâce au passage actuel vers l'enseignement de la langue berbère, nous pensons que cette spécificité de tamazight va demeurer d'une manière plus large qu'elle ne l'est.